HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON.

QUADRUPEDES.

TOME III.

HISTOIRE NATURELLE DE BUFFON,

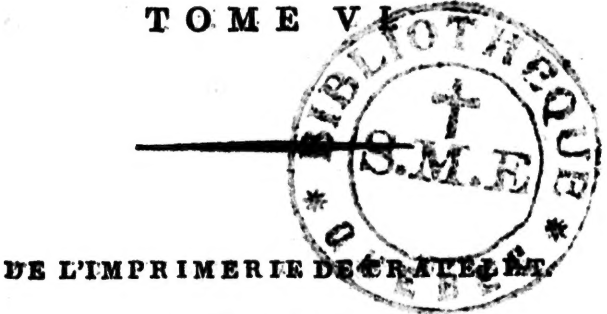
classée par ordres, genres et espèces, d'après le système de Linné,

AVEC LES CARACTÈRES GÉNÉRIQUES et la nomenclature Linnéenne.

Par RENÉ-RICHARD CASTEL, auteur du poëme des *Plantes*.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME VI.



DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN X — 1802.

HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON,

classée par ordres, genres et espèces,
d'après le système de Linné;

AVEC LES CARACTÈRES GÉNÉRIQUES
et la nomenclature Linnéenne;

Par RENÉ-RICHARD CASTEL, auteur du poëme des Plantes.

NOUVELLE ÉDITION.

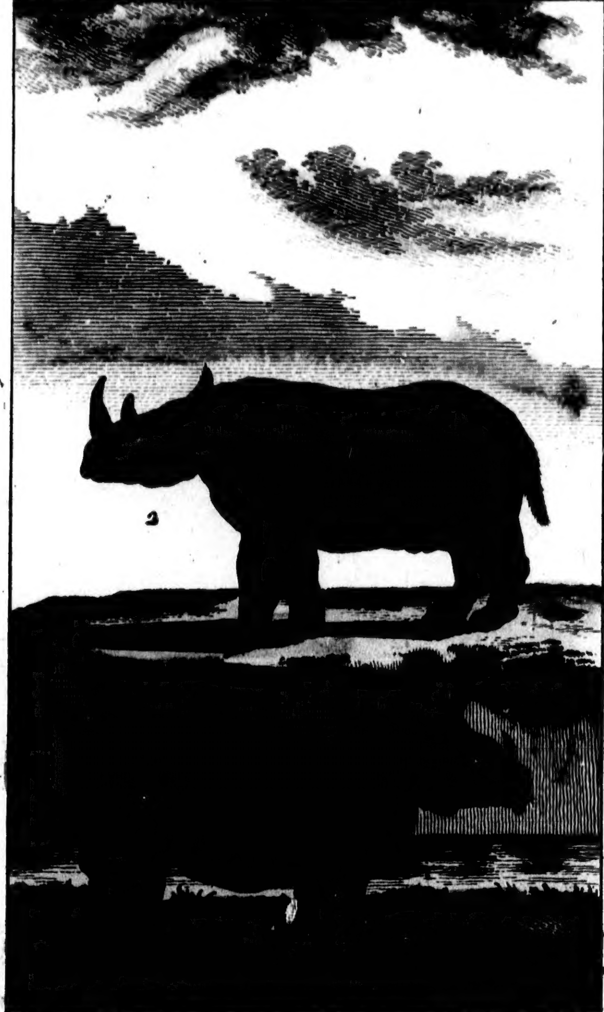
TOME VI.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n°

AN



Deseve del. Tardieu Sculp.

1. LE RHINOCEROS. 2. LE RHINOCEROS D'AFRIQUE.

HISTOIRE NATURELLE DES QUADRUPÈDES.

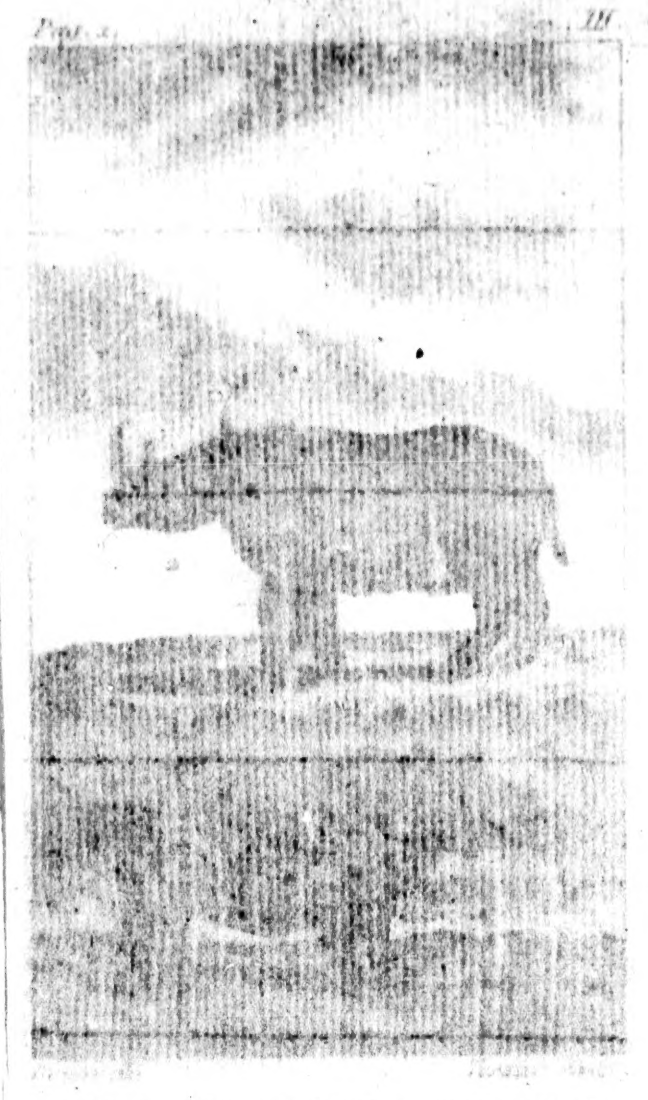
Ve GENRE.

[illegible]

[illegible] sur le [illegible]

[illegible]ROCÉROS.

[illegible] l'éléphant, le rhinocéros est [illegible] des animaux quadru-pèdes [illegible] au moins douze pieds de [illegible] jusqu'à l'extrémité du mu-[illegible]



HISTOIRE NATURELLE DES QUADRUPÈDES.

Ve GENRE.

LE RHINOCÉROS,

RHINOCEROS.

Caractère générique: une corne posée sur le front.

LE RHINOCÉROS.

APRÈS l'éléphant, le rhinocéros st le plus puissant des animaux quadrupèdes; il a au moins douze pieds de longueur, depuis l'extrémité du mu-

seau jusqu'à l'origine de la queue; six a sept pieds de hauteur, et la circonférence du corps à-peu-près égale à sa longueur. Il approche donc de l'éléphant pour le volume et par la masse, et s'il paroît bien plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant; mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles et par l'intelligence; n'ayant reçu de la nature que ce qu'elle accorde assez communément à tous les quadrupèdes, privé de toute sensibilité dans la peau, manquant de mains et d'organes distincts pour le sens du toucher; n'ayant, au lieu de trompe, qu'une lèvre mobile dans laquelle consistent tous ses moyens d'adresse. Il n'est guère supérieur aux autres animaux, que par la force, la grandeur et l'arme offensive qu'il porte sur le nez, et qui n'appartient qu'à lui; cette arme est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur, et

placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminans ; celles-ci ne munissent que les parties supérieures de la tête et du cou ; au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes les parties antérieures du museau et préserve d'insulte le mufle, la bouche et la face ; en sorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros qu'il ne peut coiffer sans risquer d'être éventré ; car le corps et les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable, et cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer, ni le feu du chasseur ; sa peau est un cuir noirâtre de la même couleur, mais plus épais et plus dur que celui de l'éléphant ; il n'est pas sensible comme lui à la piqûre des mouches ; il ne peut aussi ni froncer ni contracter sa peau ; elle est seulement plissée par de grosses rides au cou, aux épaules et à la croupe pour faciliter le mou-

vement de la tête et des jambes, qui sont massives et terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant ; mais il a les yeux encore plus petits, et il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et la lèvre du dessus a du mouvement et peut s'alonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur; elle est terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal plus de facilité qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe et en faire des poignées à-peu-près comme l'éléphant en fait avec sa trompe : cette lèvre musculeuse et flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplète, mais qui ne laisse pas de saisir avec force et de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne et deux fortes dents incisives à

chaque mâchoire ; ces dents incisives qui manquent à l'éléphant sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhinocéros ; elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée carrément en devant, et il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres ; mais indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires. Ses orcilles se tiennent toujours droites, elles sont assez semblables pour la forme à celles du cochon, seulement elles sont moins grandes à proportion du corps ; ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies ; l'extrémité de la queue est, comme celle de l'éléphant, garnie d'un bouquet de grosses soies très-solides et très-dures.

M. Parsons, célèbre médecin de Londres, auquel la république des lettres est redevable de plusieurs découvertes en histoire naturelle, et auquel je dois moi-même de la reconnoissance pour les marques d'estime et d'amitié dont il m'a souvent honoré, a publié en 1742, une histoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers, que tout ce qu'écrit M. Parsons, me paroît mériter plus d'attention et de confiance.

« Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739, avoit été envoyé de Bengale. Quoique très-jeune, puisqu'il n'avoit que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montoient à près de mille livres sterling; on le nourrissoit avec du riz, du sucre et du foin: on lui donnoit par jour sept livres de riz, mêlé avec trois livres de sucre, qu'on lui partageoit en trois portions : on lui donnoit aussi beaucoup de foin, et

d'herbes vertes, qu'il préféroit au foin; sa boisson n'étoit que de l'eau dont il buvoit à la fois une grande quantité; il étoit d'un naturel tranquille et se laissoit toucher sur toutes les parties de son corps; il ne devenoit méchant que quand on le frappoit ou lorsqu'il avoit faim; et dans l'un et l'autre cas, on ne pouvoit l'appaiser qu'en lui donnant à manger. Lorsqu'il étoit en colère, il sautoit en avant et s'élevoit brusquement à une grande hauteur, en poussant sa tête avec furie contre les murs, ce qu'il faisoit avec une prodigieuse vîtesse, malgré son air lourd et sa masse pesante. J'ai été souvent témoin, dit M. Parsons, de ces mouvemens que produisoient l'impatience ou la colère, sur-tout les matins avant qu'on ne lui apportât son riz et son sucre; la vivacité et la promptitude des mouvemens de cet animal m'ont fait juger, ajoute-t-il, qu'il est tout-à-fait indomptable, et qu'il atteindroit

aisément à la course un homme qui l'auroit offensé.

» Ce rhinocéros à l'âge de deux ans, n'étoit pas plus haut qu'une jeune vache qui n'a pas encore porté ; mais il avoit le corps fort long et fort épais ; sa tête étoit très-grosse à proportion du corps : en la prenant depuis les oreilles jusqu'à la corne du nez, elle formoit une courbe concave dont les deux extrémités, c'est-à-dire, le bout supérieur du museau et la partie près des oreilles, sont fort relevées ; la corne n'avoit encore qu'un pouce de hauteur, elle étoit noire, lisse à son sommet, mais avec des rugosités à sa base et dirigée en arrière. Les narines sont situées fort bas et ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure est assez semblable à celle du bœuf, et la lèvre supérieure ressemble plus à celle du cheval, avec cette différence et cet avantage, que le rhinocéros peut l'alonger, la diriger,

la doubler en la tournant autour d'un bâton, et saisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de ce jeune rhinocéros étoit douce comme celle d'un veau. Ses yeux n'avoient nulle vivacité, ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, et sont situés très-bas, c'est-à-dire, plus près de l'ouverture des narines, que dans aucun autre animal. Les oreilles sont larges, minces à leur extrémité, et resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé. Le cou est fort court, la peau forme sur cette partie deux gros plis qui l'environnent tout autour. Les épaules sont fort grosses et fort épaisses, la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros étoit en tout très-épais, et ressembloit très-bien à celui d'une vache prête à mettre bas. Il y a un autre pli entre le corps et la croupe; ce pli descend au-dessous des jambes

de derrière; et enfin, il y a encore un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe à quelque distance de la queue; le ventre étoit gros et pendoit presqu'à terre, sur-tout à la partie moyenne; les jambes sont rondes, épaisses, fortes, et toutes sont courbées en arrière à la jointure: cette jointure qui est recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal est couché, disparoît lorsqu'il est debout. La queue est menue et courte relativement au volume du corps, celle de ce rhinocéros n'avoit que seize ou dix-sept pouces de longueur; elle s'élargit un peu à son extrémité où elle est garnie de quelques poils courts, gros et durs. La peau est épaisse et impénétrable; en la prenant avec la main dans les plis, on croiroit toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaisseur. Lorsqu'elle est tannée, dit le docteur Grew, elle est excessivement

dure, et plus épaisse que le cuir d'aucun autre animal terrestre ; elle est partout plus ou moins couverte d'incrustations en forme de gales ou de tubérosités, qui sont assez petites sur le sommet du cou et du dos, et qui par degrés deviennent plus grosses en descendant sur les côtés, les plus larges de toutes sont sur les épaules et sur la croupe ; elles sont encore assez grosses sur les cuisses et les jambes, et il y en a tout autour et tout le long des jambes jusqu'aux pieds ; mais entre les plis la peau est pénétrable et même délicate et aussi douce au toucher que de la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste ; cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur du pli est d'une légère couleur de chair ; et la peau du ventre est à-peu-près de même consistance et de même couleur. Au reste, on ne doit pas comparer ces tubérosités ou gales, dont nous venons de parler, à des écail-

les comme l'ont fait plusieurs auteurs ; ce sont de simples durillons de la peau qui n'ont ni régularité dans la figure, ni symétrie dans leur position respective. La souplesse de la peau dans les plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou et des membres ; tout le corps, à l'exception des jointures, est inflexible et comme cuirassé. M. Parsons dit en passant, qu'il a observé une qualité très-particulière dans cet animal, c'est d'écouter avec une espèce d'attention suivie, tous les bruits qu'il entendoit ; de sorte que, quoiqu'endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressans, il s'éveilloit à l'instant, levoit la tête et écoutoit avec la plus constante attention, jusqu'à ce que le bruit qu'il entendoit eût cessé ».

Enfin, après avoir donné cette description exacte du rhinocéros, M. Parsons examine s'il existe ou non des rhinocéros à double corne sur le nez ;

après avoir comparé les témoignages des anciens et des modernes, et les monumens de cette espèce qu'on trouve dans les collections d'histoire naturelle, il conclut avec vraisemblance, que les rhinocéros d'Asie n'ont communément qu'une corne, et que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux.

Il est très-certain qu'il existe des rhinocéros qui n'ont qu'une corne sur le nez, et d'autres qui en ont deux; mais il n'est pas également certain que cette variété soit constante, toujours dépendante du climat de l'Afrique ou des Indes, et qu'en conséquence de cette seule différence on puisse établir deux espèces distinctes dans le genre de cet animal. Il paroît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne, l'ont plus grosse et plus longue que ceux qui en ont deux: il y a des cornes simples de trois pieds et demi, et peut-être de plus de quatre pieds de longueur sur six et sept pouces de diamètre à la

base ; il y a aussi des cornes doubles, qui ont jusqu'à deux pieds de longueur ; communément, ces cornes sont brunes ou de couleur olivâtre, cependant il s'en trouve de grises et même quelques-unes de blanches ; elles n'ont qu'une légère concavité en forme de tasse sous leur base, par laquelle elles sont attachées à la peau du nez ; tout le reste de la corne est solide et plus dur que la corne ordinaire : c'est avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque et blesse quelquefois mortellement les éléphans de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien plus courtes, de leur porter des coups de boutoir et de corne sous le ventre, où la peau est plus sensible et plus pénétrable : mais aussi lorsqu'il manque son premier coup, l'éléphant le terrasse et le tue.

La corne du rhinocéros est plus estimée des Indiens que l'ivoire de l'élé-

phant, non pas tant à cause de la matière dont cependant ils font plusieurs ouvrages au tour et au ciseau, mais à cause de sa substance même à laquelle ils accordent plusieurs qualités spécifiques et propriétés médicinales. Les blanches, comme les plus rares, sont aussi celles qu'ils estiment et qu'ils recherchent le plus. Dans les présens que le roi de Siam envoya à Louis XIV, en 1686, il y avoit six cornes de rhinocéros. Nous en avons au cabinet du roi douze de différentes grandeurs, et une entr'autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces et demi de longueur.

Le rhinocéros, sans être ni féroce, ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable; il est à-peu-près en grand, ce que le cochon est en petit, brusque et brut, sans intelligence, sans sentiment et sans docilité : il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur, que rien

ne peut calmer : car celui qu'Emmanuel, roi de Portugal, envoya au pape, en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportoit, et celui que nous avons vu à Paris ces années dernières, s'est noyé de même en allant en Italie. Ces animaux sont aussi, comme le cochon, très-enclins à se vautrer dans la boue et à se rouler dans la fange : ils aiment les lieux humides et marécageux, et ils ne quittent guère les bords des rivières. On en trouve en Asie et en Afrique, à Bengale, à Siam, à Laos, au Mogol, à Sumatra, à Java, en Abyssinie, en Ethiopie, au pays des Anzicos, et jusqu'au Cap de Bonne-Espérance ; mais en général l'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de l'éléphant ; il ne produit qu'un seul petit à-la-fois, et à des distances de temps assez considérables. Dans le premier mois, le jeune rhinocéros n'est guère plus gros qu'un chien de grande taille. Il n'a point, en nais-

sant, la corne sur le nez, quoiqu'on en voie déjà le rudiment dans le fœtus ; à deux ans, cette corne n'a encore poussé que d'un pouce, et à six ans, elle a neuf à dix pouces, et comme l'on connoît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paroît qu'elles croissent au moins jusqu'au moyen âge et peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons, n'avoit, à deux ans, qu'environ la moitié de sa hauteur, d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre, comme l'homme, soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par la consommation et sur-tout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes ; il n'est bon que par sa dépouille ; sa chair est excellente au goût des Indiens et des Nègres : Kolbe dit en avoir souvent mangé et avec

beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait au monde ; et non-seulement sa corne, mais toutes les autres parties de son corps et même son sang, son urine et ses excrémens sont estimés comme des antidotes contre le poison, ou comme des remèdes à plusieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes, tirés des différentes parties du rhinocéros, ont le même usage dans la pharmacopée des Indes, que la thériaque dans celle de l'Europe. Il y a toute apparence que la plupart de ces vertus sont imaginaires : mais combien n'y a-t-il pas de choses bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion ?

Le rhinocéros se nourrit d'herbes grossières, de chardons, d'arbrisseaux épineux, et il préfère ces alimens agrestes à la douce pâture des plus belles prairies ; il aime beaucoup les cannes de sucre, et mange aussi de toutes sortes de grains; n'ayant nul goût pour

la chair, il n'inquiète pas les petits animaux; il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous et même avec le tigre, qui souvent l'accompagne sans oser l'attaquer. Je ne sais donc si les combats de l'éléphant et du rhinocéros ont un fondement réel; ils doivent au moins être rares, puisqu'il n'y a nul motif de guerre, ni de part ni d'autre, et que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux; on en a vu même en captivité, vivre tranquillement et sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre. Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros et de l'éléphant; il paroît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome, et c'est probablement de-là que l'on a pris l'idée que quand ils sont en liberté et dans leur état naturel, ils se battoient de même; mais, encore une fois, toute action sans motif n'est pas naturelle, c'est

un effet sans cause, qui ne doit point arriver ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes, ni ne marchent en nombre comme les éléphans; ils sont plus solitaires, plus sauvages et peut-être plus difficiles à chasser et à vaincre. Ils n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne soient provoqués; mais alors ils prennent de la fureur et sont très-redoutables; l'acier de Damas, les sabres du Japon n'entament pas leur peau; les javelots et les lances ne peuvent la percer, elle résiste même aux balles du mousquet, celles de plomb s'applatissent sur ce cuir, et les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier; les seuls endroits absolument pénétrables dans ce corps cuirassé, sont le ventre, les yeux et le tour des oreilles; aussi les chasseurs, au lieu d'attaquer cet animal de face et debout, le suivent de loin par ses traces,

et attendent, pour l'approcher, les heures où il se repose et s'endort. Nous avons au cabinet du roi un fœtus de rhinocéros, qui nous a été envoyé de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère; il est dit, dans le mémoire qui accompagnoit cet envoi, que vingt-huit chasseurs s'étant assemblés pour attaquer ce rhinocéros, ils l'avoient d'abord suivi de loin pendant quelques jours, faisant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant pour reconnoître la position de l'animal; que par ce moyen ils le surprirent endormi, s'en approcherent en silence et de si près, qu'ils lui lâchèrent tous ensemble leur vingt-huit coups de fusil dans les parties inférieures du bas-ventre.

On a vu par la description de M. Parsons, que cet animal a l'oreille bonne et même très-attentive; on assure aussi qu'il a l'odorat excellent, mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon,

et qu'il ne voit, pour ainsi dire, que devant lui. La petitesse extrême de ses yeux, leur position basse, oblique et enfoncée, le peu de brillant et de mouvement qu'on y remarque, semblent confirmer ce fait. Sa voix est assez sourde lorsqu'il est tranquille; elle ressemble en gros au grognement du cochon, et lorsqu'il est en colère, son cri devient aigu et se fait entendre de fort loin. Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas; ainsi, il est probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un estomac et des boyaux très-amples, et qui suppléent à l'office de la panse; sa consommation, quoique considérable, n'approche pas de celle de l'éléphant, et il paroît par la continuité et l'épaisseur non-interrompue de sa peau, qu'il perd aussi beaucoup moins par la transpiration.

LE RHINOCÉROS

A DEUX CORNES.

M. de Buffon a très-bien décrit le rhinocéros d'Asie, et il en a donné une figure qui est fort exacte; il n'avoit aucune raison de soupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a insinué que ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où ils se trouvent; il y a cependant une très-grande différence entr'eux; ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singulièrement son corps, et qui ont fait croire, à ceux qui ne l'ont apperçu que de loin, qu'il étoit tout couvert de boucliers. Ces plis ne se font point remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, et sa peau pa-

roît tout unie ; si l'on compare la figure que j'en donne, avec celle qu'en a donnée M. de Buffon, et qu'on fasse abstraction de la tête, on ne diroit pas qu'elles représentent deux animaux de la même espèce. C'est encore à M. le capitaine Gordon que l'on doit la connoissance de la véritable figure de ce rhinocéros d'Afrique, et l'on verra dans la suite que l'Histoire Naturelle lui a bien d'autres obligations : voici le précis de quelques remarques qu'il a ajoutées au dessin qu'il m'en a envoyé.

Le rhinocéros est nommé *nabal* par les Hottentots, qui prononcent la première syllabe de ce mot avec un claquement de langue, qu'on ne sauroit exprimer par l'écriture. Le premier coup-d'œil qu'on jette sur lui fait d'abord penser à l'hyppopotame, dont il diffère cependant très-fort par la tête ; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse, et il n'est pas aussi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué

un à la distance de cent dix-huit pas, avec une balle de dix à la livre ; et, pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le gouverneur Plettemberg, on en a tué une douzaine; ce qui fait voir que ces animaux ne sont point à l'épreuve des coups de fusil. Je crois cependant que ceux d'Asie ne pourroient pas être facilement percés, au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, et que j'ai occasion de voir ici.

» Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de gales ou tubérosités, qui se voyent sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas parsemées également par-tout ; il y en a moins sur le milieu du corps, et il n'y en a point à l'extrémité des jambes ; quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils sont peu remarquables. M. Gordon soupçonne qu'ils

ne sont produits que par les mouvemens que se donnent ces animaux; et ce qui sembleroit confirmer cette conjecture, c'est la peau bourrée d'un jeune rhinocéros, de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paroît aucun pli; les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles, mais peu considérable, quatre petits devant la poitrine, et deux au-dessus du talon; ceux qui se font remarquer le plus, et qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont plusieurs rides, qui ne peuvent pas passer pour des plis.

» Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes et vieux, avoient deux cornes; et s'il y en a en Afrique qui n'en ayent qu'une, ils sont inconnus aux habitans du Cap de Bonne-espérance; ainsi,

j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Daubenton, que j'avois raison de soupçonner que les rhinocéros d'Asie avoient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont qu'une : j'avois reçu, de ce dernier endroit, des têtes à une seule corne, et des Indes, des têtes à deux cornes, mais sans aucune notice du lieu où avoient habité ces animaux. Depuis, il m'est arrivé souvent de recevoir des Indes des productions du Cap, et du Cap, des curiosités qui ont été envoyées des Indes; c'est-là ce qui m'avoit jeté dans l'erreur, que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes est placée sur le nez; celle qui est représentée, étoit longue de seize pouces; mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, sans que l'animal soit plus grand.

» Elle est applatie en dessous, et comme usée en labourant la terre; sa seconde corne avoit sa base à un demi-pouce au-dessous de la première, et

elle étoit longue de huit pouces; l'une et l'autre sont uniquement adhérentes à la peau, et placées sur une éminence unie qui est au-devant de la tête; en les tirant fortement en arrière, on peut les ébranler, ce qui me fait un peu douter de ce que dit M. Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit. Si on l'en croit, il déracine avec sa corne les arbres; il enlève les pierres qui s'opposent à son passage, et les jette derrière lui fort haut, à une grande distance, avec un très-grand bruit; en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Une corne si peu adhérente et si peu ferme, ne semble guère propre à de si grands efforts; aussi M. Gordon m'écrit que le rhinocéros fait bien autant de mal avec ses pieds qu'avec sa tête....

» Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame; ils ont peu de blanc; le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes; et l'ouver-

ture des paupières est d'un pouce; ils sont situés aux côtés de la tête, presque à égale distance de la bouche et des oreilles; ainsi, cette situation des yeux démontre la fausseté de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté, et qu'il n'apperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il auroit peine à voir de cette dernière manière, si ses yeux ne s'élevoient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paroît cependant qu'il se fie plus sur son odorat et son ouïe, que sur sa vue; aussi a-t-il les naseaux fort ouverts et longs de deux pouces et demi; ses oreilles ont neuf pouces en longueur, et leur contour est de deux pieds; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces et demi, mais il n'y en a point en dedans.

» Sa couleur est d'un brun obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre et dans les plis; mais, comme il

se vautre fréquemment dans la boue, il paroît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve; il a sur le corps quelques poils noirs, mais très-clair-semés, entre les tubérosités de sa peau et au-dessus des yeux.

» Il a vingt-huit dents en tout; savoir, six molaires à chaque côté des deux mâchoires, et deux incisives en haut et en bas. Les dents d'en-haut semblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de dessous, lorsque la gueule est fermée; la lèvre supérieure n'avance que d'un pouce au-delà de l'inférieure. M. Gordon n'a pas eu occasion de voir s'il la peut alonger, et s'en servir pour saisir ce qu'il veut approcher de sa gueule.

» Sa queue a environ un pied et demi de longueur; son extrémité est garnie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, comme de deux espèces de coutures;

cette queue est ronde par-dessus et un peu applatie en dessous.

» Les pieds ont trois doigts munis d'ongles, ou plutôt de sabots; la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière sont un peu alongés. Il a sous la plante du pied une semelle épaisse et mobile.

» Ces rhinocéros sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays; pour en trouver, il faut s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois ensemble; quelquefois cependant ils marchent en plus grande compagnie, et, en marchant, ils tiennent leur tête baissée comme les cochons: ils courent plus vîte qu'un cheval; le moyen le plus sûr de les éviter, est de se tenir sous le vent, car leur rencontre est dangereuse.

» Ils tournent souvent la tête de côté et d'autre en courant; il semble qu'ils prennent plaisir à creuser la

terre avec leurs cornes ; quelquefois ils y impriment deux sillons par le balancement de leur tête, et alors ils sautent et courent à droite et à gauche, en dressant leur queue, comme s'ils avoient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à-la-fois, elles on aussi deux cornes ; et quant à la grandeur, il y a entr'elles et les mâles, la même différence qu'entre les hippopotames des deux sexes, c'est-à-dire, que cette différence n'est pas considérable ; leur cri est un grognement suivi d'un fort sifflement, qui ressemble un peu au son d'une flûte. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphans ».

Espèces connues dans le genre du Rhinocéros.

Le Rhinocéros à une corne, ou d'Asie; *rhinoceros Unicornis.*

Le rhinocéros à deux cornes, ou d'Afrique, *rhinoceros Bicornis.*

VIe GENRE.

L'ELÉPHANT, *ELEPHAS*.

Caractère générique : des dents canines et mâchelières, nez alongé en trompe.

L'ÉLÉPHANT est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde, il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur, et il approche de l'homme par l'intelligence, autant au moins que la matière peut approcher de l'esprit. L'éléphant, le chien, le castor et le singe, sont de tous les êtres animés ceux dont l'instinct est le plus admirable : mais cet instinct, qui n'est que le produit de toutes les facultés, tant intérieures qu'extérieures de l'animal, se mani-

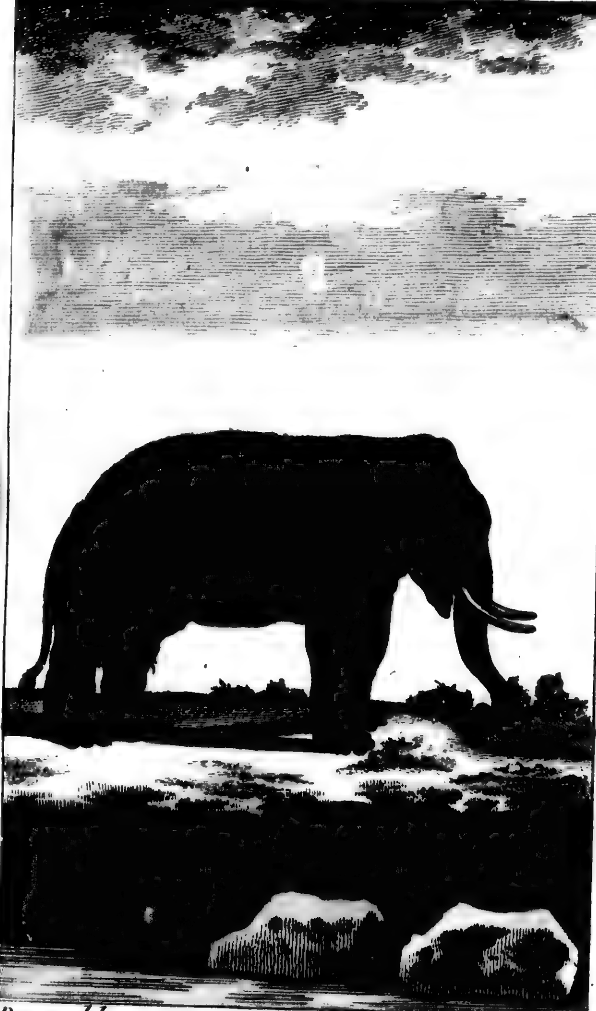
ELLE

E.

EPHAS.

canines et
trompe.

voulons ne
plus con-
passe tous
ndeur, et
l'intelli-
la matière
éléphant,
, sont de
dont l'ins-
mais cet
roduit de
térieures
se mani-



Deseve del. V.e Tardieu Sculp.

L'ÉLÉPHANT.

feste par des résultats bien différens dans chacune de ces espèces. Le chien est naturellement, et lorsqu'il est livré à lui seul, aussi cruel, aussi sanguinaire que le loup; seulement il s'est trouvé, dans cette nature féroce, un point flexible sur lequel nous avons appuyé; le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie que par ce point sensible, qui le rend susceptible d'affection et capable d'attachement; c'est de la nature qu'il tient le germe de ce sentiment, que l'homme ensuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne et constante société avec cet animal, qui seul en étoit digne; qui, plus susceptible, plus capable qu'un autre des impressions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ses facultés relatives. Sa sensibilité, sa docilité, son courage, ses talens, tout jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple, et modelé sur les qualités de son maître; l'on ne

doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paroît savoir ; ses qualités les plus relevées, les plus frappantes, sont empruntées de nous ; il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il est plus à portée d'acquérir ; que loin d'avoir, comme eux, de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant ; que ce sentiment doux, qui n'est jamais muet, s'est annoncé par l'envie de plaire, et a produit la docilité, la fidélité, la soumission constante, et en même temps le degré d'attention nécessaire pour agir en conséquence et toujours obéir à propos.

Le singe, au contraire, est indocile autant qu'extravagant ; sa nature est en tout point également revêche ; nulle sensibilité relative, nulle reconnoissance des bons traitemens, nulle mémoire des bienfaits ; de l'éloignement pour la société de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute espèce de mal, ou pour mieux

dire, une forte propension à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels sont compensés par des perfections apparentes ; il est extérieurement conformé comme l'homme, il a des bras, des mains, des doigts; l'usage seul de ces parties le rend supérieur pour l'adresse aux autres animaux, et les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la similitude des mouvemens et par la conformité des actions, nous plaisent, nous déçoivent, et nous font attribuer à des qualités intérieures, ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le castor, qui paroît être fort au-dessous du chien et du singe par les facultés individuelles, a cependant reçu de la nature un don presque équivalent à celui de la parole ; il se fait entendre à ceux de son espèce, et si bien entendre, qu'ils se réunissent en société, qu'ils agissent de concert, qu'ils entreprennent et exécutent de

grands et longs travaux en commun, et cet amour social, aussi bien que le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration, que l'adresso du singe et la fidélité du chien.

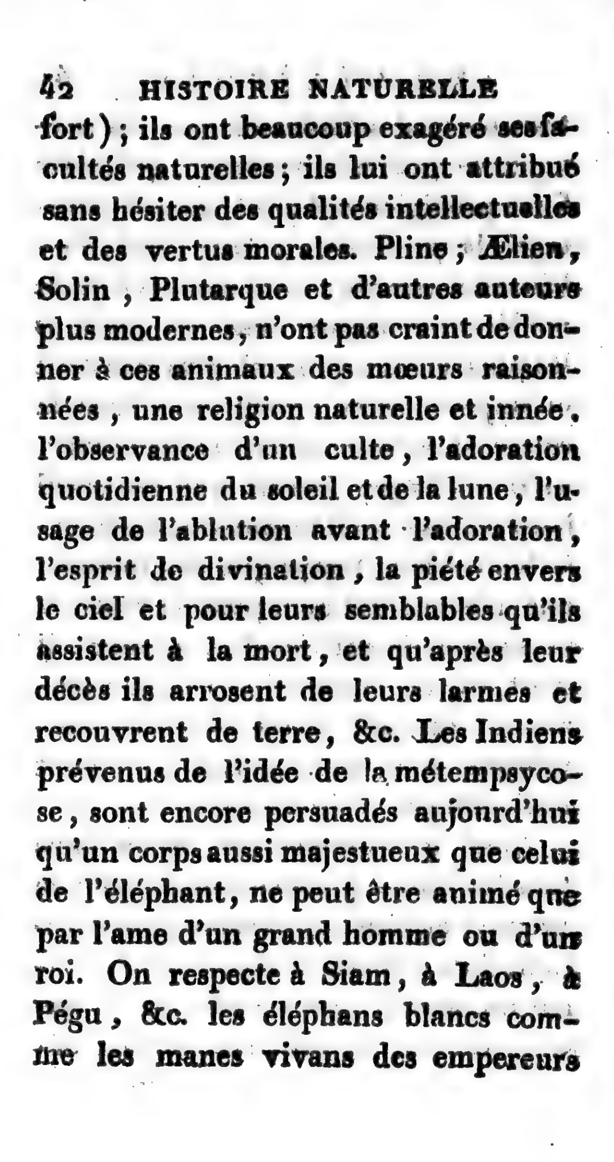
Le chien n'a donc que de l'esprit (qu'on me permette, faute de termes, de profaner ce nom); le chien, dis-je, n'a donc que de l'esprit d'emprunt, le singe n'en a que l'apparence, et le castor n'a du sens que pour lui seul et les siens. L'éléphant leur est supérieur à tous trois; il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main est le principal organe de l'adresse du singe : l'éléphant, au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses comme les plus grandes, los porter à sa bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le singe, et en même temps

il a la docilité du chien; il est comme lui susceptible de reconnoissance et capable d'un fort attachement; il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitemens, le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, &c. Enfin l'éléphant, comme le castor, aime la société de ses semblables, il s'en fait entendre; on les voit souvent se rassembler, se disperser, agir de concert; et s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'est peut-être que faute d'assez d'espace et de tranquillité: car les hommes se sont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant; il vit donc dans l'inquiétude, et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand, assez libre pour s'y établir à demeure. Nous avons vu qu'il faut toutes ces conditions et tous ces avantages pour que les talens du castor se manifestent, et que par-tout où les

hommes se sont habitués, il perd son industrie et cesse d'édifier. Chaque être, dans la nature, a son prix réel et sa valeur relative ; si l'on veut juger au juste de l'un et de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins l'intelligence du castor, l'adresse du singe, le sentiment du chien, et y ajouter ensuite les avantages particuliers, uniques de la force, de la grandeur et de la longue durée de la vie ; il ne faut pas oublier ses armes ou ses défenses, avec lesquelles il peut percer et vaincre le lion ; il faut se représenter que sous ses pas il ébranle la terre ; que de sa main il arrache les arbres ; que d'un coup de son corps il fait brèche dans un mur ; que, terrible par la force il est encore invincible par la seule résistance de sa masse, par l'épaisseur du cuir qui la couvre ; qu'il peut porter sur son dos une tour armée en guerre et chargée de plusieurs hommes ; que seul il fait mouvoir des machines et

transporte des fardeaux que six chevaux ne pourroient remuer, qu'à cette force prodigieuse il joint encore le courage, la prudence, le sang-froid, l'obéissance exacte; qu'il conserve de la modération même dans ses passions les plus vives; qu'il est plus constant qu'impétueux en amour; que dans la colère il ne méconnoît pas ses amis; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offensé; qu'il se souvient des bienfaits aussi long-temps que des injures; que n'ayant nul goût pour la chair et ne se nourrissant que de végétaux, il n'est pas né l'ennemi des autres animaux; qu'enfin il est aimé de tous, puisque tous le respectent, et n'ont nulle raison de le craindre.

Aussi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal, une espèce de vénération. Les anciens le regardoient comme un prodige, un miracle de la nature (et c'est en effet son dernier ef-



fort); ils ont beaucoup exagéré ses facultés naturelles; ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles et des vertus morales. Pline, Ælien, Solin, Plutarque et d'autres auteurs plus modernes, n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle et innée, l'observance d'un culte, l'adoration quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le ciel et pour leurs semblables qu'ils assistent à la mort, et qu'après leur décès ils arrosent de leurs larmes et recouvrent de terre, &c. Les Indiens prévenus de l'idée de la métempsycose, sont encore persuadés aujourd'hui qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant, ne peut être animé que par l'ame d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam, à Laos, à Pégu, &c. les éléphans blancs comme les manes vivans des empereurs

de l'Inde ; ils ont chacun un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtemens magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance ; l'empereur vivant est le seul, devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque. Cependant les attentions, les respects, les offrandes les flattent sans les corrompre, ils n'ont donc pas un[illegible] humaine; cela seul devroit suffire pour le démontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant aussi les fictions puériles de la superstition toujours subsistante, il reste encore assez à l'éléphant, aux yeux même du philosophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première distinction ; il est digne d'être connu, d'être observé ; nous tâcherons donc d'en décrire l'histoire sans partialité, c'est-à-dire, sans admiration ni mépris : nous le considé-

rerons d'abord dans son état de nature lorsqu'il est indépendant et libre, et ensuite dans sa condition de servitude ou de domesticité, où la volonté de son maître est en partie le mobile de la sienne.

Dans l'état de sauvage, l'éléphant n'est ni sanguinaire ni féroce : il est d'un naturel doux, et jamais il ne fait abus de ses armes ou de sa force; il ne les emploie, il ne les exerce que pour se défendre lui-même ou pour protéger ses semblables; il a les mœurs sociales; on le voit rarement errant ou solitaire, il marche ordinairement de compagnie : le plus âgé conduit la troupe, le second d'âge la fait aller et marche le dernier; les jeunes et les foibles sont au milieu des autres; les mères portent leurs petits et les tiennent embrassés de leur trompe; ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuses, lorsqu'ils vont paître sur des terres cultivées; ils se promè-

nent ou voyagent avec moins de précautions dans les forêts et dans les solitudes, sans cependant se séparer absolument, ni même s'écarter assez loin pour être hors de portée des secours et des avertissemens : il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, et ce sont les seuls que les chasseurs osent attaquer ; car il faudroit une petite armée pour assaillir la troupe entière, et l'on ne pourroit la vaincre sans perdre beaucoup de monde ; il seroit même dangereux de leur faire la moindre injure, ils vont droit à l'offenseur, et quoique la masse de leur corps soit très-pesante, leur pas est si grand, qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course, ils le percent de leurs défenses ou le saisissent avec la trompe, le lancent comme une pierre et achèvent de le tuer en le foulant aux pieds ; mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main-basse

sur les hommes, ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas. Cependant comme ils sont susceptibles et délicats sur le fait des injures, il est bon d'éviter leur rencontre, et les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit et battent de la caisse pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorsqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils sont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais, et qu'ils cherchent à se venger en toute occasion. Comme ils ont l'odorat excellent et peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin, ils pourroient aisément le suivre à la piste. Les anciens ont écrit que les éléphans arrachent l'herbe des endroits où le chasseur a passé, et qu'ils se la donnent de main en main pour que tous soient informés du passage et de la marche de l'enne-

mi. Ces animaux aiment le bord des fleuves, les profondes vallées, les lieux ombragés et les terreins humides; ils ne peuvent se passer d'eau, et la troublent avant de la boire; ils en remplissent souvent leur trompe, soit pour la porter à leur bouche ou seulement pour se rafraîchir le nez, et s'amuser en la répandant à flot ou l'aspergeant à la ronde; ils ne peuvent supporter le froid et souffrent aussi de l'excès de la chaleur, car pour éviter la trop grande ardeur du soleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus sombres, ils se mettent aussi assez souvent dans l'eau; le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à nager, ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux, et d'ailleurs la longueur de leur trompe qu'ils redressent en haut et par laquelle ils respirent, leur ôte toute crainte d'être submergés.

Leurs alimens ordinaires sont des

racines, des herbes, des feuilles et du bois tendre : ils mangent aussi des fruits et des grains, mais ils dédaignent la chair et le poisson. Lorsque l'un d'entr'eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres et les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu, et lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux ; leur corps étant d'un poids énorme, ils écachent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbe par jour ; n'arrivant jamais qu'en nombre, ils dévastent donc une campagne en une heure. Aussi les Indiens et les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur visite et de les détourner, en faisant de grands bruits, de grands feux autour de leurs terres cultivées ; sou-

vent malgré ces précautions, les éléphans viennent s'en emparer, en chassent le bétail domestique, font fuir les hommes et quelquefois renversent de fond en comble leurs minces habitations. Il est difficile de les épouvanter, et ils ne sont guère susceptibles de crainte. La seule chose qui les surprenne et puisse les arrêter, sont les feux d'artifice, les pétards qu'on leur lance, et dont l'effet subit et promptement renouvelé les saisit et leur fait quelquefois rebrousser chemin. On vient très-rarement à bout de les séparer les uns des autres, car ordinairement ils prennent tous ensemble le même parti d'attaquer, de passer indifféremment, ou de fuir.

Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif; la troupe se sépare par couples que le desir avoir formés d'avance; ils se prennent par choix, se dérobent, et

dans leur marche l'amour paroît les précéder et la pudeur les suivre; car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vu s'accoupler, ils craignent sur-tout les regards de leurs semblables, et connoissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence, et de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais, ils gagnent les solitudes les plus profondes pour se livrer sans témoins, sans trouble et sans réserve, à toutes les impulsions de la nature; elles sont d'autant plus vives et plus durables, qu'elles sont plus rares et plus long-temps attendues; la femelle porte deux ans; lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient, et ce n'est qu'à la troisième année que renaît la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit, lequel au moment de sa naissance a des dents, tête par la gueule, comme les autres animaux, et est déjà plus gros qu'un sanglier; cepen-

dant les défenses ne sont pas encore apparentes, elles commencent à percer peu de temps après, et à l'âge de six mois elles sont de quelques pouces de longueur; l'éléphant à six mois est déjà plus gros qu'un bœuf, et les défenses continuent de grandir et de croître jusqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien et soit en liberté; car on n'imagine pas à quel point l'esclavage et les alimens apprêtés détériorent le tempérament et changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le dompter, de le soumettre, de l'instruire, et comme il est plus fort et plus intelligent qu'un autre, il sert plus à propos, plus puissamment et plus utilement; mais apparemment le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur, car quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dé-

génère en fureur : ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toutes espèces pour arrêter ses mouvemens et briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté ; il n'est pas du nombre de ces esclaves nés que nous propageons, mutilons, ou multiplions pour notre utilité ; ici l'individu seul est esclave, l'espèce demeure indépendante, et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'éléphant des sentimens élevés au-dessus de la nature commune des bêtes : ressentir les ardeurs les plus vives et refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour et conserver la pudeur, sont peut-être le dernier effort des vertus humaines, et ne sont dans ce majestueux animal que des

actes ordinaires, auxquels il n'a jamais manqué; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins, plus forte que la passion même, en suspend, en détruit les effets, excite en même temps la colère, et fait que dans ces momens il est plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il étoit possible, douter de ce fait, mais les naturalistes, les historiens, les voyageurs, assurent tous de concert que les éléphans n'ont jamais produit dans l'état de domesticité. Les rois des Indes en nourrissent en grand nombre, et après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquens les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur. Il n'y a donc aucun éléphant domestique qui n'ait été sauvage auparavant, et la manière de les prendre, de les dompter, de les

soumettre, mérite une attention particulière. Au milieu des forêts et dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qu'on environne d'une forte palissade; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux contre lesquels on attache des traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux : cette palissade est faite à claire-voie, en sorte qu'un homme peut y passer aisément : on y laisse une autre grande ouverture, par laquelle l'éléphant peut entrer, et cette baie est surmontée d'une trappe suspendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer jusque dans cette enceinte, il faut l'aller chercher; on conduit une femelle en chaleur et privée dans la forêt, et lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour; le mâle sauvage y répond à l'instant et se met en marche pour la joindre : on la

fait marcher elle-même en lui faisant de temps en temps répéter l'appel, elle arrive la première à l'enceinte où le mâle la suivant à la piste entre par la même porte; dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit, et lorsqu'il apperçoit les chasseurs, elle se change en fureur : on lui jette des cordes à nœuds coulans pour l'arrêter, on lui met des entraves aux jambes et à la trompe, on amène deux ou trois éléphans privés et conduits par des hommes adroits; on essaie de les attacher avec l'éléphant sauvage; enfin l'on vient à bout par adresse, par force, par tourment et par caresse, de le dompter en peu de jours. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, et je me contenterai de citer les voyageurs qui ont été témoins oculaires de la chasse des éléphans; elle est différente, suivant les différens pays, et suivant la puissance et les facultés de ceux qui leur font la guerre, car au



lieu de construire, comme les rois de Siam, des murailles, des terrasses, ou de faire des palissades, des parcs et de vastes enceintes, les pauvres Nègres se contentent des piéges les plus simples en creusant sur leur passage des fosses assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.

Les Hollandais de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphans en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux princes indiens; souvent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, et que ces marchands ne peuvent vendre : ces éléphans, défectueux et rebutés, restent à leur maître pendant nombre d'années, et l'on s'en sert pour la chasse des éléphans sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la néligence des gar-

diens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle est en chaleur, dénoue et rompt, pendant la nuit, les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphans sauvages, s'accouple et devient pleine: les gardiens vont la chercher par-tout dans les bois, en l'appelant par son nom; elle revient dès-lors sans contrainte, et se laisse ramener tranquillement à son étable; c'est ainsi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite, en sorte qu'il est plus que probable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pieds du Rhin; il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, et peut vivre soixante-dix, quatre-vingts, et même cent ans.

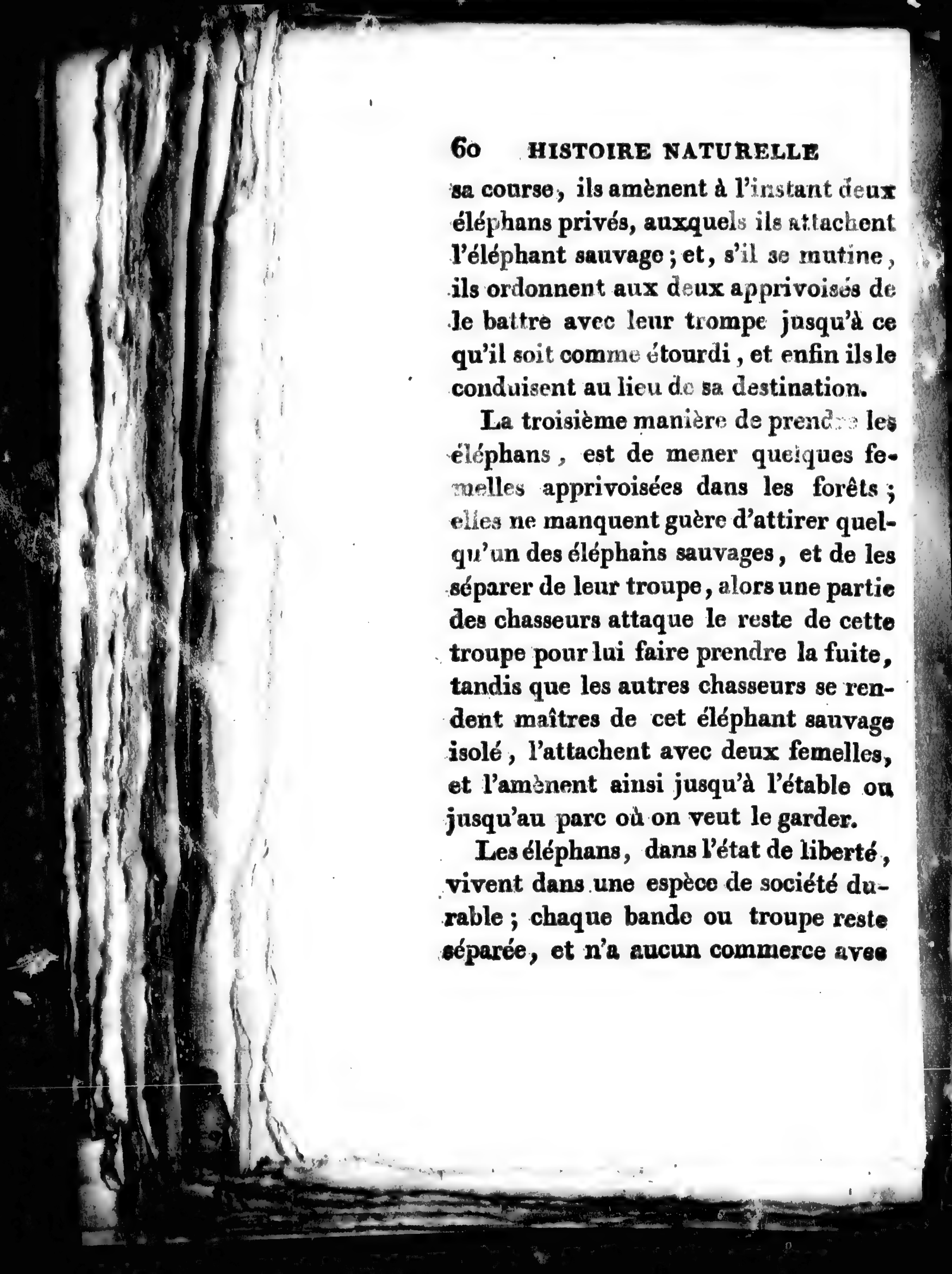
Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze

années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à-la-fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante, parmi lesquels il y avoit des éléphans tout jeunes; et il dit qu'on ne pouvoit pas reconnoître quelles étoient les mères de chacun de ces petits éléphans, car tous ces jeunes animaux paroissent faire manse commune; ils tètent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit qu'elles ayent elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en ayent point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphans de trois manières différentes; ils vont ordinairement en troupes séparées, quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre; la première manière de les prendre est de les entourer par un attroupement de quatre

ou cinq cents hommes qui, resserrant toujours ces animaux de plus près, en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours et des torches allumées, les forcent à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes palissades, dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande pas un si grand appareil; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes et agiles à la course, qui vont les chercher dans les bois; ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphans, qu'ils agacent et inquiètent au point de les mettre en fuite; ils les suivent aisément à la course, et leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière: ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre; et, lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans



sa course, ils amènent à l'instant deux éléphans privés, auxquels ils attachent l'éléphant sauvage ; et, s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à ce qu'il soit comme étourdi, et enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphans, est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts ; elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphans sauvages, et de les séparer de leur troupe, alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, et l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphans, dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable ; chaque bande ou troupe reste séparée, et n'a aucun commerce avec

d'autres troupes, et même ils paroissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses et les plus longues, marchent à la tête; et s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, et paroissent sonder le terrein du rivage opposé; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, et dès lors la troupe avertie entre dans la rivière, et, nageant en file, les éléphans adultes transportent leurs petits en se les donnant pour ainsi dire de main en main; après quoi tous les autres les suivent, et arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphans sépa-



rés et errans seuls et éloignés des autres, et qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étoient bannis de toute société. Ces éléphans solitaires ou reprouvés sont très-méchans, ils attaquent souvent les hommes et les tuent ; et tandis que, sur le moindre mouvement, et à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation), une troupe entière d'éléphans s'éloignera, ces éléphans solitaires l'attendent non-seulement de pied-ferme, mais même l'attaquent avec fureur, en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusil. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphans ensemble, ils vivent seuls et sont tous mâles ; et l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vus les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a

assisté, et parmi des milliers d'éléphans qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses et grandes défenses; et quoique ces éléphans ayent autant de force et de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses, minces et obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à-peu-près; et on ne peut, dit-il, guère voir, avant l'âge de douze à quatorze ans, si leurs défenses deviendront longues, ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcellus Bles m'a écrit, en dernier lieu, qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis long-temps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avoit assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphans, qui ne deviennent jamais plus gros qu'une genisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi; il est vrai,

ajoute-t-il, qu'on ne voit pas souvent ces petits éléphans, dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres; la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille ; ils ont plus de poil que les autres éléphans, ils sont aussi plus sauvages, et au moindre bruit s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

L'éléphant une fois dompté, devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux : il s'attache à celui qui le soigne, il le caresse, le prévient et semble deviner tout ce qui peut lui plaire ; en peu de temps il vient à comprendre les signes et même à entendre l'expression des sons ; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, et il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître, il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation ; car ses mouvemens sont

toujours mesurés, et son caractère paroît tenir de la gravité de sa masse, on lui apprend aisément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter ; il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer ; il s'en sert pour enlever des fardeaux et aide lui-même à se charger ; il se laisse vêtir et semble prendre plaisir à se voir couvert de harnois dorés et de housses brillantes ; on l'attelle, on l'attache par des traits à des chariots, des charrues, des navires, des cabestans ; il tire également, continûment et sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal-à-propos, et qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement est monté sur son cou et se sert d'une verge de fer, dont l'extrémité fait le crochet, ou qui est armée d'un poinçon avec lequel on le pique

sur la tête, à côté des oreilles pour l'avertir, le détourner ou le presser, mais souvent la parole suffit, sur-tout s'il a eu le temps de faire connoissance complète avec son conducteur et de prendre en lui une entière confiance; son attachement devient quelquefois si fort, si durable, st son affection si profonde, qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre, et qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret d'avoir, dans un accès de colère, tué son gouverneur.

L'espèce de l'éléphant ne laisse pas d'être nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois et un seul petit tous les deux ou trois ans. Plus la vie des animaux est courte et plus leur production est nombreuse; dans l'éléphant la durée de la vie compense le petit nombre, et s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il vive deux siècles et qu'il engendre jusqu'à cent vingt ans, chaque couple produit quarante petits

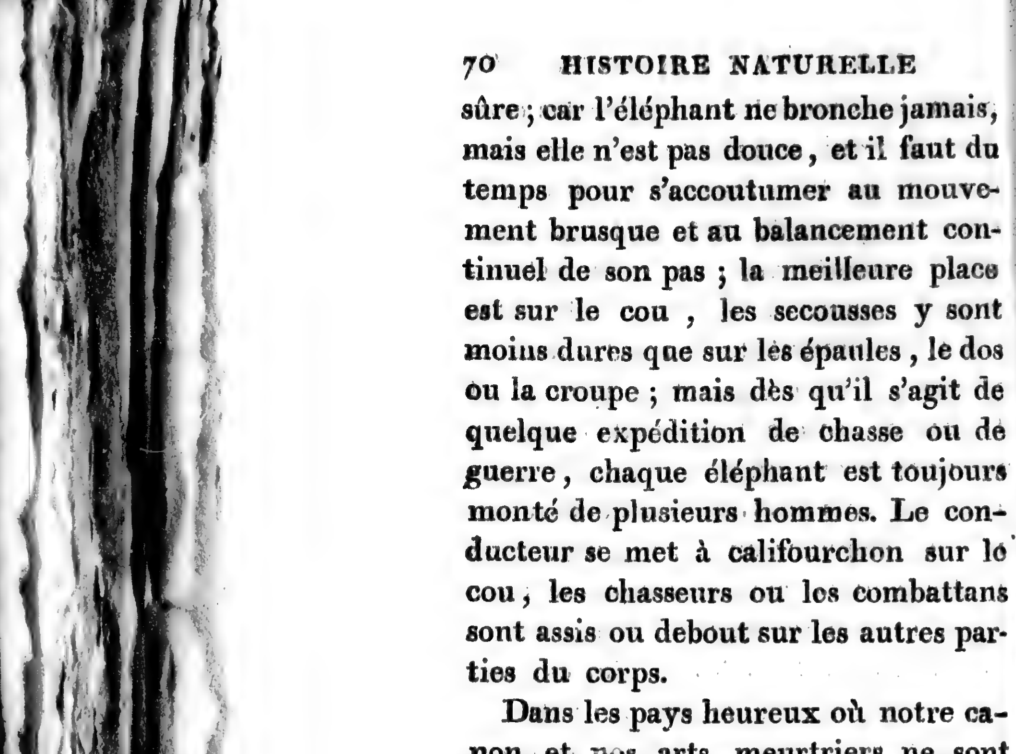
dans cet espace de temps : d'ailleurs n'ayant rien à craindre des autres animaux, et les hommes même ne les prenant qu'avec beaucoup de peine, l'espèce se soutient et se trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique et de l'Asie; il y en a beaucoup à Ceylan, au Mogol, à Bengale, à Siam, à Pégu, et dans toutes les autres parties de l'Inde : il y en a aussi, et peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie et constans pour leur climat; car quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paroît pas qu'ils ayent jamais tenté de s'y établir ni même d'y voyager; ils étoient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paroît pas qu'Homère, qui parle de l'ivoire, connût l'animal qui le porte. Alexandre



est le premier qui ait montré l'éléphant à l'Europe ; il fit passer en Grèce ceux qu'il avoit conquis sur Porus ; et ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus, plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente, et avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal ensuite en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, et les conduisit, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial les Indiens se sont servis d'éléphans à la guerre : chez ces nations mal disciplinées, c'étoit la meilleure troupe de l'armée, et tant que l'on n'a combattu qu'avec le fer, celle qui décidoit ordinairement du sort des batailles : cependant l'on voit par l'histoire, que les Grecs et les Romains s'accoutumèrent bientôt à ces monstres de guerre ; ils ouvroient leurs rangs pour les laisser passer ; ils ne cherchoient point à les blesser, mais lan-

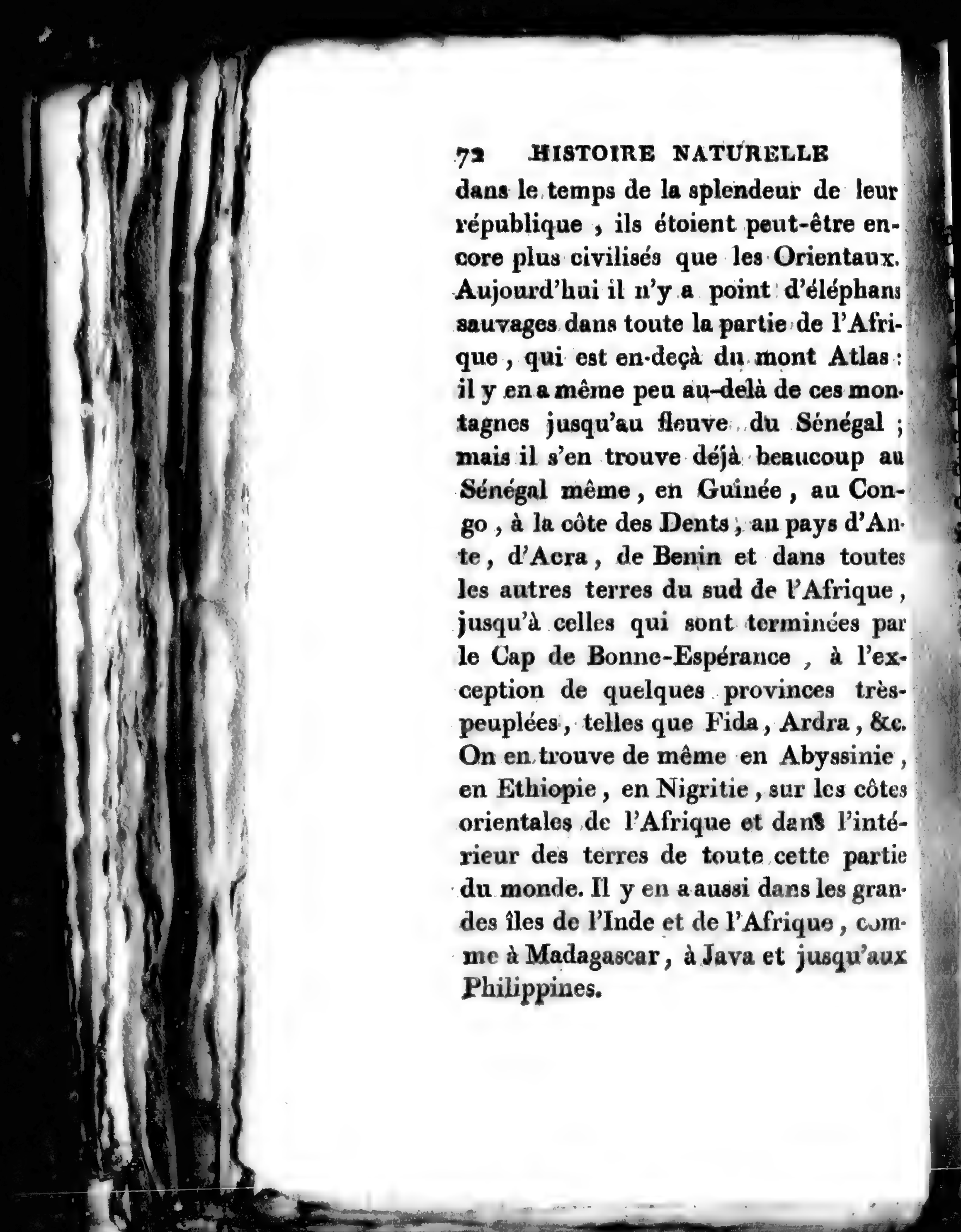
çoient tous leurs traits contre les conducteurs qui se pressoient de se rendre, et de calmer les éléphans dès qu'ils étoient séparés du reste de leurs troupes; et maintenant que le feu est devenu l'élément de la guerre et le principal instrument de la mort, les éléphans qui en craignent et le bruit et la flamme, seroient plus embarrassans, plus dangereux qu'utiles dans nos combats. Les rois des Indes font encore armer des éléphans en guerre ; mais c'est plutôt pour la représentation que pour l'effet : ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui est d'asservir leurs semblables; ils s'en servent pour dompter les éléphans sauvages. Le plus puissant des monarques de l'Inde, n'a pas aujourd'hui deux cents éléphans de guerre, ils en ont beaucoup d'autres pour le service et pour porter les grandes cages de treillage dans lesquelles ils font voyager leurs femmes: c'est une monture très-



sûre ; car l'éléphant ne bronche jamais, mais elle n'est pas douce, et il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement brusque et au balancement continuel de son pas ; la meilleure place est sur le cou , les secousses y sont moins dures que sur les épaules, le dos ou la croupe ; mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque éléphant est toujours monté de plusieurs hommes. Le conducteur se met à califourchon sur le cou, les chasseurs ou les combattans sont assis ou debout sur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon et nos arts meurtriers ne sont qu'imparfaitement connus , on combat encore avec des éléphans ; à Cochin et dans le reste du Malabar on ne se sert point de chevaux , et tous ceux qui ne combattent pas à pied, sont montés sur des éléphans. Il en est à-peu-près de même au Tonquin , à Siam , à

Pégu où le roi et tous les grands seigneurs ne sont jamais montés que sur des éléphans : les jours de fête, ils sont précédés et suivis d'un nombreux cortége de ces animaux pompeusement parés de plaques de métal brillantes, et couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or et d'argent, on leur peint les oreilles et les joues, on les couronne de guirlandes, on leur attache des sonnettes : ils semblent se complaire à la parure, et plus on leur met d'ornemens, plus ils sont caressans et joyeux. Au reste, l'Inde méridionale est le seul pays où les éléphans soient policés à ce point : en Afrique, on sait à peine les dompter. Les Asiatiques, très-anciennement civilisés, se sont fait une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant, et l'ont instruit et modifié selon leurs mœurs. Mais de tous les Africains, les seuls Carthaginois ont autrefois dressé des éléphans pour la guerre, parce que



dans le temps de la splendeur de leur république, ils étoient peut-être encore plus civilisés que les Orientaux. Aujourd'hui il n'y a point d'éléphans sauvages dans toute la partie de l'Afrique, qui est en-deçà du mont Atlas : il y en a même peu au-delà de ces montagnes jusqu'au fleuve du Sénégal ; mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même, en Guinée, au Congo, à la côte des Dents, au pays d'Ante, d'Acra, de Benin et dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique, jusqu'à celles qui sont terminées par le Cap de Bonne-Espérance, à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida, Ardra, &c. On en trouve de même en Abyssinie, en Ethiopie, en Nigritie, sur les côtes orientales de l'Afrique et dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a aussi dans les grandes îles de l'Inde et de l'Afrique, comme à Madagascar, à Java et jusqu'aux Philippines.

Après avoir conféré les témoignages des historiens et des voyageurs, il nous a paru que les éléphans sont actuellement plus nombreux, plus fréquens en Afrique qu'en Asie; ils y sont aussi moins défians, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes : il semble qu'ils connoissent l'impéritie et le peu de puissance des hommes auxquels ils ont affaire dans cette partie du monde; ils viennent tous les jours et sans aucune crainte jusqu'à leurs habitations; ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle et dédaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux; ils ne les regardent pas comme des êtres puissans, forts et redoutables, mais comme une espèce cauteleuse, qui ne fait que dresser des embûches, qui n'ose les attaquer en face, et qui ignore l'art de les réduire en servitude. C'est en effet par cet art connu de tout temps par les Orientaux, que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre; les éléphans sauva-

ges, qu'ils rendent domestiques, deviennent par la captivité autant d'eunuques volontaires dans lesquels se tarit chaque jour la source des générations; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soutient et pourroit même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation. Je ne vois pas qu'on puisse attribuer à une autre cause cette différence de nombre dans l'espèce; car en considérant les autres effets, il paroît que le climat de l'Inde méridionale et de l'Afrique orientale est la vraie patrie, le pays naturel et le séjour le plus convenable à l'éléphant; il y est beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée et dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale; l'Inde méridionale et l'Afrique orientale, sont dont les contrées dont la terre et le ciel lui conviennent le mieux; et en effet, il craint l'excessive chaleur,

il n'habite jamais dans les sables brûlans, et il ne se trouve en grand nombre dans le pays des Nègres, que le long des rivières et non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes, les plus puissans, les plus courageux de l'espèce et dont les armes sont les plus fortes et les plus grandes, s'appellent *éléphans de montagne*, et habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les alimens plus sains, leur nature arrive à son plein développement et acquiert toute son étendue, toute sa perfection.

En général, les éléphans d'Asie l'emportent par la taille, par la force, &c. sur ceux de l'Afrique ; et en particulier ceux de Ceylan sont encore supérieurs à tous ceux de l'Asie, non par la grandeur, mais par le courage et par l'intelligence : probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs ; mais tous les voyageurs ont célébré

les éléphans de cette île, où, comme l'on sait, le terrein est groupé par montagnes, qui vont en s'élevant à mesure qu'on avance vers le centre, et où la chaleur, quoique très-grande, n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée et dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les anciens qui ne connoissoient de cette partie du monde que les terres situées entre le mont Atlas et la Méditerranée, avoient remarqué que les éléphans de la Libye étoient bien plus petits que ceux des Indes; il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de l'Afrique, et cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article du Lion, que les hommes y sont plus nombreux de nos jours, qu'ils ne l'étoient dans le siècle de Carthage. Les éléphans se sont retirés à mesure que les hommes les ont inquiétés; mais en voyageant sous le ciel de l'Afrique, ils n'ont pas changé de nature; car ceux du Séné-

gal, de la Guinée, &c. sont, comme l'étoient ceux de la Libye, beaucoup plus petits que ceux des Grandes-Indes.

La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur ; les éléphans des Indes portent aisément trois ou quatre milliers ; les plus petits, c'est-à-dire, ceux d'Afrique, enlèvent librement un poids de deux cents livres avec leur trompe, et le placent eux-mêmes sur leurs épaules ; ils prennent dans cette trompe une grande quantité d'eau qu'ils rejettent en haut ou à la ronde, à une ou deux toises de distance ; ils peuvent porter plus d'un millier pesant sur leurs défenses ; la trompe leur sert à casser les branches des arbres, et les défenses à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vîtesse de leur mouvement, comparée à la masse de leur corps : ils font au pas ordinaire à-peu-près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot, et autant

qu'un cheval au galop lorsqu'ils courent, ce qui dans l'état de liberté ne leur arrive guère que quand ils sont animés de colère ou poussés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphans domestiques; ils font aisément et sans fatigue quinze ou vingt lieues par jour; et quand on veut les presser, ils peuvent en faire trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin, et l'on peut aussi les suivre de très-près à la piste, car les traces qu'ils laissent sur la terre ne sont pas équivoques; et dans les terreins où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un éléphant domestique rend peut-être à son maître plus de service que cinq ou six chevaux, mais il lui faut du foin et une nourriture abondante et choisie; il coûte environ quatre francs ou cent sous par jour à nourrir. On lui donne ordinairement du riz crud ou cuit, mêlé avec de l'eau, et

on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour, pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur; on lui donne aussi de l'herbe pour le rafraîchir, car il est sujet à s'échauffer, et il faut le mener à l'eau et le laisser baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend aisément à se laver lui-même; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, et ensuite en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flots sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphans; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses, et même avec leur gueule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les dents; que joignant l'intelligence à la

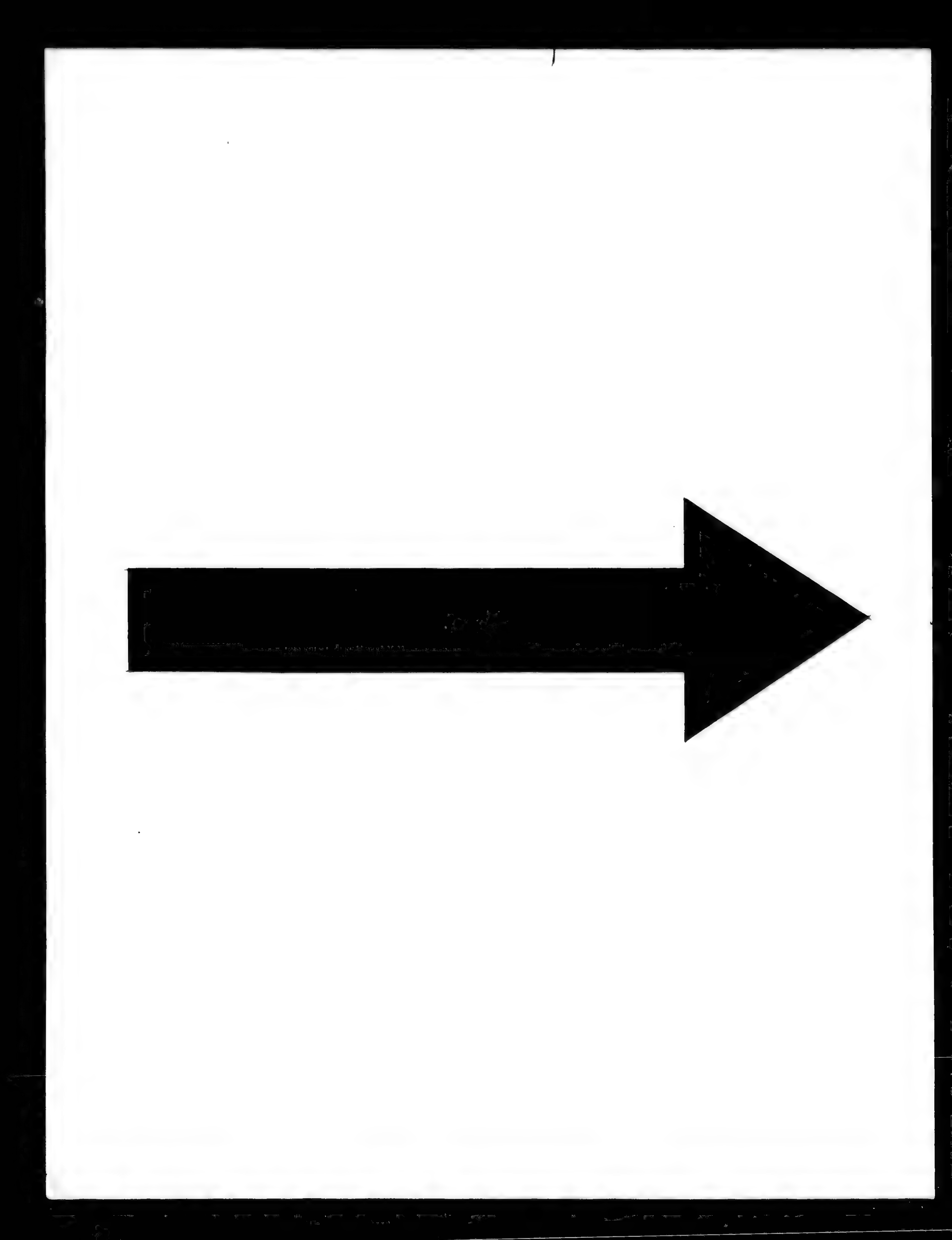
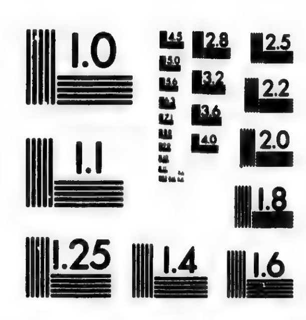


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie; qu'ils font tourner et passer ces paquets du bord des eaux, dans un bateau sans les laisser mouiller, les posant doucement et les arrangeant où l'on veut les placer : et quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essayent avec leur trompe s'ils sont bien situés, et que quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler et l'établir solidement, &c.

Lorsque l'éléphant est bien soigné, il vit long-temps quoiqu'en captivité, et l'on doit présumer que dans l'état de liberté, sa vie est encore plus longue. Quelques auteurs ont écrit qu'il vivoit quatre ou cinq cents ans, d'autres deux ou trois cents, et d'autres enfin cent vingt, cent trente, ou cent cinquante ans. Je crois que le terme moyen est le vrai, et que si l'on s'est assuré que des éléphans captifs

vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui sont libres et qui jouissent de toutes les aisances de la vie et de tous les droits de la nature, doivent vivre au moins deux cents ans; de même si la durée de la gestation est de deux ans, et s'il leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer. Au reste, la captivité abrège moins leur vie que la disconvenance du climat; quelque soin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas long-temps dans les pays tempérés et encore moins dans les climats froids; celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV en 1668, et qui n'avoit alors que quatre ans, mourut à dix-sept ans, au mois de janvier 1681, et ne subsista que treize ans dans la ménagerie de Versailles, où cependant il étoit traité soigneusement et nourri largement; on lui donnoit tous les jours quatre-

vingt livres de pain, douze pintes de vin et deux seaux de potage, où il entroit encore quatre ou cinq livres de pain; et de deux jours l'un, au lieu de potages, deux seaux de riz cuit dans l'eau, sans compter ce qui lui étoit donné par ceux qui le visitoient : il avoit encore tous les jours une gerbe de blé pour s'amuser, car après avoir mangé le grain des épis, il faisoit des poignées de la paille, et il s'en servoit pour chasser les mouches; il prenoit plaisir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faisoit fort adroitement avec sa trompe, et comme on le menoit promener presque tous les jours, il arrachoit l'herbe et la mangeoit. L'éléphant qui étoit dernièrement à Naples, où, comme l'on sait, la chaleur est plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années : ceux qu'on a transportés vivans jusqu'à Pétersbourg, périssent successivement malgré l'abri, les couvertu-

res, les poêles; ainsi l'on peut assurer que cet animal ne peut subsister de lui-même nulle part en Europe, et encore moins s'y multiplier. Mais je suis étonné que les Portugais qui ont connu, pour ainsi dire, les premiers le prix et l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales n'en aient pas transporté dans les climats chauds du Brésil, où peut-être en les laissant libres, ils auroient peuplé. La couleur ordinaire des éléphans est d'un gris cendré ou noirâtre; les blancs, comme nous l'avons dit, sont extrêmement rares, et on cite ceux qu'on a vus en différens temps dans quelques endroits des Indes, où il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont roux, et ces éléphans blancs et rouges sont très-estimés; au reste ces variétés sont si rares, qu'on ne doit pas les regarder comme subsistantes par des races distinctes dans l'espèce; mais plutôt comme des qualités accidentelles et purement indivi-

duelles ; car s'il en étoit autrement, on connoîtroit le pays des éléphans blancs, celui des rouges, et celui des noirs, comme l'on connoît les climats des hommes blancs, rouges et noirs. « On trouve aux Indes des éléphans de trois sortes, dit le Père Vincent Marie : les blancs qui sont les plus grands, les plus doux, les plus paisibles, sont estimés et adorés par plusieurs nations, comme des dieux ; les roux, tels que ceux de Ceylan, quoiqu'ils soient les plus petits de corsage, sont les plus valeureux, les plus forts, les plus nerveux, les meilleurs pour la guerre ; les autres, soit par inclination naturelle, soit parce qu'ils reconnoissent en eux quelque chose de plus excellent, leur portent un grand respect ; la troisième espèce est celle des noirs, qui sont les plus communs et les moins estimés. Cet auteur est le seul qui paroisse indiquer que le climat particulier des éléphans roux ou rouges est Ceylan ; les autres

voyageurs n'en font aucune mention. Il assure aussi que les éléphans de Ceylan sont plus petits que les autres. Thévenot dit la même chose dans la relation de son voyage, *page 260*, mais d'autres disent ou indiquent le contraire : enfin le Père Vincent Marie est encore le seul qui ait écrit que les éléphans blancs sont les plus grands : le Père Tachard assure, au contraire, que l'éléphant blanc du roi de Siam étoit assez petit, quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au sujet de la grandeur des éléphans dans les différens pays, et réduit les différentes mesures dont ils se sont servis, il me paroît que les plus petits éléphans sont ceux de l'Afrique occidentale et septentrionale, et que les anciens, qui ne connoissoient que cette partie septentrionale de l'Afrique, ont eu raison de dire qu'en général les éléphans des Indes étoient beaucoup plus grands que

ceux de l'Afrique. Mais dans les terres orientales de cette partie du monde, qui étoient inconnues des anciens, les éléphans se sont trouvés aussi grands, et peut-être même plus grands qu'aux Indes ; et dans cette dernière région, il paroît que ceux de Siam, de Pégu, &c. l'emportent par la taille sur ceux de Ceylan, qui cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, sont les plus courageux et les plus intelligens.

Après avoir indiqué les principaux faits au sujet de l'espèce, examinons en détail les facultés de l'individu, les sens, les mouvemens, la grandeur, la force, l'adresse, l'intelligence, &c. L'éléphant a les yeux très-petits relativement au volume de son corps, mais ils sont brillans et spirituels; et ce qui les distingue de ceux de tous les autres animaux, c'est l'expression pathétique du sentiment et la conduite presque réfléchie de tous leurs mouvemens ; il

les tourne lentement et avec douceur vers son maître, il a pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorsqu'il parle, le coup-d'œil de l'intelligence quand il l'a écouté, celui de la pénétration lorsqu'il veut le prévenir; il semble réfléchir, délibérer, penser et ne se déterminer qu'après avoir examiné et regardé à plusieurs fois et sans précipitation, sans passion, les signes auxquels il doit obéir. Les chiens, dont les yeux ont beaucoup d'expression, sont des animaux trop vifs pour qu'on puisse distinguer aisément les nuances successives de leurs sensations; mais comme l'éléphant est naturellement grave et modéré, on lit pour ainsi dire dans ses yeux, dont les mouvemens se succèdent lentement, l'ordre et la suite de ses affections intérieures.

Il a l'ouïe très-bonne, et cet organe est à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant

que dans aucun autre animal; ses oreilles sont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne, et applaties contre la tête comme celles de l'homme : elles sont ordinairement pendantes; mais il les relève et les remue avec une grande facilité, elles lui servent à essuyer ses yeux, à les préserver de l'incommodité de la poussière et des mouches. Il se délecte au son des instrumens, et paroît aimer la musique; il apprend aisément à marquer la mesure, à se remuer en cadence et à joindre à propos quelques accens au bruit des tambours et au son des trompettes. Son odorat est exquis, et il aime avec passion les parfums de toute espèce et sur-tout les fleurs odorantes; il les choisit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets, et après en avoir savouré l'odeur, il les porte à sa bouche et semble les goûter. La fleur d'orange est un de ses mets les plus délicieux, il

dépouille avec sa trompe un oranger de toute sa verdure et en mange les fruits, les fleurs, les feuilles et jusqu'au jeune bois. Il choisit dans les prairies les plantes odoriférantes, et dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagoux; et comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non-seulement les feuilles, les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines: car quand il ne peut arracher ces branches avec sa trompe, il les déracine avec ses défenses.

A l'égard du sens du toucher, il ne l'a, pour ainsi dire, que dans la trompe, mais il est aussi délicat, aussi distinct dans cette espèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe, composée de membranes, de nerfs et de muscles, est en même temps un membre capable de mouvement et un organe de sentiment; l'animal peut non-seulement la remuer, la fléchir, mais

il peut la raccourcir, l'alonger, la courber et la tourner en tout sens; l'extrémité de la trompe est terminée par un rebord qui s'alonge par le dessus en forme de doigt; c'est par le moyen de ce rebord et de cette espèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec les doigts; il ramasse à terre les plus petites pièces de monnoie, il cueille les herbes et les fleurs en les choisissant une à une; il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clefs et poussant les verroux; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume. On ne peut même disconvenir que cette main de l'éléphant n'ait plusieurs avantages sur la nôtre : elle est d'abord, comme on vient de le voir, également flexible et tout aussi adroite pour saisir, palper en gros et toucher en détail. Toutes ces opérations se font par le moyen de l'appendice en manière de doigt situé

à la partie supérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, et laisse dans le milieu une concavité faite en forme de tasse, au fond de laquelle se trouvent les deux orifices des conduits communs de l'odorat et de la respiration. L'éléphant a donc le nez dans la main, et il est le maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts, et d'attirer par une forte succion les liquides, ou d'enlever des corps solides très-pesans en appliquant à leur surface le bord de sa trompe, et faisant un vide au-dedans par aspiration.

La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement et la puissance de succion se trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les instrumens dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non-seulement un instrument organique,

mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées, sont en même temps la cause et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés qui distinguent l'éléphant et l'élèvent au-dessus de tous les animaux. Il est moins sujet qu'aucun autre aux erreurs du sens de la vue, parce qu'il les rectifie promptement par le sens du toucher, et que se servant de sa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées nettes de la distance par ce moyen, au lieu que les autres animaux (à l'exception du singe et de quelques autres, qui ont des espèces de bras et de mains) ne peuvent acquérir ces mêmes idées qu'en parcourant l'espace avec leur corps. Le toucher est de tous les sens celui qui est le plus relatif à la connoissance; la délicatesse du toucher donne l'idée de la substance des corps, la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme exté-

rieure, la puissance de succion celle de leur pesanteur, l'odorat celle de leurs qualités, et la longueur du bras celle de leur distance; ainsi par un seul et même membre, et pour ainsi dire, par un acte unique ou simultané, l'éléphant sent, apperçoit et juge plusieurs choses à la fois; or une sensation multiple équivaut en quelque sorte à la réflexion; donc quoique cet animal soit, ainsi que tous les autres, privé de la puissance de réfléchir, comme ses sensations se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont contemporaines, et pour ainsi dire, indivises les unes avec les autres, il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées et qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui transmettre. La réminiscence doit être ici plus parfaite que dans aucune autre espèce d'animal; car la mémoire tient beaucoup aux circonstances des actes, et toute sensation isolée, quoique très-

vive, ne laisse aucune trace distincte ni durable; mais plusieurs sensations combinées et contemporaines font des impressions profondes et des empreintes étendues; en sorte que si l'éléphant ne peut se rappeler une idée par le seul toucher, les sensations voisines et accessoires de l'odorat et de la force de succion, qui ont agi en même temps que le toucher, lui aident à s'en rappeler le souvenir; dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidelle, est de se servir successivement de tous nos sens pour considérer un objet, et c'est faute de cet usage combiné des sens que l'homme oublie plus de choses qu'il n'en retient.

Au reste, quoique l'éléphant ait plus de mémoire et plus d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau plus petit que la plupart d'entr'eux, relativement au volume de son corps: ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière, que

le cerveau n'est point le siége des sentimens, le *sensorium* commun, lequel réside au contraire dans les nerfs des sens et dans les membranes de la tête ; aussi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant, sont en si grande quantité, qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui se distribuent dans le reste du corps. C'est donc en vertu de cette combinaison singulière des sens et de ces facultés uniques de la trompe, que cet animal est supérieur aux autres par l'intelligence, malgré l'énormité de sa masse, malgré la disproportion de sa forme ; car l'éléphant est en même temps un miracle d'intelligence et un monstre de matière : le corps très-épais et sans aucune souplesse, le cou court et presque inflexible, la tête petite et difforme, les oreilles excessives et le nez encore beaucoup plus excessif, les yeux trop petits, ainsi que la gueule, le membre génital et la queue ; les jambes mas-

sives, droites et peu flexibles, le pied si court et si petit qu'il paroît être nul, la peau dure, épaisse et calleuse : toutes ces difformités paroissant d'autant plus, que toutes sont modelées en grand ; toutes d'autant plus désagréables à l'œil, que la plupart n'ont point d'exemple dans le reste de la nature ; aucun animal n'ayant ni la tête, ni les pieds, ni le nez, ni les oreilles, ni les défenses faites ou placées comme celles de l'éléphant.

Il résulte, pour l'animal, plusieurs inconvéniens de cette conformation bizarre ; il peut à peine tourner la tête, il ne peut se tourner lui-même, pour rétrograder, qu'en faisant un circuit : les chasseurs qui l'attaquent par-derrière ou par le flanc, évitent les effets de sa vengeance par des mouvemens cirulaires, ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour se tourner contr'eux. Les jambes, dont la rigidité n'est pas

aussi grande que celle du cou et du corps, ne fléchissent néanmoins que lentement et difficilement; elles sont fortement articulées avec les cuisses. Il a le genou comme l'homme, et le pied aussi bas; mais ce pied sans étendue, est aussi sans ressort et sans force, et le genou est dur et sans souplesse: cependant tant que l'éléphant est jeune et qu'il se porte bien, il le fléchit pour se coucher, pour se laisser ou monter ou charger; mais dès qu'il est vieux ou malade, ce mouvement devient si difficile qu'il aime mieux dormir debout, et que si on le fait coucher par force, il faut ensuite des machines pour le relever et le remettre en pied. Les défenses qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale, comme les cornes des autres animaux, forment deux longs leviers qui, dans cette direction presque horizontale, fatiguent prodigieusement la tête et la tirent en

bas; en sorte que l'animal est quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de sa loge pour les soutenir et se soulager de leur poids. Il a le désavantage d'avoir l'organe de l'odorat très-éloigné de celui du goût, l'incommodité de ne pouvoir rien saisir à terre avec sa bouche, parce que son cou court ne peut plier pour laisser baisser assez la tête; il faut qu'il prenne sa nourriture et même sa boisson avec le nez, il la porte ensuite, non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier; et lorsque sa trompe est remplie d'eau, il en fourre l'extrémité jusqu'à la racide de la langue, apparemment pour rabaisser l'épiglotte et pour empêcher la liqueur qui passe avec impétuosité d'entrer dans le larynx; car il pousse cette eau par la force de la même haleine qu'il avoit employée pour la pomper, elle sort de la trompe avec bruit, et entre dans le gosier avec précipitation; la langue, la bouche ni les lèvres

ne lui servent pas à sucer ou laper sa boisson. Dans l'accouplement, la femelle se couche sur le dos.

Ainsi l'éléphant ne s'accouple, ne mange, ni ne boit comme les autres animaux. Le son de sa voix est aussi très-singulier, si l'on en croit les anciens, elle se divise, pour ainsi dire, en deux modes très-différens et fort inégaux, il passe du son par le nez, ainsi que par la bouche, ce son prend des inflexions de cette longue trompette, il est rauque et filé comme celui d'un instrument d'airain, tandis que la voix qui passe par la bouche est entrecoupée de pauses courtes et de soupirs durs. Ce fait avancé par Aristote, et ensuite répété par les naturalistes et même par quelques voyageurs, est vraisemblablement faux, ou du moins n'est pas exact. M. de Bussy assure positivement que l'éléphant ne pousse aucun cri par la trompe : cependant comme en fermant exactement

la bouche, l'homme même peut rendre quelque son par le nez, il se peut que l'éléphant dont le nez est si grand, rende des sons par cette voie lorsque sa bouche est fermée ; quoi qu'il en soit, le cri de l'éléphant se fait entendre de plus d'une lieue, et cependant il n'est pas effrayant comme le rugissement du tigre ou du lion.

L'éléphant est encore singulier par la conformation des pieds et par la texture de la peau ; il n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes, la peau est tout-à-fait rase, il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, et ces soies sont très-clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières, au derrière de la tête, dans les trous des oreilles et au-dedans des cuisses et des jambes. L'épiderme dur et calleux a deux espèces de rides, les unes en creux et les autres en relief, il paroît déchiré par gerçures, et ressemble

assez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme et dans les animaux, l'épiderme est par-tout adhérent à la peau ; dans l'éléphant, il est seulement attaché par quelques points comme le sont deux étoffes piquées l'une sur l'autre : cet épiderme est naturellement sec et fort sujet à s'épaissir, il acquiert souvent trois ou quatre lignes d'épaisseur par le dessèchement successif des différentes couches qui se régénèrent les unes sous les autres ; c'est cet épaississement de l'épiderme qui produit l'*éléphantiasis* ou *lèpre sèche*, à laquelle l'homme dont la peau est dénuée de poil comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet : cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant, et pour la prévenir les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile, et d'entretenir par des bains fréquens la souplesse de la peau ; elle est très-sensible par-tout où elle n'est pas calleuse, dans les gerçures et dans les autres

endroits où elle ne s'est ni desséchée ni durcie : la piqûre des mouches se fait si bien sentir à l'éléphant, qu'il emploie non-seulement ses mouvemens naturels, mais même les ressources de son intelligence pour s'en délivrer ; il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe pour les frapper, il fronce sa peau par-tout où elle peut se contracter, et les écrase entre ses rides ; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille pour les chasser ; et lorsque tout cela lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe et en couvre tous les endroits sensibles ; on l'a vu se poudrer ainsi plusieurs fois par jour, et se poudrer à propos, c'est-à-dire en sortant du bain. L'usage de l'eau est presqu'aussi nécessaire à ces animaux, que celui de l'air et de la terre ; lorsqu'ils sont libres ils quittent rarement le bord des rivières, ils se mettent souvent dans l'eau jusqu'au ventre, et ils

y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes, où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel et à leur tempérament, on les lave avec soin, et on leur donne tout le temps nécessaire et toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes; on nettoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce, et ensuite on leur met des essences, de l'huile et des couleurs.

La conformation des pieds et des jambes est encore singulière et différente dans l'éléphant de ce qu'elle est dans la plupart des autres animaux: les jambes de devant paroissent avoir plus de hauteur que celles de derrière, cependant celles-ci sont un peu plus longues, elles ne sont pas pliées en deux endroits comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquelles la cuisse est presqu'entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, et les os du pied

si élevés et si longs qu'ils paroissent faire un grande partie de la jambe ; dans l'éléphant, au contraire, cette partie est très-courte et pose à terre ; il a le genou comme l'homme au milieu de la jambe et non pas près du ventre : ce pied si court et si petit est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau et dont aucun n'est apparent au-dehors. On voit seulement des espèces d'ongles dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit constant, car il y a toujours cinq doigts à chaque pied, et ordinairement aussi cinq ongles, mais quelquefois il ne s'en trouve que quatre ou même trois, et dans ce cas, ils ne correspondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reste, cette variété, qui n'a été observée que sur de jeunes éléphans transportés en Europe, paroît être purement accidentelle, et dépend vraisemblablement de la manière dont l'éléphant a été traité dans les premiers temps de

son accroissement. La plante du pied est revêtue d'une semelle de cuir dur comme la corne et qui déborde tout autour ; c'est de cette même substance dont sont formés les ongles.

Les oreilles de l'éléphant sont très-longues, il s'en sert comme d'un éventail, il les fait remuer et claquer comme il lui plaît ; sa queue n'est pas plus longue que l'oreille, et n'a ordinairement que deux pieds et demi ou trois pieds de longueur : elle est assez menue, pointue et garnie à l'extrémité d'une houppe de gros poils ou plutôt de filets de corne noirs, luisans et solides ; ce poil ou cette corne est de la grosseur et de la force d'un gros fil-de-fer, et un homme ne peut le casser en le tirant avec les mains quoiqu'il soit élastique et pliant ; au reste cette houppe de poils est un ornement très-recherché des Négresses, qui y attachent apparemment quelque superstition ; une queue d'éléphant se vend quelquefois

deux ou trois esclaves, et les Nègres hasardent souvent leur vie pour tâcher de la couper et de l'enlever à l'animal vivant. Outre cette houppe de gros poils qui est à l'extrémité, la queue est couverte, ou plutôt parsemée dans sa longueur, de soies dures et plus grosses que celles du sanglier ; il se trouve aussi de ces soies sur la partie convexe de la trompe et aux paupières, où elles sont quelquefois longues de plus d'un pied ; ces soies ou poils aux deux paupières ne se trouvent guère que dans l'homme, le singe et l'éléphant.

Le climat, la nourriture et la condition influent beaucoup sur l'accroissement et la grandeur de l'éléphant; en général, ceux qui sont pris jeunes et réduits à cet âge en captivité n'arrivent jamais aux dimensions entières de la nature ; les plus grands éléphans des Indes et des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur ; les plus petits, qui se trouvent au Sé-

négal et dans les autres parties de l'Afrique occidentale n'ont que dix ou onze pieds, et tous ceux qu'on a amenés jeunes en Europe ne se sont pas élevés à cette hauteur. Celui de la ménagerie de Versailles qui venoit de Congo, n'avoit que sept pieds et demi de hautenr à l'âge de dix-sept ans ; en treize ans qu'il vécut il ne grandit que d'un pied, en sorte qu'à quatre ans lorsqu'il fut envoyé, il n'avoit que six pieds et demi de hauteur ; et comme l'accroissement va toujours de moins en moins, on ne peut pas supposer que s'il fût arrivé à l'âge de trente ans, qui est le terme ordinaire de l'accroissement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur ; ainsi, la condition ou l'état de domesticité réduit au moins d'un tiers l'accroissement de l'animal, non-seulement en hauteur, mais dans toutes les autres dimensions. La longueur du corps mesurée depuis l'œil jusqu'à l'origine de la queue est à-peu-

près égale à sa hauteur prise au niveau du garrot. Un éléphant des Indes de quatorze pieds de hauteur, est donc plus de sept fois plus gros et plus pesant que ne l'étoit l'éléphant de Versailles. En comparant l'accroissement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente-un pouces, c'est-à-dire, la moitié de sa hauteur à deux ans, et prenant son accroissement entier en vingt ans, l'éléphant qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de sa hauteur à trois ans; et de même si l'on veut juger de l'énormité de la masse de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant supposé de deux pieds et demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, et auquel on ne supposeroit que trois pieds d'épaisseur et de largeur moyenne, seroit cinquante fois aussi gros, et que par conséquent un éléphant doit peser autant

que cinquante hommes ». J'ai vu, dit le P. Vincent Marie, quelques éléphans qui avoient quatorze ou quinze pieds de hauteur, avec la longueur et la grosseur proportionnées. Le mâle est toujours plus grand que la femelle. Le prix de ces animaux augmente à proportion de la grandeur, qui se mesure depuis l'œil jusqu'à l'extrémité du dos, et quand cette dimension atteint un certain terme, le prix s'accroît comme celui des pierres précieuses. « Les éléphans de Guinée, dit Bosman, ont dix, douze ou treize pieds de haut; ils sont incomparablement plus petits que ceux des Indes orientales, puisque ceux qui ont écrit l'histoire de ces pays-là donnent à ceux-ci plus de coudées de haut que ceux-là n'en ont de pieds. J'ai vu des éléphans de treize pieds de haut, dit Edward Terri, et j'ai trouvé bien des gens qui m'ont dit en avoir vu de quinze pieds de haut ». De ces témoignages et de plusieurs autres

qu'on pourroit encore rassembler, on doit conclure que la taille la plus ordinaire des éléphans est de dix à onze pieds, que ceux de treize et de quatorze pieds de hauteur sont très-rares, et que les plus petits ont au moins neuf pieds lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement dans l'état de liberté. Ces masses énormes de matières ne laissent pas, comme nous l'avons dit, de se mouvoir avec beaucoup de vîtesse; elles sont soutenues par quatre membres qui ressemblent moins à des jambes qu'à des piliers ou des colonnes massives de quinze ou dix-huit pouces de diamètre, et de cinq ou six pieds de hauteur; ces jambes sont donc une ou deux fois plus longues que celles de l'homme : ainsi quand l'éléphant ne feroit qu'un pas tandis qu'un homme en fait deux, il le surpasseroit à la course. Au reste, le pas ordinaire de l'éléphant n'est pas plus vîte que celui du cheval; mais quand on le pousse, il

prend une espèce d'amble qui, pour la vîtesse, équivaut au galop. Il exécute donc avec promptitude et même avec assez de liberté tous les mouvemens directs, mais il manque absolument de facilité pour les mouvemens obliques ou rétrogrades; c'est ordinairement dans les chemins étroits et creux où il a peine à se retourner, que les Nègres l'attaquent et lui coupent la queue, qui pour eux est d'un aussi grand prix que tout le reste de la bête; il a beaucoup de peine à descendre les pentes trop rapides, il est obligé de plier les jambes de derrière, afin qu'en descendant, le devant du corps conserve le niveau avec la croupe, et que le poids de sa propre masse ne le précipite pas. Il nage aussi très-bien, quoique la forme de ses jambes et de ses pieds paroisse indiquer le contraire; mais comme la capacité de la poitrine et du ventre est très-grande, que le volume des poumons et des intestins

est énorme, et que toutes ces grandes parties sont remplies d'air ou de matières plus légères que l'eau, il enfonce moins qu'un autre; il a dès-lors moins de résistance à vaincre, et peut par conséquent nager plus vîte en faisant moins d'efforts et moins de mouvemens des jambes que les autres. Aussi s'en sert-on très-utilement pour le passage des rivières : outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balles, dont on le charge dans ces occasions, on lui met encore sur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de personnes qui s'attachent à ses oreilles et à sa queue pour passer l'eau; lorsqu'il est ainsi chargé, il nage entre deux eaux, et on ne lui voit que la trompe qu'il tient élevée pour respirer.

Quoique l'éléphant ne se nourrisse ordinairement que d'herbes et de bois tendre, et qu'il lui faille un prodigieux volume de cette espèce d'aliment pour

pouvoir en tirer la quantité de molécules organiques nécessaires à la nutrition d'un aussi vaste corps, il n'a cependant pas plusieurs estomacs comme la plupart des animaux qui se nourrissent de même; il n'a qu'un estomac, il ne rumine pas, il est plutôt conformé comme le cheval que comme le bœuf ou les autres animaux ruminans; la panse qui lui manque est suppléée par la grosseur et l'étendue des intestins et sur-tout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt de longueur; l'estomac est en tout bien plus petit que le colon, n'ayant que trois pieds et demi ou quatre pieds de longueur sur un pied ou un pied et demi dans sa plus grande largeur; pour remplir d'aussi grandes capacités, il faut que l'animal mange, pour ainsi dire, continuellement, sur-tout lorsqu'il n'a pas de nourriture plus substantielle que l'herbe; aussi les éléphans sauvages sont presque toujours occupés

à arracher des herbes, cueillir des feuilles ou casser du jeune bois; et les domestiques auxquels on donne une grande quantité de riz ne laissent pas encore de cueillir des herbes dès qu'ils se trouvent à portée de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, et son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, et le soin qu'il a de les bien secouer pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses agréables à voir; il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arac, &c. On lui fait faire les corvées les plus pénibles et les entreprises les plus fortes en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, et en le lui promettant pour prix de ses travaux : il paroît aimer aussi la fumée du tabac, mais elle l'étourdit et l'enivre; il craint toutes

les mauvaises odeurs, et il a une horreur si grande pour le cochon, que le seul cri de cet animal l'émeut et le fait fuir.

Pour achever de donner une idée du naturel et de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, lequel non-seulement a bien voulu les demander et les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire de l'italien et de l'allemand, tout ce qui a rapport à l'histoire des animaux dans quelques livres qui m'étoient inconnus; son goût pour les arts et les sciences, son zèle pour leur avancement, sont fondés sur un discernement exquis et sur des connoissances très-étendues dans toutes les parties de l'Histoire Naturelle : nous publieronc donc, avec autant de plaisir que de reconnoissance, les bontés dont il nous honore et les lumières que nous

lui devons ; l'on verra dans la suite de cet ouvrage, combien nous aurons occasion de rappeler son nom. « On se » sert de l'éléphant pour le transport » de l'artillerie sur les montagnes, et » c'est-là où son intelligence se fait » mieux sentir. Voici comme il s'y » prend : pendant que les bœufs attelés » à la pièce de canon font effort pour la » traîner en haut, l'éléphant pousse la » culasse avec son front ; et à chaque » effort qu'il fait, il soutient l'affût avec » son genou qu'il place à la roue : il » semble qu'il comprenne ce qu'on lui » dit. Son conducteur veut-il lui faire » faire quelque corvée pénible, il lui » explique de quoi il est question, et » lui détaille les raisons qui doivent » l'engager à obéir ; si l'éléphant mar- » que de la répugnance à ce qu'il exige » de lui, le *cornac* (c'est ainsi qu'on ap- » pelle son conducteur) promet de lui » donner de l'arac ou quelque chose » qu'il aime : alors l'animal se prête à

» tout; mais il est dangereux de lui » manquer de parole: plus d'un cornac » en a été la victime. Il s'est passé à ce » sujet dans le Dekan, un trait qui méri- » te d'être rapporté, et qui, tout incroya- » ble qu'il paroît, est cependant exacte- » ment vrai. Un éléphant venoit de se » venger de son cornac en le tuant, sa » femme témoin de ce spectacle, prit » ses deux enfans et les jeta aux pieds » de l'animal encore tout furieux, en » lui disant : *Puisque tu as tué mon ma- » ri, ôte-moi aussi la vie ainsi qu'à mes » enfans.* L'éléphant s'arrêta tout court, » s'adoucit, et comme s'il eût été tou- » ché de regret, prit avec sa trompe le » plus grand de ces deux enfans, le » mit sur son cou, l'adopta pour son » cornac, et n'en voulut point souffrir » d'autre.

» Si l'éléphant est vindicatif, il n'est » pas moins reconnoissant. Un soldat » de Pondicheri, qui avoit coutume de » porter à un de ces animaux une

» certaine mesure d'arac chaque fois
» qu'il touchoit son prêt, ayant un
» jour bu plus que de raison, et se
» voyant poursuivi par la garde qui le
» vouloit conduire en prison, se réfu-
» gia sous l'éléphant et s'y endormit.
» Ce fut en vain que la garde tenta de
» l'arracher de cet asyle ; l'éléphant le
» défendit avec sa trompe. Le lende-
» main le soldat revenu de son ivresse,
» frémit à son réveil de se trouver cou-
» ché sous un animal d'une grosseur si
» énorme. L'éléphant qui sans doute
» s'apperçut de son effroi, le caressa
» avec sa trompe pour le rassurer, et lui
» fit entendre qu'il pouvoit s'en aller.

» L'éléphant tombe quelquefois dans
» une espèce de folie qui lui ôte la do-
» cilité et le rend même très-redouta-
» ble, et on est alors obligé de le tuer.
» On se contente quelquefois de l'atta-
» cher avec de grosses chaînes de fer
» dans l'espérance qu'il viendra à rési-
» piscence. Mais quand il est dans son

» état naturel, les douleurs les plus ai-
» guës ne peuvent l'engager à faire du
» mal à qui ne lui en a pas fait. Un
» éléphant, furieux des blessures qu'il
» avoit reçues à la bataille d'Hambourg,
» couroit à travers champs et poussoit
» des cris affreux; un soldat qui, mal-
» gré les avertissemens de ses camara-
» des, n'avoit pu fuir, peut-être par-
» ce qu'il étoit blessé, se trouva à sa
» rencontre : l'éléphant craignit de le
» fouler aux pieds, le prit avec sa
» trompe, le plaça doucement de côté,
» continua sa route ». Je n'ai pas cru devoir rien retrancher de ces notes que je viens de transcrire : elles ont été données à M. le marquis de Montmirail, par M. de Bussy, qui a demeuré dix ans dans l'Inde, et qui pendant ce long séjour y a servi très-utilement l'état et la nation. Il avoit plusieurs éléphans à son service, il les montoit très-souvent, les voyoit tous les jours, et étoit à portée d'en voir beaucoup

d'autres et de les observer. Ainsi, ces notes et toutes les autres que j'ai citées, avec le nom de M. de Bussy, me paroissent mériter une égale confiance. MM. de l'Académie des Sciences nous ont aussi laissé quelques faits qu'ils avoient appris de ceux qui gouvernoient l'éléphant à la ménagerie de Versailles, et ces faits me paroissent aussi mériter de trouver place ici. « L'é-
» léphant sembloit connoître quand on
» se moquoit de lui, et s'en souvenir
» pour s'en venger quand il en trouvoit
» l'occasion. A un homme qui l'avoit
» trompé, faisant semblant de lui jeter
» quelque chose dans la gueule, il lui
» donna un coup de sa trompe qui le
» renversa et lui rompit deux côtes,
» ensuite de quoi il le foula aux pieds
» et lui rompit une jambe, et s'étant
» agenouillé, lui voulut enfoncer ses
» défenses dans le ventre, lesquelles
» n'entrèrent que dans la terre aux
» deux côtés de la cuisse, qui ne fut

» point blessée. Il écrasa un autre hom-
» me, le froissant contre une muraille
» pour le même sujet. Un peintre le
» vouloit dessiner en une attitude ex-
» traordinaire, qui étoit de tenir sa
» trompe levée et la gueule ouverte :
» le valet du peintre, pour le faire de-
» meurer en cet état, lui jetoit des
» fruits dans la gueule, et le plus sou-
» vent faisoit semblant d'en jeter, il
» en fut indigné, et comme s'il eût
» connu que l'envie que le peintre
» avoit de le dessiner étoit la cause de
» cette importunité, au lieu de s'en
» prendre au valet, il s'adressa au
» maître, et lui jeta par sa trompe une
» quantité d'eau, dont il gâta le pa-
» pier sur lequel le peintre dessinoit.

» Il se servoit ordinairement bien
» moins de sa force que de son adresse,
» laquelle étoit telle qu'il s'ôtoit avec
» beaucoup de facilité une grosse dou-
» ble courroie, dont il avoit la jambe
» attachée, la défaisant de la boucle et

» de l'ardillon ; et comme on eut entor-
» tillé cette boucle d'une petite corde
» renouée à beaucoup de nœuds, il dé-
» nouoit tout sans rien rompre. Une
» nuit après s'être ainsi dépêtré de sa
» courroie, il rompit la porte de sa
» loge si adroitement, que son gouver-
» neur n'en fut point éveillé ; de-là
» passa dans plusieurs cours de la mé-
» nagerie, brisant les portes fermées,
» et abattant la maçonnerie quand
» elles étoient trop petites pour le lais-
» ser passer, et il alla ainsi dans la loge
» des autres animaux, ce qui les épou-
» vanta tellement, qu'ils s'enfuirent
» tous se cacher dans les lieux les plus
» reculés du parc ».

Enfin pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connoître toutes les facultés naturelles et toutes les qualités acquises par un animal si supérieur aux autres, nous ajouterons encore quelques faits que nous avons tirés des voyageurs les moins suspects.

« L'éléphant, même sauvage (dit le
» Père Vincent Marie), ne laisse pas
» d'avoir des vertus; il est généreux et
» tempérant, et quand il est domes-
» tique, on l'estime par sa douceur et
» sa fidélité envers son maître, son
» amitié pour celui qui le gouverne, &c.
» S'il est destiné à servir immédiate-
» ment les princes, il connoît sa for-
» tune et conserve une gravité conve-
» nable à son emploi ; si au contraire
» on le destine à des travaux moins
» honorables, il s'attriste, se trouble et
» laisse voir clairement qu'il s'abaisse
» malgré lui. A la guerre, dans le pre-
» mier choc, il est impétueux et fier,
» il est le même quand il est enveloppé
» par les chasseurs, mais il perd le cou-
» rage lorsqu'il est vaincu.... Il combat
» avec ses défenses, et ne craint rien
» moins que de perdre sa trompe, qui
» par sa consistance est facile à cou-
» per.... Au reste, il est naturellement
» doux, il n'attaque personne à moins

» qu'on ne l'offense, il semble même se
» plaire en compagnie, et il aime sur-
» tout les enfans, il les caresse et pa-
» roît reconnoître en eux leur inno-
» cence.

» L'éléphant, dit François Pyrard,
» est l'animal qui a le plus de jugement
» et de connoissance, de sorte qu'on le
» diroit avoir quelque usage de raison,
» outre qu'il est infiniment profitable
» et de service à l'homme. S'il est
» question de monter dessus, il est tel-
» lement souple, obéissant et dressé
» pour se ranger à la commodité de
» l'homme et qualité de la personne
» qui s'en veut servir, que se pliant
» bas il aide lui-même à celui qui veut
» monter dessus et le soulage avec sa
» trompe.... Il est si obéissant qu'on lui
» fait faire tout ce que l'on vent,
» pourvu qu'on le prenne de douceur...
» il fait tout ce qu'on lui dit, il caresse
» ceux qu'on lui montre, &c.

» En donnant aux éléphans, disent

» les voyageurs hollandais, tout ce qui
» peut leur plaire, on les rend aussi
» privés et aussi soumis que le sont les
» hommes. L'on peut dire qu'il ne leur
» manque que la parole.... Ils sont or-
» gueilleux et ambitieux ; mais ils se
» souviennent du bien qu'on leur a
» fait et ont de la reconnoissance, jus-
» ques-là qu'ils ne manquent point de
» baisser la tête pour marque de res-
» pect en passant devant les maisons
» où ils ont été bien traités.... Ils se
» laissent conduire et commander par
» un enfant, mais ils veulent être
» loués et chéris. On ne sauroit se mo-
» quer d'eux ni les injurier qu'ils ne
» l'entendent, et ceux qui le font doi-
» vent bien prendre garde à eux, car
» ils seront bien heureux s'ils s'empê-
» chent d'être arrosés de l'eau des
» trompes de ces animaux ou d'être
» jetés par terre le visage contre la
» poussière.

» Les éléphans, dit le Père Phi-

» lippe, approchent beaucoup du juge-
» ment et du raisonnement des hom-
» mes.... Si on compare les singes aux
» éléphans, ils ne sembleront que des
» animaux très-lourds et très-brutaux ;
» et en effet les éléphans sont si hon-
» nêtes, qu'ils ne sauroient souffrir
» qu'on les voie lorsqu'ils s'accou-
» plent, et si de hasard quelqu'un les
» avoit vus en cette action, ils s'en
» vengeroient infailliblement, &c.....
» Ils saluent en fléchissant les genoux
» et en baissant la tête ; et lorsque leur
» maître veut les monter, ils lui présen-
» tent si adroitement le pied qu'il s'en
» peut servir comme d'un degré. Lors-
» qu'on a pris un éléphant sauvage et
» qu'on lui a lié les pieds, le chasseur
» l'aborde, le salue, lui fait des ex-
» cuses de ce qu'il l'a lié, lui proteste
» que ce n'est pas pour lui faire inju-
» re.... lui expose que la plupart du
» temps il avoit faute de nourriture
» dans son premier état, au lieu que

» désormais il sera parfaitement bien » traité, qu'il lui en fait la promesse; » le chasseur n'a pas plutôt achevé ce » discours obligeant, que l'éléphant le » suit comme feroit un très-doux » agneau, il ne faut pas pourtant con» clure de-là que l'éléphant ait l'intel» ligence des langues, mais seulement » qu'ayant une très-parfaite estimati» ve, il connoît les divers mouvemens » d'estime ou de mépris, d'amitié ou de » haine, et tous les autres dont les » hommes sont agités envers lui; et » pour cette cause il est plus aisé à » dompter par les raisons que par les » coups et par les verges.... Il jette des » pierres fort loin et fort droit avec sa » trompe, et il s'en sert pour verser » de l'eau avec laquelle il se lave le » corps.

» De cinq éléphans, dit Tavernier, » que les chasseurs avoient pris, trois » se sauvèrent, quoiqu'ils eussent des » chaînes et des cordes autour de leur

» corps et même de leurs jambes. Ces
» gens-là nous disent une chose surpre-
» nante et qui est tout-à-fait admi-
» rable, si on peut la croire ; c'est que
» ces éléphans ayant été une fois attra-
» pés et étant sortis du piége, si on les
» fait entrer dans les bois, ils sont dans
» la défiance et arrachent avec leur
» trompe une grosse branche dont ils
» vont, sondant par-tout avant que
» d'asseoir leur pied, s'il n'y a point de
» trous à leur passage pour n'être pas
» attrapés une seconde fois ; ce qui fai-
» soit désespérer aux chasseurs, qui
» nous contoient cette histoire, de pou-
» voir reprendre aisément les trois élé-
» phans qui leur étoient échappés....
» Nous vîmes les deux autres éléphans
» qu'on avoit pris, chacun de ces élé-
» phans sauvages étoit entre deux élé-
» phans privés ; et autour des sauvages
» il y avoit six hommes tenant des lan-
» ces à feu, qui parloient à ces ani-
» maux en leur présentant à manger, et

» disant en leur langage : *Prends cela et*
» *le mange.* C'étoient de petites bottes
» de foin, des morceaux de sucre noir
» et du riz cuit avec de l'eau et force
» grain de poivre. Quand l'éléphant
» sauvage ne vouloit pas faire ce qu'on
» lui commandoit, les hommes ordon-
» noient aux éléphans privés de le bat-
» tre, ce qu'ils faisoient aussi-tôt, l'un
» le frappant sur le front et sur la tête
» avec sa trompe, et lorsqu'il faisoit
» mine de se revancher contre celui-là,
» l'autre le frappoit de son côté, de
» sorte que le pauvre éléphant sauvage
» ne savoit plus où il en étoit, ce qui
» lui apprenoit à obéir.

» J'ai plusieurs fois observé, dit Ed-
» ward Terri, que l'éléphant fait plu-
» sieurs choses qui tiennent plus du rai-
» sonnement humain que du simple
» instinct naturel qu'on lui attribue.
» Il fait tout ce que son maître lui com-
» mande. S'il veut qu'il fasse peur à
» quelqu'un, il s'avance vers lui avec

» la même fureur que s'il le vouloit
» mettre en pièces, et lorsqu'il en est
» tout proche, il s'arrête tout court
» sans lui faire aucun mal. Si le maître
» veut faire affront à un autre, il parle
» à l'éléphant, qui prendra avec sa
» trompe de l'eau du ruisseau et de la
» boue, et la lui jettera au nez. Sa
» trompe est faite d'un cartilage, elle
» pend entre les dents, quelques-uns
» l'appellent *sa main*, à cause qu'en
» plusieurs occasions elle lui rend le
» même service que la main fait aux
» hommes... Le Mogol en a qui ser-
» vent de bourreaux aux criminels
» condamnés à mort. Si leur conduc-
» teur leur commande de dépêcher
» promptement ces misérables, ils les
» mettent en pièces en un moment
» avec leurs pieds; et au contraire s'il
» leur commande de les faire languir,
» ils leur rompent les os les uns après
» les autres, et leur font souffrir un sup-
» plice aussi cruel que celui de la roue ».

Nous pourrions citer encore plusieurs autres faits aussi curieux et aussi intéressans que ceux qu'on vient de lire ; mais nous aurions bientôt excédé les limites que nous avons tâché de nous prescrire dans cet ouvrage. Nous ne serions pas même entrés dans un aussi grand détail, si l'éléphant n'étoit de tous les animaux le premier à tous égards, celui par conséquent qui méritoit le plus d'attention ; nous n'avons rien dit de la production de son ivoire, parce que M. Daubenton nous paroît avoir épuisé ce sujet dans sa description des différentes parties de l'éléphant. On verra combien d'observations utiles et nouvelles il a faites sur la nature et la qualité de l'ivoire dans ses différens états, et en même temps on sera bien aise de savoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenses et les os prodigieux qu'on attribuoit au mammout. J'avoue que j'étois moi-même dans l'incertitude à cet égard ; j'avois plusieurs fois consi-

déré ces ossemens énormes, et je les avois comparés avec le squelette d'éléphant que nous avons au cabinet du roi, que je savois être le squelette d'un éléphant presque adulte ; et comme avant d'avoir fait l'histoire de ces animaux, je ne me persuadois pas qu'il pût exister des éléphans six ou sept fois plus gros que celui dont je voyois le squelette ; que d'ailleurs les gros ossemens n'avoient pas les mêmes proportions que des os correspondans dans le squelette de l'éléphant, j'avois cru comme le vulgaire des naturalistes, que ces grands ossemens avoient appartenu à un animal beaucoup plus grand, et dont l'espèce s'étoit perdue ou avoit été détruite. Mais il est certain, comme on l'a vu dans cette histoire, qu'il existe des éléphans qui ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur, c'est-à-dire, des éléphans six ou sept fois plus gros (car les masses sont comme les cubes de la hauteur) que celui dont nous avons le

squelette, et qui n'avoit que sept pieds et demi de hauteur ; il est certain d'ailleurs, par les observations de M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, et que lorsque l'animal est adulte, ils grossissent considérablement quoiqu'ils aient cessé de grandir ; enfin il est encore certain, par le témoignage des voyageurs, qu'il y a des défenses d'éléphans qui pèsent chacune plus de cent vingt livres. Tout cela réuni, fait que nous ne doutons plus que ces défenses et ces ossemens ne soient en effet des défenses et des ossemens d'éléphant.

Espèce connue dans le genre de l'Éléphant.

L'Éléphant, *elephas Maximus*.

VIIe GENRE.

L'ODOBÈNE OU MORSE, *TRICHECHUS.*

Caractère générique : des dents canines à la mâchoire supérieure, les mâchelières formées d'un os ridé, les pieds réunis.

LE MORSE.

Le nom de vache-marine, sous lequel le morse est le plus généralement connu, a été très-mal appliqué, puisque l'animal qu'il désigne ne ressemble en rien à la vache terrestre; le nom d'éléphant de mer, que d'autres lui ont donné, est mieux imaginé,

s

E.

RSE,

canines
es mâ-
dé, les

ous le-
lement
, puis-
ressem-
tre; le
l'autres
naginé,

2.

1.

Deseve del. Le Vilain Sculp.

1. LE MORSE. 2. LE LAMANTIN.

parce qu'il est fondé sur un rapport unique, et sur un caractère très-apparent. Le morse a, comme l'éléphant, deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, et il a la tête conformée, ou plutôt déformée de la même manière que l'éléphant, auquel il ressembleroit en entier par cette partie capitale, s'il avoit une trompe; mais le morse est non-seulement privé de cet instrument qui sert de bras et de main à l'éléphant, il l'est encore de l'usage des vrais bras et des jambes; ces membres sont, comme dans les phoques, enfermés sous sa peau; il ne sort au-dehors que les deux mains et les deux pieds; son corps est alongé, renflé par la partie de l'avant, étroit vers celle de l'arrière, par-tout couvert d'un poil court; les doigts des pieds et des mains sont enveloppés dans une membrane, et terminés par des ongles courts et pointus, de grosses soies en forme de moustaches environ-

nent la gueule; la langue est échancrée; il n'y a point de conques aux oreilles, &c. en sorte qu'à l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et des dents incisives qui lui manquent en haut et en bas, le morse ressemble pour tout le reste au phoque; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros et plus fort: les plus grands phoques n'ont tout au plus que sept ou huit pieds; le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize pieds de longueur et de huit ou neuf pieds de tour. Il a encore de commun avec les phoques d'habiter les mêmes lieux, et on les trouve presque toujours ensemble; ils ont beaucoup d'habitudes communes, ils se tiennent également dans l'eau, ils vont également à terre; ils montent de même sur les glaçons; ils alaitent et élèvent de même leurs petits; ils se nourrissent des mêmes alimens; ils vivent de même en société

et voyagent en grand nombre. Mais l'espèce du morse ne varie pas autant que celle du phoque; il paroît qu'il ne va pas si loin, qu'il est plus attaché à son climat, et que l'on en trouve très-rarement ailleurs que dans les mers du nord; aussi le phoque étoit connu des anciens, et le morse ne l'étoit pas.

La plupart des voyageurs qui ont fréquenté les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, ont fait mention de cet animal, mais Zorgdrager nous paroît être celui qui en parle avec le plus de connoissance, et j'ai cru devoir présenter ici la traduction et l'extrait de cet article de son ouvrage qui m'a été communiqué par M. le marquis de Montmirail.

« On trouvoit autrefois dans la baie d'Horisont et dans celle de Klock, beaucoup de morses et phoques, mais aujourd'hui il en reste fort peu.... Les uns et les autres se rendent, dans les grandes chaleurs de l'été, dans les plai-

nes qui en sont voisines, et on en voit quelquefois des troupeaux de quatre-vingts, cent et jusqu'à deux cents, particulièrement des morses, qui peuvent y rester quelques jours de suite, et jusqu'à ce que la faim les ramène à la mer. Ces animaux ressemblent beaucoup à l'extérieur aux phoques, mais ils sont plus forts et plus gros; ils ont cinq doigts aux pattes comme les phoques, mais leurs ongles sont plus courts, et leur tête est plus épaisse, plus ronde et plus forte; la peau du morse, principalement vers le cou, est épaisse d'un pouce, ridée et couverte d'un poil très-court de différentes couleurs: sa mâchoire supérieure est armée de deux dents d'une demi-aune ou d'une aune de longueur; ces défenses, qui sont creuses à la racine, deviennent encore plus grandes à mesure que l'animal vieillit; on en voit quelquefois qui n'en ont qu'une, parce qu'ils ont perdu l'autre en se battant, ou seulement en

vieillissant; cet ivoire est ordinairement plus cher que celui de l'éléphant, parce qu'il est plus compacte et plus dur. La bouche du morse ressemble à celle d'un bœuf; elle est garnie en haut et en bas de poils creux, pointus, et de l'épaisseur d'un tuyau de paille; au-dessus de la bouche, il y a deux naseaux, desquels ces animaux soufflent de l'eau comme la baleine, sans cependant faire beaucoup de bruit; leurs yeux sont étincelans, rouges et enflammés pendant les chaleurs de l'été, et comme ils ne peuvent souffrir alors l'impression que l'eau fait sur les yeux, ils se tiennent plus volontiers dans les plaines en été que dans tout autre temps..... On voit beaucoup de morses vers le Spitzberg..... On les tue sur terre avec des lances..... On les chasse pour le profit qu'on tire de leurs dents et de leur graisse; l'huile en est presqu'aussi estimée que celle de la baleine; leurs deux dents valent autant que

toute leur graisse ; l'intérieur de ces dents a plus de valeur que l'ivoire, sur-tout dans les grosses dents qui sont d'une substance plus compacte et plus dure que les petites. Si l'on vend un florin la livre de l'ivoire des petites dents, celui des grosses se vend trois ou quatre, et souvent cinq florins; une dent médiocre pèse trois livres. . . . . . . et un morse ordinaire fournit une demi-tonne d'huile, ainsi, l'animal entier produit trente-six florins, savoir, dix-huit pour ses dents à trois florins la livre, et autant pour sa graisse. . . . . Autrefois on trouvoit de grands troupeaux de ces animaux sur terre; mais nos vaisseaux, qui vont tous les ans dans ce pays pour la pêche de la baleine, les ont tellement épouvantés, qu'ils se sont retirés dans des lieux écartés, et que ceux qui y restent ne vont plus sur la terre en troupes, mais demeurent dans l'eau ou dispersés çà et là sur les glaces ; lorsqu'on a joint un de ces

animaux sur la glace ou dans l'eau, on lui jette un harpon fort et fait exprès, et souvent ce harpon glisse sur sa peau dure et épaisse ; mais lorsqu'il a pénétré, on tire l'animal avec un cable vers le timon de la chaloupe, et on le tue en le perçant avec une forte lance faite exprès; on l'amène ensuite sur la terre la plus voisine ou sur un glaçon plat : il est ordinairement plus pesant qu'un bœuf. On commence par l'écorcher, on sépare de la tête avec une hache les deux dents, ou l'on coupe la tête pour ne pas endommager les dents, et on la fait bouillir dans une chaudière ; après cela, on coupe la graisse en longues tranches, et on la porte au vaisseau... Les morses sont aussi difficiles à suivre à force de rames que les baleines, et on lance souvent en vain le harpon, parce qu'outre que la baleine est plus aisée à toucher, le harpon ne glisse pas aussi facilement dessus que sur le morse...... On l'atteint souvent par

trois fois avec une lance forte et bien aiguisée, avant de pouvoir percer sa peau dure et épaisse; c'est pourquoi il est nécessaire de chercher à frapper sur un endroit où la peau soit bien tendue, parce que par-tout où elle prête, on la perceroit difficilement; en conséquence, on vise avec la lance les yeux de l'animal, qui forcé par ce mouvement de tourner la tête, fait tendre la peau vers la poitrine ou aux environs; alors on porte le coup dans cette partie et on retire la lance au plus vite, pour empêcher qu'il ne la prenne dans sa gueule, et qu'il ne blesse celui qui l'attaque, soit avec l'extrémité de ses dents, soit avec la lance même, comme cela est arrivé quelquefois. Cependant cette attaque sur un petit glaçon ne dure jamais long-temps, parce que le morse, blessé ou non, se jette aussitôt dans l'eau; et par conséquent on préfère de l'attaquer sur terre.... Mais on ne trouve ces animaux que dans des

endroits peu fréquentés, comme dans l'île de Moffen derrière le Worland, dans les terres qui environnent les baies d'Horisont et de Klock, et ailleurs dans les plaines fort écartées et sur des bancs de sable, dont les vaisseaux n'approchent que rarement; ceux même qu'on y rencontre, instruits par les persécutions qu'ils ont essuyées, sont tellement sur leurs gardes, qu'ils se tiennent tous assez près de l'eau pour pouvoir s'y précipiter promptement. J'en ai fait moi-même l'expérience sur le grand banc de sable de Rif, derrière le Worland, où je rencontrai une troupe de trente ou quarante de ces animaux; les uns étoient tout au bord de l'eau, les autres n'en étoient que peu éloignés; nous nous arrêtâmes quelques heures avant de mettre pied à terre, dans l'espérance qu'ils s'engageroient un peu plus avant dans la plaine, et comptant nous en approcher; mais comme cela ne nous réussit

pas, les morses s'étant toujours tenus sur leurs gardes, nous abordâmes avec deux chaloupes, en les dépassant à droite et à gauche ; ils furent presque tous dans l'eau au moment où nous arrivions à terre, de sorte que notre chasse se réduisit à en blesser quelques-uns, qui se jetèrent dans la mer, de même que ceux qui n'avoient pas été touchés, et nous n'eûmes que ceux que nous tirâmes de nouveau dans l'eau.... Anciennement, et avant d'avoir été persécutés, les morses s'avançoient fort avant dans les terres ; de sorte que, dans les hautes marées, ils étoient assez loin de l'eau, et que, dans le temps de la basse mer, la distance étant encore beaucoup plus grande, on les abordoit aisément..... On marchoit de front vers ces animaux pour leur couper la retraite du côté de la mer, ils voyoient tous ces préparatifs sans aucune crainte ; ct souvent chaque chasseur en tuoit un avant qu'il pût regagner l'eau. On

faisoit une barrière de leurs cadavres, et on laissoit quelques gens à l'affût pour assommer ceux qui restoient ; on en tuoit quelquefois trois ou quatre cents..... On voit, par la prodigieuse quantité d'ossemens de ces animaux dont la terre est jonchée, qu'ils ont été autrefois très-nombreux...... Quand ils sont blessés, ils deviennent furieux, frappant de côté et d'autre avec leurs dents; ils brisent les armes ou les font tomber des mains de ceux qui les attaquent, et à la fin, enragés de colère, ils mettent leur tête entre leurs pattes ou nageoires, et se laissent ainsi rouler dans l'eau....... Quand ils sont en grand nombre, ils deviennent si audacieux que, pour se secourir les uns les autres, ils entourent les chaloupes, cherchant à les percer avec leurs dents, ou à les renverser en frappant contre le bord..... Au reste, cet éléphant de mer, avant de connoître les hommes, ne craignoit aucun ennemi, parce qu'il avoit su

dompter les ours cruels qui se tiennent dans le Groenland, qu'on peut mettre au nombre des voleurs de mer».

Il paroît que l'espèce en étoit autrefois beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui, on la trouvoit dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada, sur les côtes de l'Acadie, &c. Mais elle est maintenant confinée dans les mers arctiques : on ne trouve des morses que dans cette zone froide, et même il y en a peu dans les endroits fréquentés, peu dans la mer Glaciale de l'Europe, et encore assez peu dans le lac du Groenland, du détroit de Davis et des autres parties du nord de l'Amérique, parce qu'à l'occasion de la pêche de la baleine, on les a depuis longtemps inquiétés et chassés. Dès la fin du seizième siècle, les habitans de Saint-Malo alloient aux îles Ramées prendre des morses, qui, dans ce temps, s'y trouvoient en grand nombre; il n'y

a pas cent ans que ceux du Port-Royal, au Canada, envoyoient des barques au Cap-de-Sables, Cap-Fourchu, à la chasse de ces animaux, qui depuis se sont éloignés de ces parages, aussi-bien que de ceux des mers de l'Europe; car on ne les trouve en grand nombre que dans la mer Glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très-peu fréquentées; on en voit fort rarement dans les mers tempérées; l'espèce qui se trouve sous la zone torride et dans les mers des Indes, est différente de nos morses du nord; ceux-ci craignent vraisemblablement ou la chaleur ou la salure des mers méridionales; et comme ils ne les ont jamais traversées, on ne les a pas trouvés vers l'autre pôle, tandis qu'on y voit les grands et les petits phoques de notre nord, et que même ils y sont plus nombreux que dans nos terres arctiques.

Cependant le morse peut vivre au moins quelque temps dans un climat tempéré : Evrard Worst dit avoir vu en Angleterre un de ces animaux vivant, et âgé de trois mois, que l'on ne mettoit dans l'eau que pendant un petit espace de temps chaque jour, et qui se traînoit et rampoit sur la terre ; il ne dit pas qu'il fût incommodé de la chaleur de l'air ; il dit au contraire que lorsqu'on le touchoit, il avoit la mine d'un animal furieux et robuste, et qu'il respiroit très-fortement par les narines. Ce jeune morse étoit de la grandeur d'un veau, et assez ressemblant à un phoque ; il avoit la tête ronde, les yeux gros, les narines plates et noires, qu'il ouvroit et fermoit à volonté ; il n'avoit point d'oreilles, mais seulement deux trous pour entendre : l'ouverture de la gueule étoit assez petite, la mâchoire supérieure étoit garnie d'une moustache de poils cartilagineux, gros et rudes ; la mâchoire inférieure étoit

triangulaire, la langue épaisse, courte, et le dedans de la gueule muni, de côté et d'autre, de dents plates; les pieds de devant et ceux de derrière étoient larges, et l'arrière du corps ressembloit en entier à celui d'un phoque; cette partie de derrière rampoit plutôt qu'elle ne marchoit; les pieds de devant étoient tournés en avant, et ceux de derrière en arrière, ils étoient tous divisés en cinq doigts, recouverts d'une forte membrane; . . . . . . la peau étoit épaisse, dure et couverte d'un poil court et délié, de couleur cendrée; cet animal grondoit comme un sanglier, et quelquefois crioit d'une voix grosse et forte, on l'avoit apporté de la Nouvelle-Zemble; il n'avoit point encore les grandes dents ou défenses, mais on voyoit à la mâchoire supérieure les bosses d'où elles devoient sortir; on le nourrissoit avec de la bouillie d'avoine ou de mil; il suçoit lentement plutôt qu'il ne mangeoit; il

approchoit de son maître avec grand effort et en grondant ; cependant il le suivoit lorsqu'on lui présentoit à manger.

Cette observation, qui donne une idée assez juste du morse, fait voir en même temps qu'il peut vivre dans un climat tempéré ; néanmoins il ne paroît pas qu'il puisse supporter une grande chaleur, ni qu'il ait jamais fréquenté les mers du midi pour passer d'un pôle à l'autre ; plusieurs voyageurs parlent de vaches marines qu'ils ont vues dans les Indes, mais elles sont d'une autre espèce ; celle du morse est toujours aisée à reconnoître par ses longues défenses ; l'éléphant est le seul animal qui en ait de pareilles ; cette production est un effet rare dans la nature, puisque de tous les animaux terrestres et amphibies, l'éléphant et le morse, auxquels elle appartient, sont des espèces isolées, uniques dans leur genre, et qu'il n'y a aucune au-

tre espèce d'animal qui porte ce caractère.

On assure que les morses ne s'accouplent pas à la manière des autres quadrupèdes, mais à rebours ; la femelle met bas en hiver sur la terre ou sur la glace, et ne produit ordinairement qu'un petit, qui est, en naissant, déjà gros comme un cochon d'un an : nous ignorons la durée de la gestation ; mais, à en juger par celle de l'accroissement, et aussi par la grandeur de l'animal, elle doit être de plus de neuf mois ; les morses ne peuvent pas toujours rester dans l'eau ; ils sont obligés d'aller à terre, soit pour alaiter leurs petits, soit pour d'autres besoins ; lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de grimper sur des rivages quelquefois escarpés et sur des glaçons, ils se servent de leurs défenses pour s'accrocher, et de leurs mains, pour faire avancer la lourde masse de leur corps. On prétend qu'ils se nourrissent de co-

quillages qui sont attachés au fond de la mer, et qu'ils se servent aussi de leurs défenses pour les arracher; d'autres disent qu'ils ne vivent que d'une certaine herbe à larges feuilles qui croît dans la mer, et qu'ils ne mangent ni chair ni poisson; mais je crois ces opinions mal fondées, et il y a apparence que le morse vit de proie comme le phoque, et sur-tout de harengs et d'autres petits poissons; car il ne mange pas lorsqu'il est sur la terre, et c'est le besoin de nourriture qui le contraint de retourner à la mer.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit du morse, quelques observations que M. Grantz a faites sur cet animal dans son voyage au Groënland.

« Un de ces morses, dit-il, avoit dix-huit pieds de longueur, et à-peu-près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur; sa peau n'étoit pas unie, mais ridée par tout le corps, et plus encore autour du cou; sa graisse

étoit blanche et ferme comme du lard, épaisse d'environ trois pouces; la figure de sa tête étoit ovale; la bouche étoit si étroite, qu'on pouvoit à peine y faire entrer le doigt; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenses qui partent de la mâchoire supérieure; sur les deux lèvres, et de chaque côté du nez, on voit une peau spongieuse, d'où sortent des moustaches d'un poil épais et rude, longues de six ou sept pouces, tressées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte de majesté hideuse. Il se nourrit principalement de moules et d'algue marine; les défenses avoient vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces étoient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans les alvéoles qui s'étendent jusqu'au crâne; chaque défense pesoit quatre livres et demie, et le crâne entier vingt-quatre livres ».

Selon le voyageur Kracheninnikow,

les morses, qu'il appelle *chevaux-marins*, n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces, et ne remontent pas les rivières. « On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs de Kamtschatka, et, si l'on en trouve, ce n'est que dans les mers qui sont au nord; on en prend beaucoup auprès du cap *Tchukotskoi*, où ils sont plus gros et plus nombreux que partout ailleurs ; le prix de leurs dents dépend de leur grandeur et de leur poids; les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares; on en voit même peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou six livres ».

Frédéric Martens avoit déjà observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire. « Lorsque j'en

blessois un, dit-il, les autres s'assembloient autour du bateau, et le perçoient à coups de défenses, d'autres s'élevoient hors de l'eau, et faisoient tout leur possible pour s'élancer dedans, nous en tuâmes plusieurs centaines à l'île de *Muff*... et l'on se contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenses ».

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, et ils étoient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte, qu'en 1705 et 1706, les Anglais en tuèrent, à l'île de Chery, sept à huit cents en six heures; qu'en 1708, ils en tuèrent, en sept heures, neuf cents; et en 1710, en une journée, huit cents. « On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas bords de la mer, et il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent: on trouve en grand nombre de ces

dents du côté des Tschurschis, où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils ».

On voit, par les relations de tous les voyageurs qui ont fréquenté les mers du nord, qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux, et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'étoit jadis ; ils se sont retirés vers le nord et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs, qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étoient anciennement en si grand nombre. Nous verrons qu'il en est à-peu-près de même des phoques et de tous ces amphibies marins, dont le naturel les porte à se réunir en troupeaux, et former une espèce de société : l'homme a rompu toutes ces sociétés, et la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.

LE DUGON.

Le dugon est un animal de la mer de l'Afrique et des Indes orientales, duquel nous n'avons vu que deux têtes décharnées ou tronquées, et qui, par cette partie, ressemble plus au morse qu'à tout autre animal; sa tête est à-peu-près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied; ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses; elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule, comme celles du morse; elles sont beaucoup plus courtes et plus minces, et d'ailleurs elles sont situées au-devant de la mâchoire, et tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives, au lieu que les défenses du morse laissent entr'elles un intervalle considérable, et ne sont pas situées à la pointe,

mais à côté de la mâchoire supérieure. Les dents machelières du dugon diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position et la forme, des dents du morse; ainsi nous ne doutons pas que ce ne soit un animal d'espèce différente. Quelques voyageurs qui en ont parlé l'ont confondu avec le lion marin. Innigo de Biervillas dit qu'on tua près du Cap de Bonne-Espérance un lion marin, qui avoit dix pieds de longueur et quatre de grosseur, la tête comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hérissée, les pieds fort larges, et les jambes si courtes que le ventre touchoit à terre, et il ajoute qu'on emporta les deux défenses qui sortoient d'un demi-pied hors de la gueule; ce dernier caractère ne convient point au lion marin qui n'a point de défenses, mais des dents semblables à celles du phoque; et c'est ce qui m'a fait juger que ce n'étoit point un lion

marin, mais l'animal auquel nous donnons le nom de *dugon ;* d'autres voyageurs me paroissent l'avoir indiqué sous la dénomination d'*ours marin ;* Spilberg et Mandelslo rapportent : « Qu'à l'île de Sainte-Elisabeth, sur les côtes d'Afrique, il y a des animaux qu'il faudroit plutôt appeler des ours marins que des loups marins, parce que par leur poil, leur couleur et leur tête, ils ressemblent beaucoup aux ours, et qu'ils ont seulement le museau plus aigu ; qu'ils ressemblent encore aux ours par les mouvemens qu'ils font et par la manière dont ils les font, à l'exception du mouvement des jambes de derrière qu'ils ne font que traîner ; qu'au reste ces amphibies ont l'air affreux, ne fuient point à l'aspect de l'homme, et mordent avec assez de force pour couper le fût d'une pertuisane, et que, quoique boiteux des jambes de derrière, ils ne laissent pas de marcher assez vîte pour qu'un

homme qui court ait de la peine à les joindre. Le Guat dit avoir vu, près du Cap de Bonne-Espérance, une vache marine de couleur roussâtre ; elle avoit le corps rond et épais, l'œil gros, les dents ou défenses longues, le mufle un peu retroussé ; et il ajoute qu'un matelot lui assura que cet animal, dont il ne pouvoit voir que le devant du corps, parce qu'il étoit dans l'eau, avoit des pieds ». Cette vache marine de Le Guat, l'ours marin de Spilberg et le lion marin de Biervillas, me paroissent être tous trois le même animal que le dugon, dont la tête nous a été envoyée de l'Ile-de-France, et qui par conséquent se trouve dans les mers méridionales, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'aux îles Philippines. Au reste nous ne pouvons pas assurer que cet animal, qui ressemble un peu au morse par la tête et les défenses, ait comme lui quatre pieds; nous ne le présumons que par analogie, et par

l'indication des voyayeurs que nous avons cités.

LE LAMANTIN.

Dans le règne animal, c'est ici que finissent les peuples de la terre, et que commencent les peuplades de la mer. Le lamantin, qui n'est plus quadrupède, n'est pas entièrement cétacé : il retient des premiers deux pieds ou plutôt deux mains ; mais les jambes de derrière qui, dans les phoques et les morses, sont presqu'entièrement engagées dans le corps, et raccourcies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le lamantin ; au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroite encore plus courte, que les morses portent à leur arrière dans une direction horizontale, les lamantins n'ont pour tout cela qu'une grosse queue qui s'élargit en éventail dans

cette même direction, en sorte qu'au premier coup-d'œil il sembleroit que les premiers auroient une queue divisée en trois, et que, dans les derniers, ces trois parties se seroient réunies pour n'en former qu'une seule; mais par une inspection plus attentive, et sur-tout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est point fait de réunion, qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des lamantins sont de simples vertèbres isolées et semblables à celles des cétacés qui n'ont point de pieds; ainsi, ces animaux sont cétacés par ces parties de l'arrière de leur corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes que par les deux pieds ou deux mains qui sont en avant à côté de leur poitrine. Oviédo me paroît être le premier auteur qui ait donné une espèce d'histoire et de description du lamantin. « On le trouve assez fréquemment, dit il, sur les

côtes de Saint-Domingue; c'est un très-gros animal d'une figure informe, qui a la tête plus grosse que celle d'un bœuf, les yeux petits, deux pieds ou deux mains près de la tête qui lui servent à nager; il n'a point d'écailles, mais il est couvert d'une peau ou plutôt d'un cuir épais. C'est un animal fort doux; il remonte les fleuves, et mange les herbes du rivage, auxquelles il peut atteindre sans sortir de l'eau; il nage à la surface; pour le prendre, on tâche de s'en approcher sur une nacelle ou un radeau, et on lui lance une grosse flèche attachée à un très-long cordeau; dès qu'il se sent frappé, il s'enfuit et emporte avec lui la flèche et le cordeau à l'extrémité duquel on a soin d'attacher un gros morceau de liège ou de bois léger pour servir de bouée et de renseignement. Lorsque l'animal a perdu, par cette blessure, son sang et ses forces, il gagne la terre, alors on reprend l'ex-

trémité du cordeau, on le roule jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que quelques brasses; et, à l'aide de la vague, on tire peu à peu l'animal vers le bord, ou bien on achève de le tuer dans l'eau à coups de lance. Il est si pesant, qu'il faut une voiture attelée de deux bœufs pour le transporter; sa chair est excellente, et, quand elle est fraîche, on la mangeroit plutôt comme du bœuf que comme du poisson; en la découpant et la faisant sécher et mariner, elle prend, avec le temps, le goût de la chair du thon, et elle est encore meilleure. Il y a de ces animaux qui ont plus de quinze pieds de longueur, sur six pieds d'épaisseur; la partie de l'arrière du corps est beaucoup plus menue et va toujours en diminuant jusqu'à la queue, qui ensuite s'élargit à son extrémité. Comme les Espagnols, ajoute Oviédo, donnent le nom de mains aux pieds de devant de tous les quadrupèdes, et comme cet animal

n'a que des pieds de devant, ils lui ont donné la dénomination d'animal à mains, *manati ;* il n'a point d'oreilles externes, mais seulement deux trous par lesquels il entend ; sa peau n'a que quelques poils assez rares, et elle est d'un gris cendré et de l'épaisseur d'un pouce, on en fait des semelles de souliers, des baudriers, &c. La femelle a deux mamelles sur la poitrine, et elle produit ordinairement deux petits qu'elle alaite ». Tous ces faits, rapportés par Oviédo, sont vrais, et il est singulier que Cieça, et plusieurs autres après lui, aient assuré que le lamantin sort souvent de l'eau pour aller paitre sur la terre ; ils lui ont faussement attribué cette habitude naturelle, induits en erreur par l'analogie du morse et des phoques, qui sortent en effet de l'eau et séjournent à terre ; mais il est certain que le lamantin ne quitte jamais l'eau, et qu'il préfère le séjour des eaux douces à celui de l'eau salée.

Clusius dit avoir vu et mesuré la peau d'un de ces animaux, et l'avoir trouvée de seize pieds et demi de longueur, et de sept pieds et demi de largeur : les deux pieds ou les deux mains étoient fort larges, avec des ongles courts. Gomara assure qu'il s'en trouve quelquefois qui ont vingt pieds de longueur, et il ajoute que ces animaux fréquentent aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer ; il raconte qu'on en avoit élevé et nourri un jeune dans un lac à Saint-Domingue, pendant vingt-six ans, qu'il étoit si doux et si privé, qu'il prenoit doucement la nourriture qu'on lui présentoit, qu'il entendoit son nom, et que, quand on l'appeloit, il sortoit de l'eau et se traînoit en rampant jusqu'à la maison pour y recevoir sa nourriture ; qu'il sembloit se plaire à entendre la voix humaine et le chant des enfans, qu'il n'en avoit nulle peur, qu'il les laissoit asseoir sur son dos, et qu'il les passoit

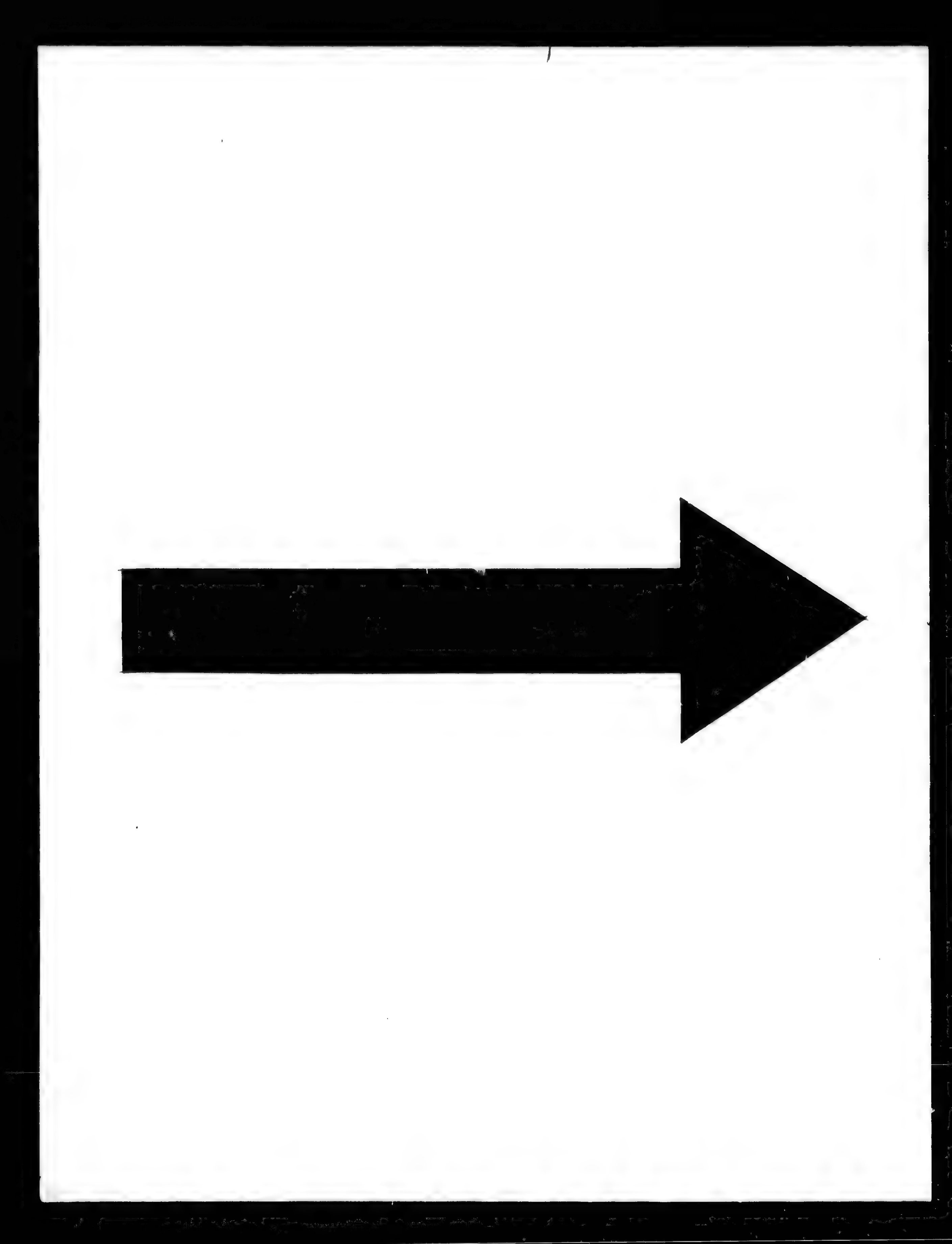
d'un bord d'un lac à l'autre sans se plonger dans l'eau, et sans leur faire aucun mal. Ce fait ne peut être vrai dans toutes ses circonstances : il paroît accommodé à la fable du dauphin des anciens ; car le lamantin ne peut absolument se traîner sur la terre.

Herrera dit peu de chose de plus au sujet de cet animal ; il assure seulement que, quoiqu'il soit très-gros, il nage si facilement qu'il ne fait aucun bruit dans l'eau, et qu'il se plonge dès qu'il entend quelque chose de loin.

Binet dit que le lamantin est gros comme un bœuf, et tout rond comme un tonneau; qu'il a une petite tête et peu de queue ; que sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant, qu'il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande très-bonne à manger ; que sa graisse est aussi douce que le beurre ; que cet ani-

mal se plaît dans les rivières proche de leur embouchure à la mer, pour y brouter l'herbe qui croît le long des rivages ; qu'il y a de certains endroits, à dix ou douze lieues de Cayenne, où l'on en trouve un si grand nombre que l'on peut dans un jour en remplir une longue barque, pourvu qu'on ait des gens qui se servent bien du harpon. Le P. du Tertre, qui décrit au long la chasse ou la pêche du lamantin, s'accorde presque en tout avec les auteurs que nous venons de citer ; cependant il dit que cet animal n'a que quatre doigts et quatre ongles à chaque main, et il ajoute qu'il se nourrit d'une petite herbe qui croît dans la mer, qu'il la broute comme le bœuf fait de celle des prés ; et qu'après s'être rempli de cette pâture, il cherche les rivières et les eaux douces, où il s'abreuve deux fois par jour ; qu'après avoir bien bu et bien mangé, il s'endort le mufle à demi hors de l'eau, ce qui le fait remarquer

de loin ; que la femelle fait deux petits qui la suivent par-tout ; et que si on prend la mère, on est assuré d'avoir les petits, qui ne l'abandonnent pas, même ap[illegible] mor[illegible], et ne font que tournoyer [illegible] de la barque qui l'emporte. [illegible] fait me paroît très-suspect, [illegible] même contredit par d'autres voyageurs, qui assurent que le lamantin ne produit qu'un petit, tous les gros animaux quadrupèdes ou cétacés ne produisent ordinairement qu'un petit ; la seule analogie suffit pour qu'on se refuse à croire que le lamantin en produise toujours deux, comme l'assure le P. du Tertre. Oexmelin remarque que le lamantin a la queue située comme les cétacés, et non pas comme les poissons à écailles qui l'ont tous dans la direction verticale du dos au ventre, au lieu que la baleine et les autres cétacés ont la queue située transversalement, c'est-à-dire, d'un côté à l'autre du corps ;



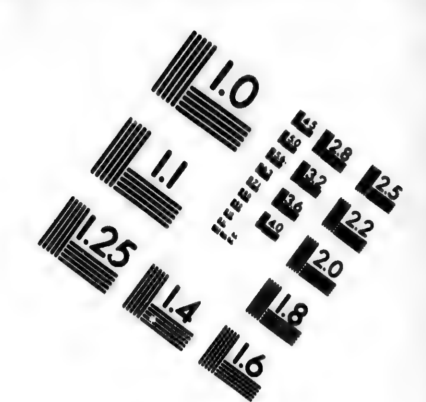
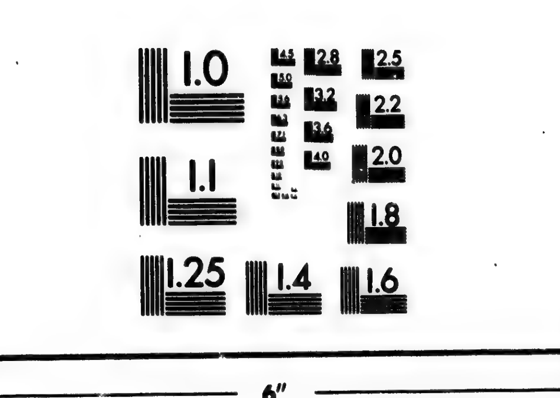
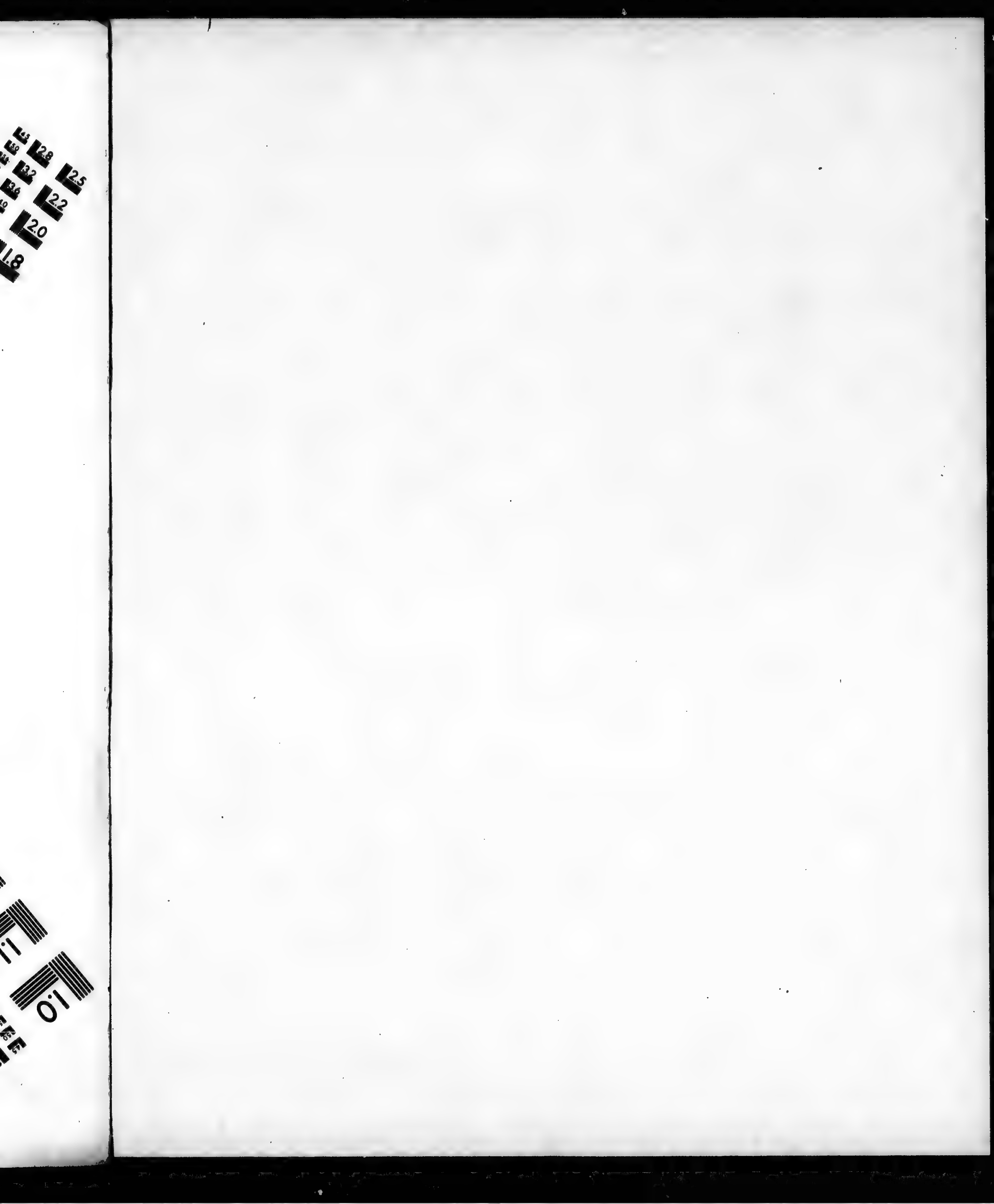


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





il dit que le lamantin n'a point de dents de devant, mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe ; qu'il a néanmoins trente-deux dents molaires ; qu'il ne voit pas bien, à cause de la petitesse de ses yeux, qui n'ont que fort peu d'humeur et point d'iris ; qu'il a peu de cervelle, mais qu'au défaut de bons yeux, il a l'oreille excellente ; qu'il n'a point de langue ; que le lait des femelles, dont il assure avoir goûté, est d'un très-bon goût ; qu'elles ne produisent qu'un seul petit, qu'elles embrassent et portent avec la main ; qu'elles l'alaitent pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe ; que cet animal a, depuis le cou jusqu'à la queue, cinquante-deux vertèbres ; qu'il se nourrit comme la tortue, mais qu'il ne peut ni marcher ni ramper sur la terre. Tous ces faits sont assez exacts, et même celui des cinquante-deux ver-

tèbres, car M. Daubenton a trouvé dans l'embryon qu'il a disséqué vingt-huit vertèbres dans la queue, seize dans le dos, et six, ou plutôt sept, dans le cou. Seulement, ce voyageur se trompe au sujet de la langue, elle ne manque point au lamantin ; mais il est vrai qu'elle est attachée en dessous, et presque jusqu'à son extrémité à la mâchoire inférieure. On trouve dans le Voyage aux îles de l'Amérique, *Paris*, *1722*, une assez bonne description du lamantin, et de la manière dont on le harponne ; l'auteur est d'accord sur tous les faits principaux avec ceux que nous avons cités ; mais il observe « que cet animal est devenu rare aux Antilles, depuis que les bords de la mer sont habités ; celui qu'il vit et qu'il mesura, avoit quatorze pieds neuf pouces, depuis le bout du mufle jusqu'à la naissance de la queue ; il étoit tout rond jusqu'à cet endroit ; sa tête étoit grosse, sa gueule large avec de grandes babi-

nes et quelques poils longs et rudes au-dessus ; ses yeux étoient très-petits par rapport à sa tête, et ses oreilles ne paroissent que comme deux petits trous ; le cou est fort gros et fort court, et sans un petit mouvement qui le fait un peu plier, il ne seroit pas possible de distinguer la tête du reste du corps. Quelques auteurs prétendent, ajoute-t-il, que cet animal se sert de ses deux mains ou nageoires pour se traîner sur terre ; je me suis soigneusement informé de ce fait, personne n'a vu cet animal à terre, et il ne lui est pas possible de marcher ni d'y ramper, ses pieds de devant ou ses mains ne lui servant que pour tenir ses petits pendant qu'il leur donne à téter ; la femelle a deux mamelles rondes, je les mesurai, dit l'auteur, elles avoient chacune sept pouces de diamètre sur environ quatre d'élévation ; le mamelon étoit gros comme le pouce et sortoit d'un bon doigt au-dehors ; le corps avoit huit

pieds deux pouces de circonférence ; la queue étoit comme une large palette de dix-neuf pouces de long, et de quinze pouces dans sa plus grande largeur, et l'épaisseur à l'extrémité étoit d'environ trois pouces ; la peau étoit épaisse sur le dos presque comme un double cuir de bœuf, mais elle étoit beaucoup plus mince sous le ventre ; elle est d'une couleur d'ardoise brune, d'un gros grain et rude, avec des poils de même couleur, clair-semés, gros et assez longs. Ce lamantin pesoit environ huit cents livres ; on avoit pris le petit avec la mère ; il avoit à-peu-près trois pieds de long ; on fit rôtir à la broche le côté de la queue, on trouva cette chair aussi bonne et aussi délicate que du veau. L'herbe dont ces animaux se nourrissent, est longue de huit à dix pouces, étroite, pointue, tendre et d'un assez beau vert ; on voit des endroits sur les bords et sur les bas-fonds de la mer, où cette

herbe est si abondante, que le fond paroît être une prairie, les tortues en mangent aussi, &c. » Le Père Magnin de Fribourg, dit que le lamantin mange l'herbe qu'il peut atteindre, sans cependant sortir de l'eau.... ; qu'il a les yeux petits et de la grosseur d'une noisette ; les oreilles si fermées, qu'à peine il y peut entrer une aiguille ; qu'au-dedans des oreilles se trouvent deux petits os percés ; que les Indiens ont coutume de porter ces petits os pendus au cou comme un petit bijou.... et que son cri ressemble à un petit mugissement.

Le P. Gumilla rapporte qu'il y avoit une infinité de lamantins dans les grands lacs de l'Orénoque. « Ces animaux, dit-il, pèsent chacun depuis cinq cents jusqu'à sept cent cinquante livres ; ils se nourrissent d'herbe ; ils ont les yeux fort petits, et les trous des oreilles encore plus petits ; ils viennent paître sur le rivage lorsque la rivière est basse.

La femelle met toujours bas deux petits, elle les porte à ses mamelles avec ses bras, et les serre si fort qu'ils ne s'en séparent jamais, quelque mouvement qu'elle fasse; les petits, lorsqu'ils viennent de naître, ne laissent pas de peser chacun trente livres; le lait qu'ils tétent est très-épais. Au-dessous de la peau, qui est bien plus épaisse que celle d'un bœuf, on trouve quatre enveloppes ou couches, dont deux sont de graisse, et les deux autres d'une chair fort délicate et savoureuse, qui, étant rôtie, a l'odeur du cochon et le goût du veau. Ces animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent hors de l'eau à une hauteur assez considérable ». Il paroît que le P. Gumilla se trompe comme le P. du Tertre, en disant que la femelle produit deux petits : il est presque certain, comme nous l'avons dit, qu'elle n'en produit qu'un.

Enfin M. de la Condamine, qui a bien voulu nous donner un dessin qu'il

a fait lui-même du lamantin, sur la rivière des Amazones, parle plus précisément et mieux que tous les autres, des habitudes naturelles de cet animal. « Sa chair, dit-il, et sa graisse ont assez de rapport à celle du veau ; le Père d'Acuna rend sa ressemblance avec le bœuf encore plus complète, en lui donnant des cornes dont la nature ne l'a point pourvu ; il n'est pas amphibie, à proprement parler, puisqu'il ne sort jamais de l'eau entièrement, et n'en peut sortir, n'ayant que deux nageoires assez près de la tête, plates et en forme d'ailerons, de quinze à seize pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras et de mains ; il ne fait qu'avancer sa tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe sur le rivage. Celui que je dessinai, ajoute M. de la Condamine, étoit femelle, sa longueur étoit de sept pieds et demi de roi, et sa plus grande largeur de deux pieds. J'en ai vu depuis de plus grands ; les yeux de cet animal

n'ont aucune proportion à la grandeur de son corps ; ils sont ronds et n'ont que trois lignes de diamètre ; l'ouverture de ses oreilles est encore plus petite et ne paroît qu'un trou d'épingle. Le manati n'est pas particulier à la rivière des Amazones, il n'est pas moins commun dans l'Orénoque ; il se trouve aussi, quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc et dans plusieurs autres rivières des environs de Cayenne et des côtes de la Guiane, et vraisemblablement ailleurs. C'est le même qu'on nommoit autrefois *Manati*, et qu'on nomme aujourd'hui *Lamantin* à Cayenne et dans les îles françaises d'Amérique ; mais je crois l'espèce un peu différente. Il ne se rencontre pas en haute mer, il est même rare près des embouchures des rivières ; mais on le trouve à plus de mille lieues de la mer dans la plupart des grandes rivières qui descendent dans celle des Amazones, comme dans le Guallaga, le Pastaça, &c.

Il n'est arrêté, en remontant l'Amazone, que par le Pongo (cataracte) de Borja, au-dessus duquel on n'en trouve plus ».

Voilà le précis, à-peu-près, de tout ce que l'on sait du lamantin ; il seroit à desirer que nos habitans de Cayenne, parmi lesquels il y a maintenant des personnes instruites et qui aiment l'histoire naturelle, observassent cet animal et fissent la description de ses parties intérieures, sur-tout de celles de la respiration, de la digestion et de la génération. Il paroît, mais nous n'en sommes pas sûrs, qu'il a le trou ovale du cœur ouvert, les poumons singulièrement conformés, l'estomac divisé en plusieurs portions, qui peut-être forment plusieurs estomacs différens, comme dans les animaux ruminans.

Au reste, l'espèce du lamantin n'est pas confinée aux mers et aux fleuves du nouveau Monde, il paroît qu'elle

existe aussi sur les côtes et dans les rivières de l'Afrique. M. Adanson a vu des lamantins au Sénégal ; il en a rapporté une tête qu'il nous a donnée, et en même temps il a bien voulu me communiquer la description de cet animal, qu'il a faite sur les lieux, et je crois devoir la rapporter en entier. « J'ai vu beaucoup des ces animaux, dit M. Adanson ; les plus grands n'avoient que huit pieds de longueur, et pesoient environ huit cents livres ; une femelle de cinq pieds trois pouces de long ne pesoit que cent quatre-vingt-quatorze livres ; leur couleur est cendrée noire ; les poils sont très rares sur tout le corps, ils sont en forme de soies longues de neuf lignes ; la tête est conique et d'une grosseur médiocre, relativement au volume du corps ; les yeux sont ronds et très-petits : l'iris est d'un bleu foncé, et la prunelle noire ; le museau est presque cylindrique, les deux mâchoires sont à-peu-près

également larges, les lèvres sont charnues et fort épaisses ; il n'y a que des dents molaires, tant à la mâchoire d'en-haut qu'à celle d'en-bas : la langue est de forme ovale et attachée presque jusqu'à son extrémité à la mâchoire inférieure. Il est singulier, continue M. Adanson, que presque tous les auteurs ou voyageurs ayent donné des oreilles à cet animal : je n'ai pu en trouver dans aucun, pas même un trou assez fin pour pouvoir y produire un stylet : il a deux bras ou nageoires placés à l'origine de la tête, qui n'est distinguée du tronc par aucune espèce de cou, ni par des épaules sensibles ; ces bras sont à-peu-près cylindriques, composés de trois articulations principales, dont l'antérieure forme une espèce de main applatie, dans laquelle les doigts ne se distinguent que par quatre ongles d'un rouge brun et luisant : la queue est horizontale comme celle des baleines, et elle a la forme d'une pelle

à four. Les femelles ont deux mamelles plus elliptiques que rondes, placées près de l'aisselle des bras; la peau est un cuir épais de six lignes sous le ventre, de neuf lignes sur le dos, et d'un pouce et demi sur la tête. La graisse est blanche et épaisse de deux ou trois pouces : la chair est d'un rouge pâle, plus pâle et plus délicate que celle du veau. Les Nègres Oualofes ou Jalofes, appellent cet animal *lereou*. Il vit d'herbes, et se trouve à l'embouchure du fleuve Niger ».

On voit par cette description, que le lamantin du Sénégal ne diffère, pour ainsi dire, en rien de celui de Cayenne; et par une comparaison faite de la tête de ce lamantin du Sénégal avec celle d'un fœtus de lamantin de Cayenne, M. Daubenton présume aussi qu'ils sont de même espèce. Le témoignage des voyageurs s'accorde avec notre opinion; celui de Dampier sur-tout est positif, et les observations qu'il a faites

sur cet animal méritent de trouver place ici. Ce n'est pas seulement dans la rivière de Blewfield, qui prend son origine entre les rivières de Nicarague et de Verague, que j'ai vu des manates (lamantins), j'en ai aussi vu dans la baie de Campêche, sur les côtes de Bocca del drago, et de Bocca del loro, dans la rivière de Darien, et dans les petites îles méridionales de Cuba ; j'ai entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns au nord de la Jamaïque, et en grande quantité dans la rivière de Surinam, qui est un pays fort bas : j'en ai vu aussi à Mindanao, qui est une des îles Philippines, et sur la côte de la Nouvelle-Hollande..... Cet animal aime l'eau qui a un goût de sel, aussi se tient-il communément dans les rivières voisines de la mer ; c'est peut-être pour cette raison qu'on n'en voit point dans les mers du Sud, où la côte est généralement haute, l'eau profonde tout proche de terre, les vagues

grosses, si ce n'est dans la baie de Panama, où cependant il n'y en a point; mais les Indes occidentales étant, pour ainsi dire, une grande baie composée de plusieurs petites, sont ordinairement une terre basse où les eaux qui sont peu profondes fournissent une nourriture convenable au lamantin: on le trouve quelquefois dans l'eau salée, quelquefois aussi dans l'eau douce, mais jamais fort avant en mer: ceux qui sont à la mer et dans les lieux où il n'y a ni rivières ni bras de mer où ils puissent entrer, viennent néanmoins en vingt-quatre heures, une fois ou deux, à l'embouchure de la rivière d'eau douce la plus voisine........ Ils ne viennent jamais à terre ni dans une eau si basse qu'ils ne puissent y nager; leur chair est saine et de très-bon goût, leur peau est aussi d'une grande utilité. Les lamantins et les tortues se trouvent ordinairement dans les mêmes endroits, et se nourrissent

des mêmes herbes qui croissent sur les hauts-fonds de la mer, à quelques pieds de profondeur sous l'eau, et sur les rivagers bas que couvre la marée ».

Espèces connues dans le genre des Odobènes ou des Morses.

Le Morse, *trichechus Rosmarus.*
Le Dugon, *trichechus Dugong.*
Le Lamantin, *trichechus Manatus.*

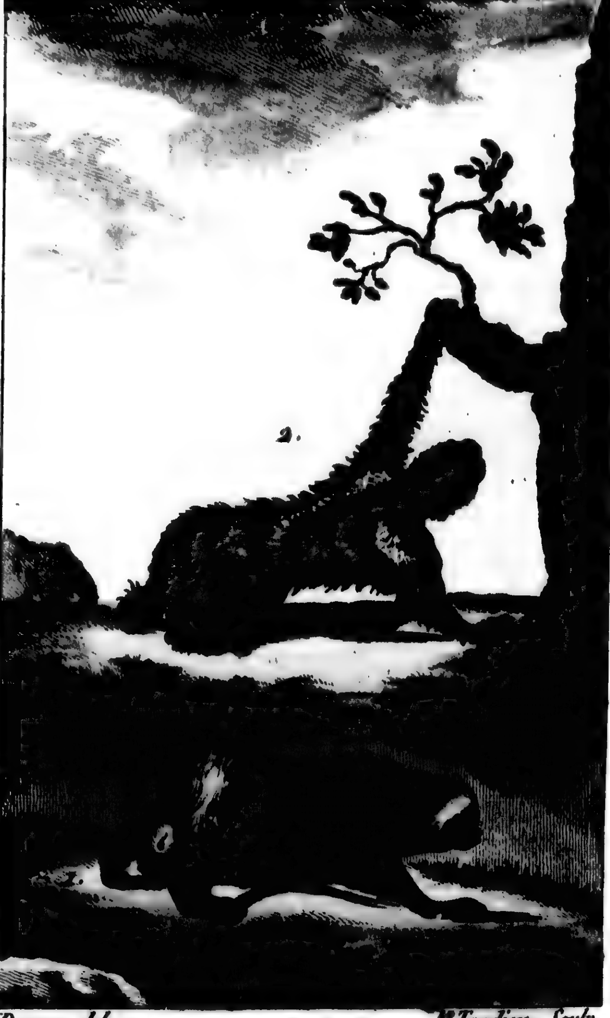
LLE

issent sur
, à quel-
ous l'eau,
couvre la

genre des
rses.

.

tus.



Deseve del. V. Tardieu Sculp.

1. L'UNAU. 2. L'AÏ, ADULTE.

Tom. III.

...dieu Sculp.

...E.



IVe GENRE.

LE PARESSEUX, *BRADYPUS.*

Caractère générique : dents molaires, dont les deux antérieures sont plus longues ; ni dents incisives ni canines ; corps velu.

L'UNAU ET L'AÏ.

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de *paresseux*, à cause de la lenteur de leurs mouvemens et de la difficulté qu'ils ont à marcher ; mais nous avons cru devoir leur conserver les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque

aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer nettement l'un de l'autre : car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des caractères si marqués, qu'il n'est pas possible, lorsqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très-éloignées. L'unau n'a point de queue et n'a que deux ongles aux pieds de devant; l'aï porte une queue courte et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï; il a aussi le poil tout différent : à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés, et conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties; mais le caractère le plus distinctif, et en même temps le plus singulier, c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit : cela seul suppose

deux espèces très-éloignées l'une de l'autre; et ce nombre de quarante-six côtes dans un animal dont le corps est si court, est une espèce d'excès ou d'erreur de la nature; car de tous les animaux, même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, &c. cette différence dans la construction de l'unau et de l'aï, suppose plus de distance entre ces deux espèces, qu'il n'y en a entre celle du chien et du chat, qui ont le même nombre de côtes; car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures; celles-ci sont, pour ainsi dire, les causes des autres, qui n'en sont que les effets. L'intérieur, dans les êtres vivans, est le fond du dessein de la nature, c'est la forme

constituante, c'est la vraie figure; l'extérieur n'en est que la surface ou même la draperie. Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non-seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant la nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans ces paresseux; et c'est moins paresse que misère : c'est défaut, c'est dénuement; c'est vice dans la conformation; point de dents incisives, les yeux obscurs et couverts, la mâchoire aussi lourde qu'épaisse, le poil plat et semblable à de l'herbe séchée, les cuisses mal emboîtées et presque hors des hanches, les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal terminées; point d'assiette de pied, point de pouces,

point de doigts séparément mobiles, mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, se nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper : la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultans de cette conformation bizarre et négligée ; point d'armes pour attaquer ou se défendre ; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre ; nulle ressource de salut dans la fuite : confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés ; prisonniers au milieu de l'espace, ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure, grimpant avec peine, se traînant avec douleur ; une voix plaintive et par accens entrecoupés, qu'ils n'osent élever que la nuit ; tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exécu-

tées par la nature, qui, ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacées de la liste des êtres ; et en effet, si les terres qu'habitent et l'unau et l'aï n'étoient pas des déserts, si les hommes et les animaux puissans s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seroient pas parvenues jusqu'à nous, elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être, est : ceci paroît en être un indice frappant ; ces paresseux font le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang ; une défectuosité de plus les auroit empêchés de subsister. Regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres, admettre des causes finales pour de telles disparates, et trouver que la nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit, et pren-

dre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y auroit-il pas des espèces d'animaux créées pour la misère, puisque dans l'espèce humaine, le plus grand nombre y est voué dès la naissance? Le mal, à la vérité, vient plus de nous que de la nature : pour un malheureux qui ne l'est que parce qu'il est né foible, impotent ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule dureté de leurs semblables! Les animaux sont en général plus heureux, l'espèce n'a rien à redouter de ces individus; le mal n'a pour eux qu'une source; il en a deux pour l'homme : celle du mal moral qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer, dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre; dans le physique au contraire, le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul; le bien est souvent au-dessus, ou du moins de niveau : peut-on douter du bonheur des

animaux, s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément leur subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir? Or le commun des animaux est à tous ces égards très-richement doué; et les espèces disgraciées de l'unau et de l'aï, sont peut-être les seules que la nature ait maltraitées, les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près; ces pauvres animaux réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, consument du temps à se traîner au pied d'un arbre, il leur en faut encore beaucoup pour grimper jusqu'aux branches; et pendant ce lent et triste exercice, qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin; arrivés sur leur arbre, ils n'en descendent plus, ils s'accrochent anx branches, ils le dépouillent par parties, mangent sur-

cessivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride; et lorsqu'ils ont ruiné leur fonds, et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore retenus par l'impossibilité d'en descendre; enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre, ils se laissent tomber et tombent très-lourdement comme un bloc, une masse sans ressort; car leurs jambes roides et paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre, ils sont livrés à tous leurs ennemis : comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent; il paroît qu'ils multiplient peu, ou du moins que s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre; car ils n'ont que deux mamelles;

tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne; il est vrai que quoiqu'ils soient lents, gauches, et presqu'inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps et vivaces; qu'ils peuvent supporter long-temps la privation de toute nourriture; que couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu et engraissent par le repos, quelque maigres que soient leurs alimens; et que, quoiqu'ils n'aient ni bois, ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminans, et ont, comme eux, plusieurs estomacs; que par conséquent ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois; et ce qui est encore extrêmement singulier, c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminans, des intestins très-longs, ils les

ont très-petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguité de la nature paroît à découvert par ce contraste ; l'unau et l'aï sont certainement des animaux ruminans, ils ont quatre estomacs, et en même temps ils manquent de tous les caractères tant extérieurs qu'intérieurs qui appartiennent généralement à tous les autres animaux ruminans.

Au reste, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoïque très-apparente, pourroit ne pas être réelle ; car ils paroissent très-mal ou très-peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité ; et ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères, ils ne meurent pas à l'instant Pison, qui a fait cette dure expérience, dit que le

cœur séparé du corps battoit encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuoit toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi; par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non-seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles et de tous ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct. Or tous ces êtres sont misérables sans être malheureux; et dans ses productions les plus négligées, la nature paroît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également l'un et l'autre aux terres méridionales du nouveau continent, et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons déjà dit que l'éditeur du Cabinet de Séba s'étoit trompé, en donnant à l'unau le nom de *paresseux de Ceylan :* cette erreur adoptée par MM. Klein, Linnæus et Brisson, est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle

ne l'étoit alors. M. le marquis de Montmirail a un unau vivant qui lui est venu de Surinam ; ceux que nous avons au cabinet du roi viennent du même endroit et de la Guiane, et je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi-bien que l'aï, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Brésil au Mexique; mais que, comme il n'a jamais fréquenté les terres du nord, il n'a pu passer d'un continent à l'autre, et si l'on a vu quelques-uns de ces animaux, soit aux Indes Orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avoient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid ; ils craignent aussi la pluie : les alternatives de l'humidité et de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal serancé, qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, sur un unau qu'on

nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie. « Le poil de l'unau est beaucoup plus doux que celui de l'aï... Il est à présumer que tout ce que les voyageurs ont dit sur la lenteur excessive des paresseux ne se rapporte qu'à l'aï. L'unau, quoique très-pesant et d'une allure très-mal-adroite, monteroit et descendroit plusieurs fois en un jour de l'arbre le plus élevé. C'est sur le déclin du jour et dans la nuit qu'il paroît s'animer davantage, ce qui pourroit faire soupçonner qu'il voit très-mal le jour, et que sa vue ne peut lui servir que dans l'obscurité. Quand j'achetai cet animal à Amsterdam, on le nourrissoit avec du biscuit de mer; et l'on me dit que, dans le temps de la verdure, il ne falloit le nourrir qu'avec des feuilles : on a essayé en effet de lui en donner, il en mangeoit volontiers quand elles étoient encore tendres; mais du moment où elles commençoient à se dessécher et à être piquées

des vers, il les rejetoit. Depuis trois ans que je le conserve vivant dans ma ménagerie, sa nourriture ordinaire a été du pain, quelquefois des pommes et des racines, et sa boisson du lait : il saisit toujours, quoiqu'avec peine, dans une de ses pattes de devant, ce qu'il veut manger, et la grosseur du morceau augmente la difficulté qu'il a de le saisir avec ses deux ongles. Il crie rarement, son cri est bref et ne se répète jamais deux fois dans le même temps : ce cri, quoique plaintif, ne ressemble point à celui de l'aï, s'il est vrai que ce son *aï* soit celui de sa voix. La situation la plus naturelle de l'unau, et qu'il paroît préférer à toutes les autres, est de se suspendre à une branche, le corps renversé en bas ; quelquefois même il dort dans cette position, les quatre pattes accrochées sur un même point, son corps décrivant un arc : la force de ses muscles est incroyable, mais elle lui devient inutile

lorsqu'il marche, car son allure n'en est ni moins contrainte ni moins vacillante : cette conformation seule me paroît être une cause de la paresse de cet animal, qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent, et ne reconnoît point ceux qui le soignent.

« On connoît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *paresseux-honteux*, l'autre *mouton-paresseux;* celui-ci est une fois plus long que l'autre, et de la même grosseur ; il a le poil long, épais et blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

» Le paresseux-honteux a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange des feuilles de bois-canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoi-

sonnent les chiens qui les mangent, et néanmoins leur chair est bonne à manger, mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

» Les deux espèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres, mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois-canon : les deux espèces sont également communes, mais un peu rares, aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche, et de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point prise et y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

» Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre;

il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, et petit à petit pose l'autre patte, et continue de grimper. Tous ces mouvemens sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas se tenir à terre; si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, et montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux, qui ne se fait pas entendre loin ».

On voit que le paresseux-mouton de M. de la Borde est celui que nous avons appelé *unau*, et que son paresseux-honteux est l'*aï*, dont nous avons donné les descriptions et les figures.

Espèces connues dans le genre du Paresseux.

L'Aï, *bradypus Tridactylus.*
L'Unau, *bradypus Didactylus.*

IXe GENRE.

LE FOURMILLIER,

MYRMECOPHAGA.

Caractère générique ; point de dents, corps velu.

LE TAMANOIR,

LE TAMANDUA ET LE FOURMILLIER.

Il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces d'animaux à long museau, à gueule étroite et sans aucunes dents, à la langue ronde et longue, qu'ils insinuent dans les fourmillières, et qu'ils retirent pour avaler les fourmis dont ils font leur principale nourriture. Le premier de ces mangeurs de

ER,
A.

dents,

R,

ILLIER.

néridio-
x à long
ns aucu-
longue,
aillières,
les four-
e nourri-
geurs de



Deseve del. Le Vilain Sculp.

1. LE TAMANOIR. 2. LE FOURMILLIER.

fourmis est celui que les Brasiliens appellent *tamanduaguacu*, c'est-à-dire, *grand tamandua*, et auquel les Français habitués en Amérique ont donné le nom de *tamanoir :* c'est un animal qui a environ quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, la tête longue de quatorze à quinze pouces, le museau très-alongé, la queue longue de deux pieds et demi, couverte de poils rudes et longs de plus d'un pied; le cou court, la tête étroite, les yeux petits et noirs, les oreilles arrondies, la langue menue, longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule lorsqu'il la retire toute entière. Ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur, celles de devant sont un peu plus hautes et plus menues que celles de derrière : il a les pieds ronds; ceux de devant sont armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands; ceux de derrière ont cinq on-

gles. Les poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir et de blanchâtre; sur la queue ils sont disposés en forme de panache; l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil; les longs poils de la queue et du corps ne sont pas ronds dans toute leur étendue, ils sont plats à l'extrémité et secs au toucher comme de l'herbe desséchée: l'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité, mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille, et il balaie le chemin par où il passe: les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties postérieures: ceux-ci sont tournés en arrière et les autres en avant; il y a plus de blanc sur les parties antérieures, et plus de noir sur les parties postérieures: il y a aussi une bande noire sur le poitrail, qui se prolonge sur les cô-

tés du corps et se termine sur le dos près des lombes ; les jambes de derrière sont presque noires , celles de devant presque blanches , avec une grande tache noire vers le milieu. Le tamanoir marche lentement, un homme peut aisément l'atteindre à la course ; ses pieds paroissent moins faits pour marcher que pour grimper et pour saisir des corps arrondis ; aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton , qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

M. de la Borde , médecin du roi à Cayenne , m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

« Le tamanoir habite les bois de la Guiane , on y en connoît de deux espèces ; les individus de la plus grande pèsent jusqu'à cent livres ; ils courent lentement et plus lourdement qu'un cochon ; ils traversent les grandes rivières à la nage, et alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de

bâton. Dans le bois, on les tue à coups de fusil : ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

» Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui se trouvent par tout sur les arbres, sur lesquels ils grimpent facilement ; il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près, car ses griffes font des blessures profondes ; il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguards, cougards, &c. il les déchire avec ses griffes, dont les muscles et les tendons sont d'une grande force ; il tue beaucoup de chiens, et c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

» On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes ; on dit qu'ils se nourrissent de fourmis ; son estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert

un qui avoit l'estomac plein de poux de bois, qu'il avoit nouvellement mangés. La structure et les dimensions de sa langue, semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbres près de terre; lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal; elle est noire, sans graisse et sans fumet. Sa peau est dure et épaisse, sa langue est d'une forme presque conique comme son museau.

» Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère est fort ample, mais elle se rétrécit tout-à-coup, et forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure.

Ce cornet a un pied de longueur, et il est au moins aussi long que le reste de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule, et néanmoins l'ouverture des narines est si petite, qu'on avoit de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi très-petits, et il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande et longue queue repliée sur le dos et jusque sur la tête ».

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante, avec laquelle il prend des insectes; ils disent aussi que sa chair n'est pas mauvaise à manger.

Le second de ces animaux est celui que les Américains appellent simplement *tamandua*, et auquel nous conserverons ce nom; il est beaucoup plus

petit que le tamanoir ; il n'a qu'environ dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue : sa tête est longue de cinq pouces, son museau est alongé et courbé en dessous ; il a la queue longue de dix pouces et dénuée de poils à l'extrémité, les oreilles droites, longues d'un pouce, la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux au-dedans de la mâchoire inférieure ; ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur, ses pieds sont de la même forme et ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, c'est-à-dire, quatre ongles à ceux de devant et cinq à ceux de derrière. Il grimpe et serre aussi-bien que le tamanoir, et ne marche pas mieux ; il ne se couvre pas de sa queue qui ne pourroit lui servir d'abri étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir ; lorsqu'il dort, il

cache sa tête sous son cou et sous ses jambes de devant.

Le troisième de ces animaux est celui que les Naturels de la Guianc appellent *ouatiriouaou*. Nous lui donnons le nom de *fourmillier* pour le distinguer du tamanoir et du tamandua. Il est encore beaucoup plus petit que le tamandua, puisqu'il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; il a la tête longue de deux pouces; le museau proportionnellement beaucoup moins alongé que celui du tamanoir ou du tamandua; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrémité qui est dégarnie de poils; sa langue est étroite, un peu applatie et assez longue; le cou est presque nul, la tête est assez grosse à proportion du corps, les yeux sont placés bas et peu éloignés des coins de la gueule; les oreilles sont petites et cachées dans le poil, les jambes n'ont que trois pouces de

hauteur, les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros et bien plus long que l'interne ; les pieds de derrière en ont quatre : le poil du corps est long d'environ neuf lignes ; il est doux au toucher et d'une couleur brillante, d'un roux mêlé de jaune-vif, les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper et pour saisir ; il monte sur les arbres et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue.

Voici ce que M. de la Borde m'écrit sur le petit fourmillier.

« Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil, il n'est pas difficile à prendre, il marche assez lentement, s'attache, comme le paresseux, sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à se détourner ; et on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri ; on en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux

d'arbres sur des feuilles qu'ils charient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit ; leurs griffes sont dangereuses, et ils les serrent si fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à appercevoir sur les arbres ».

Le tamandua fait, pour ainsi dire, la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmillier pour la grandeur du corps ; il a, comme le tamanoir, le museau fort alongé et quatre doigts aux pieds de devant ; mais il a, comme le fourmillier, la queue dégarnie de poil à l'extrémité, par laquelle il se suspend aux branches des arbres. Le fourmillier a aussi la même habitude : dans cette situation, ils balancent leur corps, approchent leur museau des trous et des creux d'arbres, ils y insinuent leur longue langue et la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassés.

Au reste, ces trois animaux, qui

différent si fort par la grandeur et par les proportions du corps, ont néanmoins beaucoup de choses communes, tant pour la conformation que pour les habitudes naturelles : tous trois se nourrissent de fourmis, et plongent aussi leur langue dans le miel et dans les autres substances liquides ou visqueuses; ils ramassent assez promptement les miettes de pain et les petits morceaux de viande hachée; on les apprivoise et on les élève aisément; ils soutiennent long-temps la privation de toute nourriture; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant, il en retombe une partie qui passe par les narines ; ils dorment ordinairement pendant le jour, et changent de lieu pendant la nuit; ils marchent si mal, qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les Sauvages mangent leur chair, qui cependant est d'un très-mauvais goût.

On prendroit de loin le tamanoir

pour un grand renard, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont appelé *renard américain ;* il est assez fort pour se défendre d'un gros chien et même d'un jaguar : lorsqu'il en est attaqué, il se bat d'abord debout, et, comme l'ours, il se défend avec les mains dont les ongles sont meurtriers ; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, et dans cette situation il est presque invincible et combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrémité ; et même lorsqu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que très-long-temps après ; il résiste plus qu'un autre au combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, et qu'il a la chair peu sensible et la vie très-dure.

Le tamanoir, le tamandua et le fourmillier sont des animaux naurels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire, au Brésil, à la

Guiane, aux pays des Amazones, &c. On ne les trouve point en Canada ni dans les autres contrées froides du nouveau Monde, on ne doit donc pas les retrouver dans l'ancien continent.

Espèces connues dans le genre du Fourmillier.

Le petit Fourmillier, *myrmecophaga Didactyla.*
Le Tamanoir, *myrmecophaga Jubata.*
Le Tamandua, *myrmecophaga Tetradactyla.*

Xe GENRE.

LE PHOLIDOTE, *MANIS*.

Caractère générique : point de dents; corps écaillé.

LE PANGOLIN ET LE PHATAGIN.

Ces animaux sont vulgairement connus sous le nom de *lézard écailleux*; nous avons cru devoir rejeter cette dénomination, 1°. parce qu'elle est composée, 2°. parce qu'elle est ambiguë et qu'on l'applique à ces deux espèces, 3°. parce qu'elle a été mal imaginée, ces animaux étant non-seulement d'un autre genre, mais même d'une autre classe que les lézards qui sont des rep-

LLE

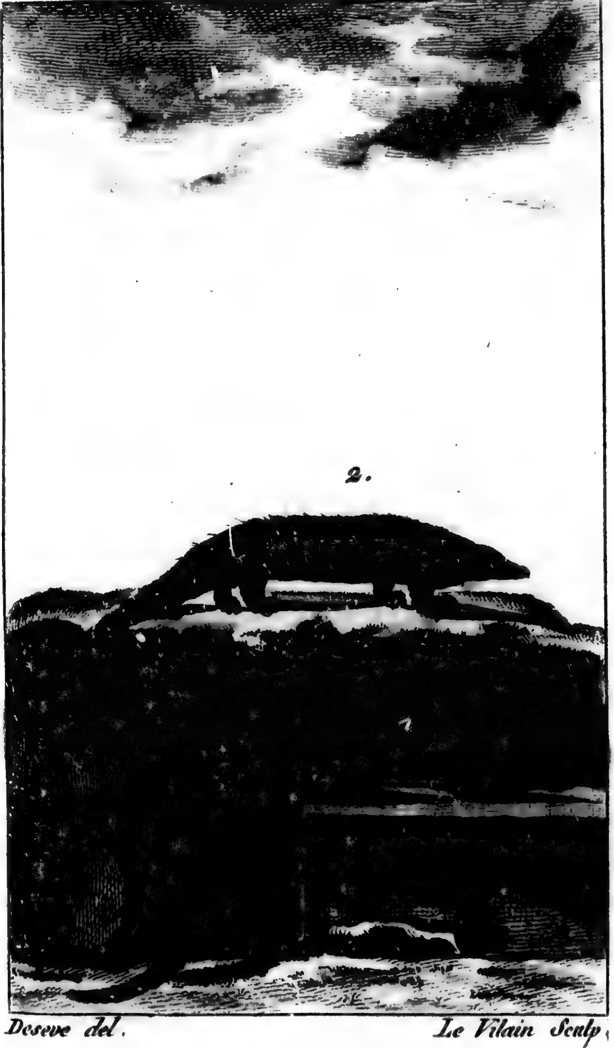
E.

MANIS.

de dents;

TAGIN.

ment con-
cailleux;
cette dé-
est com-
mbiguë et
espèces,
maginée,
ment d'un
me autre
des rep-



Deseve del. *Le Vilain Sculp.*

1. LE PHATAGIN. 2. LE PANGOLIN.

til
et
viv
qu'
no
avo
T
tie
liss
ten
pha
gor
le p
dru
ties
n'a
éca
les
ani
sur
fixé
par
con
elle

tiles ovipares; au lieu que le pangolin et le phatagin sont des quadrupèdes vivipares : ces noms sont d'ailleurs ceux qu'ils portent dans leur pays natal, nous ne les avons pas créés, nous les avons seulement adoptés.

Tous les lézards sont recouverts en entier et jusque sous le ventre d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles, mais le pangolin et le phatagin n'ont point d'écailles sous la gorge, sous la poitrine, ni sous le ventre; le phatagin, comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes ces parties inférieures du corps; le pangolin n'a qu'une peau lisse et sans poils. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux ne sont pas collées en entier sur la peau, elles y sont seulement infixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure; elles sont mobiles comme les piquans du porc-épic, et elles se relèvent ou se rabaissent à la

volonté de l'animal ; elles se hérissent lorsqu'il est irrité, elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule comme le hérisson : ces écailles sont si grosses, si dures et si poignantes qu'elles rebutent tous les animaux de proie, c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste ; les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, &c. ne font que de vains efforts pour dérober ces animaux armés, ils les foulent, ils les roulent, mais en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir ; ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le renard qui craint de prendre avec la gueule le hérisson en boule dont les piquans lui déchirent le palais et la langue, le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids ; dès que la tête paroît, il la saisit par le bout du museau et met ainsi le hérisson

à mort; mais le pangolin et le phatagin sont de tous les animaux, sans en excepter même le porc-épic, ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive; en sorte qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes, ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

Au reste, lorsque le pangolin et le phatagin se resserrent, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une figure globuleuse et uniforme, leur corps en se contractant, se met en peloton, mais leur grosse et longue queue reste au dehors et sert de cercle ou de lien au corps; cette partie extérieure par laquelle il paroît que ces animaux pourroient être saisis, se défend d'elle-même, elle est garnie dessus et dessous d'écailles aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu: et comme elle est convexe en dessus et plate en dessous, et qu'elle a la forme à-peu-près d'une demi-pyramide, les

côtes anguleux sont revêtus d'écailles en équerre pliées à angle droit, lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres, en sorte que la queue paroît être encore plus soigneusement armée que le corps dont les parties inférieures sont dépourvues d'écailles.

Le pangolin est plus gros que le phatagin, et cependant il a la queue beaucoup moins longue; ses pieds de devant sont garnis d'écailles jusqu'à l'extrémité, au lieu que le phatagin a les pieds, et même une partie des jambes de devant dégarnis d'écailles et couverts de poil. Le pangolin a aussi les écailles plus grandes, plus épaisses, plus convexes et moins cannellées que celles du phatagin qui sont armées de trois pointes très-piquantes, au lieu que celles du pangolin sont sans pointes et uniformément tranchantes. Le phatagin a du poil aux parties inférieures, le pangolin n'en a point du tout sous le

corps, mais entre les écailles qui lui couvrent le dos il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon, et ces longs poils ne se trouvent pas sur le dos du phatagin. Ce sont-là toutes les différences essentielles que nous ayons remarquées en observant les dépouilles de ces deux animaux qui sont si différens de tous les autres quadrupèdes, qu'on les a regardés comme des espèces de monstres. Les différences que nous venons d'indiquer étant générales et constantes, nous croyons pouvoir assurer que le pangolin et le phatagin sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées ; nous avons reconnu ces rapports et ces différences non-seulement par l'inspection des trois sujets que nous avons vus, mais aussi par la comparaison de tous ceux qui ont été observés par les voyageurs et indiqués par les naturalistes.

Le pangolin a jusqu'à six, sept et huit pieds de grandeur, y compris la

longueur de la queue, lorsqu'il a pris son accroissement entier; la queue qui est à-peu près de la longueur du corps, paroît être moins longue quand il est jeune ; les écailles sont aussi moins grandes, plus minces et d'une couleur plus pâle , elles prennent une teinte plus foncée lorsque l'animal est adulte, et elles acquièrent une dureté si grande qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le phatagin est, comme nous l'avons dit, bien plus petit que le pangolin ; tous deux ont quelques rapports avec le tamanoir et le tamandua ; comme eux, le pangolin et le phatagin ne vivent que de fourmis; ils ont aussi la langue très-longue, la gueule étroite et sans dents *apparentes*, le corps très-alongé, la queue aussi fort longue et les ongles des pieds à-peu-près de la même grandeur et de la même forme, mais non pas en même nombre ; le pangolin et le phatagin ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir

et le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant; ceux-ci sont couverts de poil, les autres sont armés d'écailles, et d'ailleurs ils ne sont pas originaires du même continent; le tamanoir et le tamandua se trouvent en Amérique, le pangolin et le phatagin aux Indes orientales et en Afrique, où les Nègres les appelent *quogelo;* ils en mangent la chair, qu'ils trouvent délicate et saine; ils se servent des écailles à plusieurs petits usages. Au reste, le pangolin et le phatagin n'ont rien de rebutant que la figure; ils sont doux, innocens, et ne font aucun mal; ils ne se nourrissent que d'insectes; ils courent lentement, et ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers, ou dans des terriers qu'ils se creusent et où ils font leurs petits. Ce sont deux espèces extraordinaires, peu nombreuses, assez inutiles, et dont la forme bizarre ne paroît exister que pour faire la pre-

mière nuance de la figure des quadrupèdes à celle des reptiles.

Espèces connues dans le genre du Pholidote.

Le Pangolin, *manis Pentadactyla.*
Le Phatagin, *manis Tetradactyla.*

LLE
s quadru-

genre du

yla.
yla.



1. LE KABASSOU. 2. L'ENCOUBERT.

om. III.

Sculp.

RT.

Ca

L

gra
plu
ma
plu
qu
su
e
à t

XIe GENRE.

LE TATOU, *DASYPUS*.

Caractère générique : dents molaires sans incisives ni canines; corps cuirassé.

LE KABASSOU.

Le kabassou nous paroît être le plus grand de tous les tatous : il a la tête plus grosse, plus large et le museau moins effilé que les autres, les jambes plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans têt, particularité qui seule suffiroit pour faire distinguer cette espèce de toutes les autres; cinq doigts à tous les pieds, et douze bandes mobi-

les qui n'anticipent que peu les unes sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadrangulaires assez grandes; les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presque exactement carrées; celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe, sont à-peu-près semblables à celle du bouclier des épaules; le casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières. Entre les jointures des bandes mobiles et des autres parties de l'armure, s'échappent quelques poils pareils à des soies de cochon; il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes et sur la queue des rudimens d'écailles qui sont ronds, durs et polis comme le reste du têt, et autour de ces petites écailles on voit de petites houpes de poil. Les pièces qui composent le casque de la tête, celle des deux boucliers et de la cuirasse étant

proportionnellement plus grandes et en plus petit nombre dans le kabassou que dans les autres tatous, l'on doit en inférer qu'il est plus grand que les autres.

« Ce gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits et même jusqu'à dix dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant presque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois et des fourmis; sa chair est assez bonne à manger, et a un peu du goût du cochon de lait ».

LE CIRQUINÇON.

M. Grew est le premier qui ait décrit cet animal, dont la dépouille étoit conservée dans le cabinet de la Société royale de Londres. Tous les autres tatous ont, comme nous venons de le

voir, deux boucliers chacun d'une seule pièce, le premier sur les épaules, et le second sur la croupe; le cirquinçon n'en a qu'un, et c'est sur les épaules : on lui a donné le nom de *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à-peu-près de la même forme que celle de la belette. Dans la description de cet animal, donnée par Grew, on trouve qu'il avoit le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois pouces, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large et plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts; l'armure de la tête et celle des jambes composée d'écailles arrondies, d'environ un quart de pouce de diamètre; l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écailles carrées; le bouclier des épaules aussi d'une

seule pièce, et composé de plusieurs rangs de pareilles petites écailles carrées : ces rangs du bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus et ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible, ils sont adhérens par symphise. Tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une membrane souple, ces bandes sont au nombre de dix-huit : les premières, du côté des épaules, sont les plus larges, elles sont composées de petites pièces carrées et barlongues ; les bandes postérieures sont faites de pièces rondes et carrées, et l'extrémité de l'armure, près de la queue, est de figure parabolique. La moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux, dont les pièces sont composées de petits carrés; la seconde moitié de la queue jusqu'à l'extrémité, est couverte d'écailles ir-

régulières. La poitrine, le ventre et les oreilles sont nues comme dans les autres espèces : il semble que, de tous les tatous, celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule à cause du grand nombre de ses bandes mobiles qui s'étendent jusqu'à la queue.

L'APAR, OU LE TATOU

A TROIS BANDES.

Le premier auteur qui ait indiqué cet animal par une description, est Charles de l'Ecluse (*Clusius*), il ne l'a décrit que d'après une figure ; mais on reconnoît aisément aux caractères qu'elle représente, et qui sont trois bandes mobiles sur le dos, et la queue très-courte, que c'est le même animal que celui dont Marcgrave nous a donné une bonne description sous le nom de *Tatu-apara :* il a la tête oblongue et

presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes et arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce ; il a cinq doigts à tous les pieds : dans ceux du devant les deux ongles du milieu sont très-grands, les deux latéraux sont plus petits, et le cinquième, qui est l'extérieur et qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres ; dans les pieds de derrière les cinq ongles sont plus courts et plus égaux. La queue est très-courte, elle n'a que deux pouces de longueur, et elle est revêtue d'un têt tout autour ; le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur. La cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, et composée de trois bandes mobiles et transversales qui permettent à l'animal de se courber et de se contracter en rond ; la peau qui forme les commissures est très-souple. Les boucliers qui

couvrent les épaules et la croupe, sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées ; les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces carrées ou barlongues, et chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre : Marcgrave ajoute que quand l'apar se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche et veut le prendre avec la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, et se courbe si parfaitement en rond, qu'alors on le prendroit plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands muscles qu'il a sur les côtés du corps, et l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer et à le faire étendre avec les mains.

L'ENCOUBERT, ou LE TATOU A SIX BANDES.

L'ENCOUBERT est plus grand que l'apar, il a le dessus de la tête, du cou et du corps entier, les jambes et la queue tout autour, revêtus d'un têt osseux très-dur et composé de plusieurs pièces assez grandes et très-élégamment disposées. Il a deux boucliers, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe, tous deux d'une seule pièce; il y a seulement au-delà du bouclier des épaules et près de la tête, une bande mobile entre deux jointures qui permet à l'animal de courber le cou. Le bouclier des épaules est formé par cinq rangs parallèles qui sont composés de pièces dont les figures sont à cinq ou six angles avec une espèce d'ovale dans chacune; la cuirasse du dos, c'est-à-dire, la partie du têt qui est entre les deux

boucliers, est partagée en six bandes qui anticipent peu les unes sur les autres, et qui tiennent entr'elles et aux boucliers par sept jointures d'une peau souple et épaisse ; ses bandes sont composées d'assez grandes pièces carrées et barlongues : de cette peau des jointures il sort quelques poils blanchâtres et semblables à ceux qui se voyent aussi en très-petit nombre sous la gorge, la poitrine et le ventre ; toutes ces parties inférieures ne sont revêtues que d'une peau grenue et non pas d'un têt osseux comme les parties supérieures du corps. Le bouclier de la croupe a un bord dont la mosaïque est semblable à celle des bandes mobiles, et pour le reste il est composé de pièces à-peu-près pareilles à celles du bouclier des épaules. Le têt de la tête est long, large et d'une seule pièce jusqu'à la bande mobile du cou. L'encoubert a le museau aigu, les yeux petits et enfoncés, la langue étroite et pointue,

les oreilles sans poil et sans têt, nues, courtes et brunes comme la peau des jointures du dos; dix-huit dents de grandeur médiocre à chaque mâchoire, cinq doigts à tous les pieds avec des ongles assez longs, arrondis et plutôt étroits que larges; la tête et le groin à-peu-près semblables à ceux du cochon de lait, la queue grosse à son origine, et diminuant toujours jusqu'à l'extrémité, où elle est fort menue et arrondie par le bout. La couleur du corps est d'un jaune roussâtre; l'animal est ordinairement épais et gras. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance; il boit souvent, il vit de fruits, de racines, d'insectes et d'oiseaux, lorsqu'il peut en saisir.

LE TATUÈTE, OU TATOU A HUIT BANDES.

Le tatuète n'est pas si grand à beaucoup près que l'encoubert; il a la tête petite, le museau pointu, les oreilles droites un peu alongées, la queue encore plus longue et les jambes moins basses à proportion que l'encoubert; il a les yeux petits et noirs, quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière; la tête est couverte d'un casque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, et le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles qui tiennent entr'elles et aux boucliers par neuf jointures de peau flexible; la queue est revêtue de même d'un têt composé de huit anneaux mobiles et séparés par neuf jointures de peau flexible. La couleur de la cuirasse sur le dos est d'un gris

de fer, sur les flancs et sur la queue elle est d'un gris blanc avec des taches gris de fer. Le ventre est couvert d'une peau blanchâtre, grenue et semée de quelques poils. L'individu de cette espèce qui a été décrit par Marcgrave, avoit la tête de trois pouces de longueur, les oreilles de près de deux, les jambes d'environ trois pouces de hauteur, les deux doigts du milieu des pieds de devant d'un pouce, les ongles d'un demi-pouce; le corps depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue avoit sept pouces, et la queue neuf pouces de longueur; le têt des boucliers paroît semé de petites taches blanches, proéminentes et larges comme des lentilles; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées par des figures triangulaires; ce têt n'est pas dur, le plus petit plomb suffit pour le percer et pour tuer l'animal, dont la chair est fort blanche et très-bonne à manger.

LE CACHICAME, ou TATOU

A NEUF BANDES.

Nieremberg n'a, pour ainsi dire, qu'indiqué cet animal dans la description imparfaite qu'il en donne; Wormius et Grew l'ont beaucoup mieux décrit: l'individu qui a servi de sujet à Wormius étoit adulte et des plus grands de cette espèce; celui de Grew étoit plus jeune et plus petit: il est à présumer que ce tatou à neuf bandes, ne fait pas une espèce réellement distincte du tatuète qui n'en a que huit, et auquel, à l'exception de cette différence, il nous a paru ressembler à tous autres égards. Nous avons deux tatous à huit bandes qui sont desséchés et qui paroissent être deux mâles; nous avons sept ou huit tatous à neuf bandes, un bien entier qui est femelle et les autres desséchés,

dans lesquels nous n'avons pu reconnoître le sexe; il se pourroit donc, puisque ces animaux se ressemblent parfaitement, que le tatuète, ou tatou à huit bandes, fût le mâle, et le cachicame ou tatou à neuf bandes la femelle. Ce n'est qu'une conjecture que je hasarde ici; il ne seroit pas hors de toute vraisemblance que ce plus grand nombre de rangs sur la croupe, ou bien celui des bandes mobiles de la cuirasse, appartinssent aux femelles de ces espèces comme nécessaire pour faciliter la gestation et l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé.

Tous les tatous sont originaires de l'Amérique; ils étoient inconnus avant la découverte du Nouveau-Monde, les anciens n'en ont jamais fait mention, et les voyageurs modernes ou nouveaux en parlent tous comme d'animaux naturels et particuliers au Mexique, au Brésil, à la Guiane.

Le climat de toutes les espèces de ces animaux n'est donc pas équivoque ; mais il est plus difficile de déterminer leur grandeur relative dans chaque espèce ; nous avons comparé dans cette vue, non-seulement les dépouilles de tatous, que nous avons en grand nombre au cabinet du roi, mais encore celles que l'on conserve dans d'autres cabinets ; nous avons aussi comparé les indications de tous les auteurs avec nos propres descriptions, sans pouvoir en tirer des résultats précis : il paroît seulement que les deux plus grandes espèces sont le kabassou et l'encoubert; que les petites espèces sont l'apar, le tatuète, le cachicame et le cirquinçon. Dans les grandes espèces le têt est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites ; les pièces qui le composent sont plus grandes et en plus petit nombre ; les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, et la chair, aussi bien que la peau, est plus

dure et moins bonne. Pison dit que celle de l'encoubert n'est pas mangeable; Nieremberg assure qu'elle est nuisible et très-mal saine; Barrère dit que le kabassou a une odeur forte de musc, et en même temps tous les autres auteurs s'accordent à dire que la chair de l'apar, et sur-tout celle du tatuète, sont aussi blanches et aussi bonnes que celle du cochon de lait; ils disent aussi que les tatous de petite espèce se tiennent dans les terreins humides et habitent les plaines, et que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs.

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer et à contracter leur corps en rond; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont contractés, est bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes; l'apar qui n'en a que trois, offre alors deux grands

vides entre les boucliers et l'armure du dos; aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson, ils ont plutôt la figure d'une sphère fort applatie par les pôles.

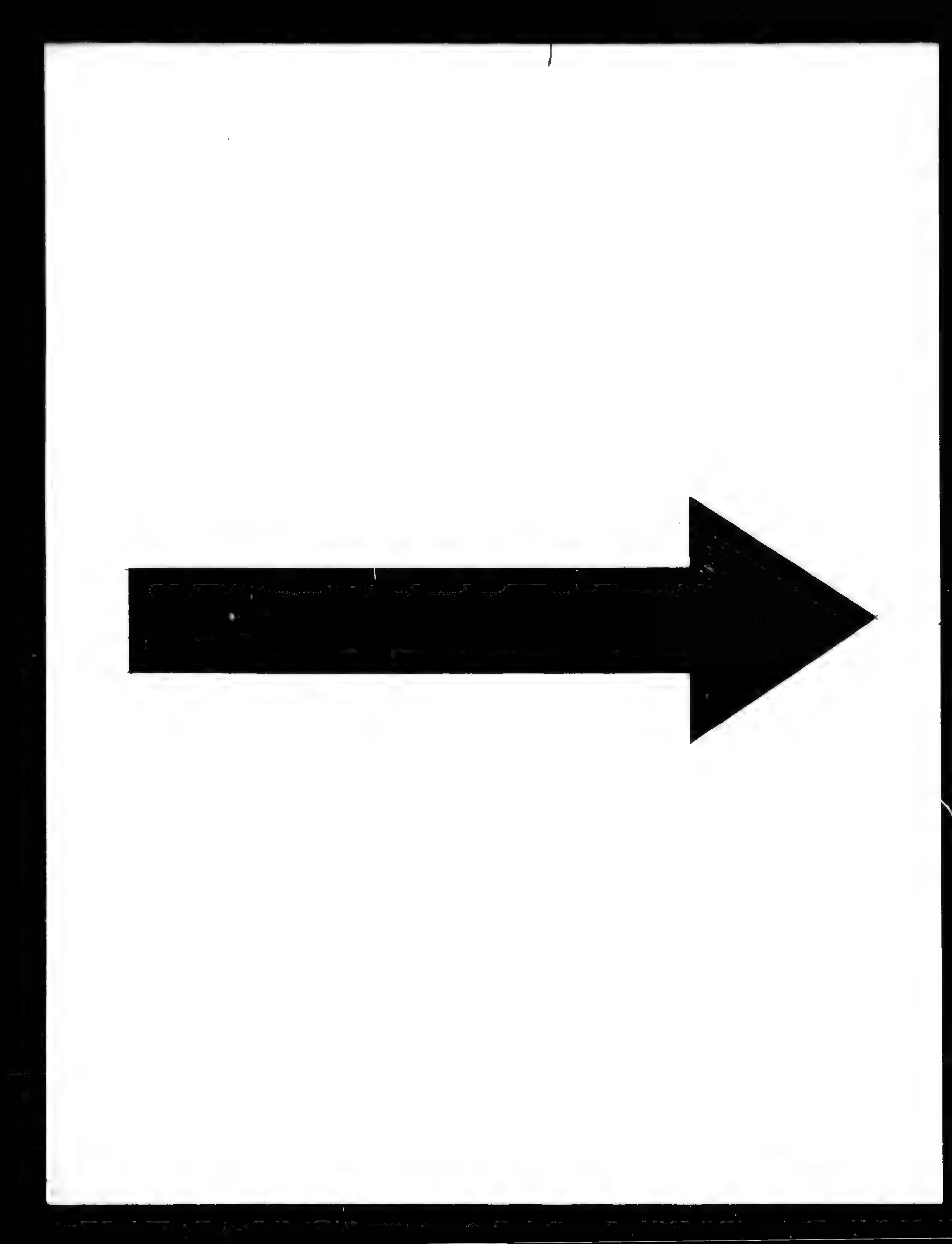
Ce têt si singulier dont ils sont revêtus, est un véritable os composé de petites pièces contiguës, et qui sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par symphise et peuvent toutes se séparer les unes des autres, et se séparent en effet si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles, prêtent et obéissent en quelque façon à ses mouvemens, sur-tout à celui de contraction; si cela n'étoit pas, il seroit difficile de concevoir qu'avec tous ses efforts il lui fût possible de s'arrondir. Ces petites pièces offrent, suivant les différentes espèces, des figures différentes toujours arrangées régulière-

ment, comme de la mosaïque très-élégamment disposée; la pellicule ou le cuir mince dont le têt est revêtu à l'extérieur, est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur tout le corps de l'animal; cette peau relève de beaucoup, et change même les reliefs des mosaïques qui paroissent différens lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce têt osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente des autres parties intérieures du corps de l'animal, dont les os et les autres parties constituantes du corps sont composées et organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Les tatous en général sont des animaux innocens et qui ne font aucun mal, à moins qu'on ne les laisse entrer dans les jardins où ils mangent les melons, les patates et les autres légumes ou racines. Quoiqu'originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés;

j'en ai vu un en Languedoc, il y a plusieurs années, qu'on nourrissoit à la maison, et qui alloit par-tout sans faire aucun dégât; ils marchent avec vivacité, mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter, ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les poursuivent, leurs seules ressources sont de se cacher dans leurs terriers, ou s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en faire un avant que d'être atteints; il ne leur faut que quelques momens; car les taupes ne creusent pas la terre plus vîte que les tatous; on les prend quelquefois par la queue avant qu'ils n'y soient totalement enfoncés, et ils font alors une telle résistance, qu'on leur casse la queue sans amener le corps; pour ne les pas mutiler, il faut ouvrir le terrier par-devant, et alors on les preud sans qu'ils puissent faire aucune résistance; dès qu'on les tient ils se resserrent en boules, et pour

les faire étendre on les met près du feu. Leur têt, quoique dur et rigide, est cependant si sensible, que quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'ani[illegible] ressent une impression assez [illegible]ur se contracter en entier. Lo[illegible] sont dans des terriers profonds, [illegible]s en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou couler de l'eau : on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers sans en sortir pendant plus d'un tiers de l'année : ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour et qu'ils n'en sortent que la nuit pour chercher leur subsistance. On chasse le tatou avec de petits chiens qui l'atteignent bientôt ; il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter et pour se contracter en rond ; dans cet état, on le prend et on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens et aux chasseurs, il se resserre, se laisse tomber et roule comme une boule sans



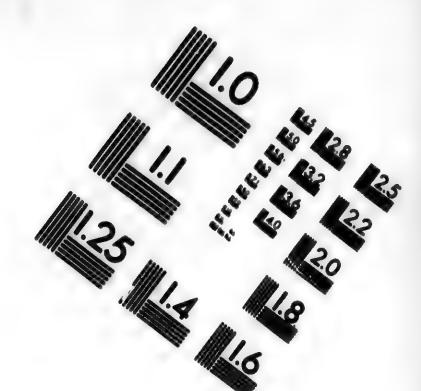
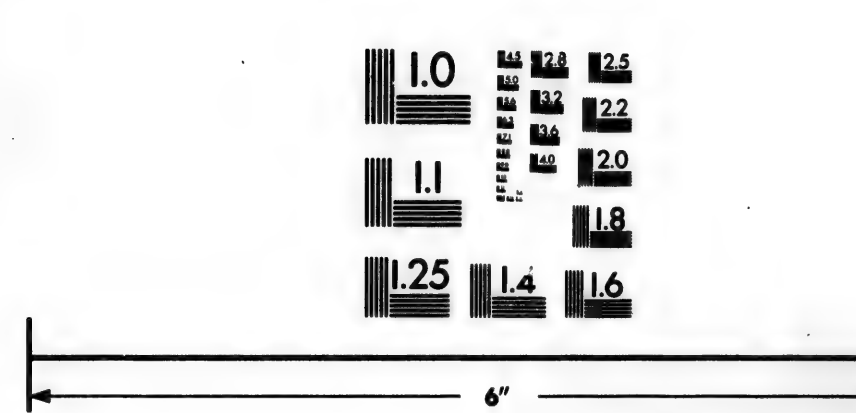


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

briser son écaille et sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets et très-féconds ; la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits ; aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse. Et comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières : on les prend aisément avec des piéges que l'on tend au bord des eaux et dans les autres lieux humides et chauds qu'ils habitent de préférence ; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers qui sont très-profonds et qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpens à sonnette, quoiqu'elle soit aussi dangereuse que celle de la vipère ; on dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, et que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les Sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages ; ils le peignent de différentes couleurs, ils en font des corbeilles, des

boîtes et d'autres petits vaisseaux solides et légers. Monard, Ximénès, et plusieurs autres après eux, ont attribué d'admirables propriétés médicinales à différentes parties de ces animaux. Ils ont assuré que le têt réduit en poudre et pris intérieurement, même à petite dose, est un puissant sudorifique; que l'os de la hanche aussi pulvérisé, guérit du mal vénérien, que le premier os de la queue appliqué sur l'oreille fait entendre les sourds, &c. Nous n'ajoutons aucune foi à ces propriétés extraordinaires; le têt et les os des tatous sont de la même nature que les os des autres animaux. Des effets aussi merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus imaginaires.

Espèces connues dans le genre des Tatous.

Le Kabasson, *dasypus Unicinctus.*
Le Cirquinçon, *dasypus 18-cinctus.*
L'Apar, *dasypus Tricinctus.*
L'Encoubert, *dasypus Sexcinctus.*
Le Tatuète, *dasypus Octocinctus.*
Le Cachicame, *dasypus Novemcinctus.*

XIIe GENRE.

LE PHOQUE, *PHOCA.*

Caractère générique : six dents incisives supérieures, quatre inférieures.

LE PHOQUE COMMUN,

OU VEAU-MARIN.

En général, les phoques ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les yeux grands et placés haut, peu ou point d'oreilles externes, seulement deux trous auditifs aux côtés de la tête, des moustaches autour de la gueule, des dents assez semblables à celles du loup, la

langue fourchue ou plutôt échancrée à la pointe, le cou bien dessiné, le corps, les mains et les pieds couverts d'un poil court et assez rude, point de bras ni d'avant-bras apparens; mais deux mains ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant cinq doigts et terminées par cinq ongles; deux pieds sans jambes tout pareils aux mains, seulement plus larges et tournés en arrière comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accompagnent des deux côtés; le corps alongé comme celui d'un poisson, mais renflé vers la poitrine; étroit à la partie du ventre, sans hanches, sans croupe et sans cuisses au-dehors; animal d'autant plus étrange qu'il paroît fictif, et qu'il est le modèle sur lequel l'imagination des poètes enfanta les tritons, les sirènes, et ces dieux de la mer à tête humaine, à corps de quadrupède, à queue de poisson; et le phoque règne en effet dans cet empire

muet par sa voix, par sa figure, par son intelligence, par les facultés, en un mot, qui lui sont communes avec les habitans de la terre, si supérieures à celles des poissons, qu'ils semblent être non-seulement d'un autre ordre, mais d'un monde différent; aussi cet amphibie, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques, ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation; on le nourrit en le tenant souvent dans l'eau; on lui apprend à saluer de la tête et de la voix, il s'accoutume à celle de son maître, il vient lorsqu'il s'entend appeler, et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité.

Il a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conséquent le sentiment aussi vif, et l'intelligence aussi prompte; l'un et l'autre se marquent par sa douceur, par ses habitudes com-

munes, par ses qualités sociales, par son instinct très-vif pour sa femelle, et très-attentif pour ses petits, par sa voix plus expressive et plus modulée que celle des autres animaux; il a aussi de la force et des armes; son corps est ferme et grand, ses dents tranchantes, ses ongles aigus ; d'ailleurs il a des avantages particuliers, uniques, sur tous ceux qu'on voudroit lui comparer; il ne craint ni le froid ni le chaud, il vit indifféremment d'herbe, de chair ou de poisson ; il habite également l'eau, la terre et la glace ; il est avec le morse le seul des quadrupèdes qui merite le nom d'*amphibie*, le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert; le seul par conséquent qui puisse se passer de respirer, et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre que celui de l'air; la loutre et le castor ne sont pas de vrais amphibies, puisque leur élément est l'air; et que, n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du

cœur, ils ne peuvent rester long-temps sous l'eau, et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au-dessus pour respirer.

Mais ces avantages, qui sont très-grands, sont balancés par des imperfections qui sont encore plus grandes. Le veau marin est manchot ou plutôt estropié des quatre membres; ses bras, ses cuisses et ses jambes sont presqu'entièrement enfermés dans son corps; il ne sort au-dehors que les mains et les pieds, lesquels sont à la vérité tous divisés en cinq doigts; mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane, et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds, des espèces d'instrumens faits pour nager et non pour marcher; d'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal qui, quand il est sur terre, est obligé de se traîner com-

me un reptile et par un mouvement plus pénible ; car son corps ne pouvant se plier en arc, comme celui du serpent, pour prendre successivement différens points d'appui, et avancer ainsi par la réaction du terrein, le phoque demeureroit gissant au même lieu, sans sa gueule et les mains qu'il accroche à ce qu'il peut saisir, et il s'en sert avec tant de dextérité, qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher et même sur un glaçon, quoique rapide et glissant. Il marche aussi beaucoup plus vîte qu'on ne pourroit l'imaginer, et souvent, quoique blessé, il échappe par la fuite au chasseur.

Les phoques vivent en société, ou du moins en grand nombre, dans les mêmes lieux ; leur climat naturel est le nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, et même dans les climats chauds ; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de

presque toutes les mers de l'Europe et jusque dans le Méditerranée ; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique et de l'Amérique ; mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, et on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'île de Juan-Fernandès, &c.

Les femelles mettent bas en hiver ; elles font leurs petits à terre sur un banc de sable, sur un rocher ou dans une petite île, et à quelque distance du continent ; elles se tiennent assises pour les alaiter, et les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés ; après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager et à chercher à vivre ; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fati-

gués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, et leur éducation est bientôt achevée ; d'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment ; ils s'entendent, ils s'entr'aident et se secourent mutuellement ; les petits reconnoissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse ; ils entendent sa voix, et dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper. Nous ignorons combien de temps dure la gestation ; mais, à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie et aussi par la grandeur de l'animal, il paroît que ce temps doit être de plusieurs mois ; et l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue. Je suis même très-porté à croire que ces animaux vivent beaucoup plus de temps qu'on n'a pu l'observer, peut-être cent ans et davantage : car on sait que les céta-

cés en général vivent bien plus longtemps que les animaux quadrupèdes; et comme le phoque fait une nuance entre les uns et les autres, il doit participer de la nature des premiers, et par conséquent vivre plus que les derniers.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboiement d'un chien enroué: dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à-peu-près comme le miaulement d'un chat; les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement, et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent, et font tous leurs efforts pour mordre et se venger; en général, ces animaux sont peu craintifs, même ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer; ils sortent de l'eau dans

la tempête, ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie, qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur, et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre : il arrive souvent que, quand on les poursuit, ils lâchent leurs excrémens, qui sont jaunes et d'une odeur abominable ; ils ont une quantité de sang prodigieuse, et comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont, par cette raison, d'une nature lourde et pesante ; ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond ; ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers ; et on peut les approcher sans les éveiller, c'est la manière la plus ordinaire de les prendre.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de la taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie,

et le P. Dutertre rapporte, d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage. « Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle; au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer : au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre et s'élèvent sur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais, malgré cela, on en prend un très-grand nombre à terre, et il n'est presque pas possible de les avoir autrement... Mais, quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en grande quantité ; on en ferme l'entrée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, et ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer; on les suit en canot

dans les endroits où il y en a beaucoup, et quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus, s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine, mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse, vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur.

C'est sur les rochers et quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, et que les mères font leurs petits; elles les alaitent dans l'eau, mais bien plus souvent à terre; elles les laissent aller de temps en temps à la mer, ensuite elles les ramènent à terre, et les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non-seulement ces animaux fournissent aux Groënlandais le vêtement et la nourriture, mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes et leurs canots; ils en tirent aussi

de l'huile pour leurs lampes, et se servent des nerfs et des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtemens; les boyaux bien nettoyés et amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres, et la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile. Ils en font sécher la chair pour la conserver pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher ; en un mot, les phoques font la principale ressource des Groënlandais, et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux, acquiert autant de gloire que s'il s'étoit distingué dans un combat.

LE PETIT PHOQUE.

Il habite la Méditerranée, les côtes du Chili : c'est le veau marin de Pline.

Aristote connoissoit assez bien cet animal, lorsqu'il a dit qu'il étoit d'une

nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres; que c'est un quadrupède imparfait et manchot ; qu'il n'a point d'oreilles externes, mais seulemeut des trous très-apparens pour entendre; qu'il a la langue fourchue, des mamelles et du lait, et une petite queue comme un cerf.

LE PHOQUE A CROISSANT.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil roide et fort, son corps est couvert d'une graisse épaisse et dont on tire une huile qui, pour le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive.

Au reste, il me paroît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce du phoque indiquée par M. Kracheninnikow, qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas

rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures du Lama, de l'Obi et du Ienisei et que les Russes appellent *lièvre de mer*, à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*attarsoack* de M. Crantz, et que celui de M. Kracheninnikow, on voit qu'il se trouve non-seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groënland, mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamtchatka. Au reste, comme le poil de ce phoque à croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourroit que les phoques gris, tachetés, tigrés et cerclés, dont parlent les voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du phoque à croissant vu dans des âges différens, et, dans ce cas, nous serions fondés à lui rapporter encore une autre espèce de phoque

qui selon Kracheninnikow, a le ventre blanc jaunâtre; le reste de la peau parsemée de taches comme celle du léopard, et dont les petits sont blancs comme de la neige lorsqu'ils viennent de naître.

LE PHOQUE A CAPUCHON.

CET animal a pour attribut distinctif, un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *klap-mütze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz, est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paroître d'une assez belle couleur grise, mais le caractère qui le distingue des autres phoques, est ce capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front, et qu'on appelle *cache-museau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour

se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an ; ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars ; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin fort maigres et fort épuisés ; ils en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre ; leur maigreur, dans les mois de mai et juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que, dans ce temps, ils oublient de manger, et jeûnent comme les lions et les ours-marins.

L'OURS-MARIN.

L'ESPÈCE de l'ours-marin paroît se trouver dans tous les océans ; car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'équateur, et sous toutes les latitudes, jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*ours-marin ;* quelques autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales ; mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand, et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre,

J.

oît se
r les
u ces
eur,
qu'au
deux
emier
iqués
s au-
oque
n ef-
s les
nous
a été
spé-
ui se
qui
and,
xté-

re,

Pag.

Darwe

1. L



Desève del. *Le Vilain Sculp.*

1. L'OURS MARIN. 2. LE LION MARIN.

l'ours
les pl
ment
à l'in
trouv
des îl
tre en
de K
bitée
rique
serve
malh
que c
juin
qu'ils
au co
y pas
temp
de ju
tre b
voya
guer
terre
leurs

l'ours-marin paroît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtchatka, et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Bering, après son malheureux naufrage : il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtchatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre pour y passer l'automne et l'hiver. Dans le temps du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paroît que l'objet du voyage de ces animaux, est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, et se livrer ensuite sans

troubles aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas, tous reviennent fort maigres au mois d'août. Ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison, n'avoient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours: cette saison de plaisirs est en même temps celle des combats; les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété; car lorsqu'un ours-marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles et quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux, et les garde avec grand soin; il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille qui

est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes; chaque famille se tient séparée, et quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe, à la tête de laquelle est le chef-mâle qui les régit en maître; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus qu'il réunit à la sienne.

Ces ours-marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer, cependant ils paroissent fléchir devant le lion-marin, car ils l'évitent avec soin, et ne s'en approchent jamais quoique souvent établis sur le même terrein; mais ils font une guerre cruelle à la loutre-marine (saricovienne), qui étant plus petite et plus foible ne peut se dé-

fendre contre eux. Ces animaux, qui paroissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir; ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles; ils se laissent assommer plutôt que de désemparer.

La manière dont ils vivent et agissent entr'eux est assez remarquable. Ils paroissent aimer passionnément leur famille; si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grace; ainsi, dans ces animaux, il paroît que la tendresse succède à la sé-

vérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits ; le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux, et jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse : tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas ; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs desirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires ; l'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces, car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte,

et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme ; ils grondent en montrant les dents, et se jettent même avec audace contre celui qui les attaque sans jamais reculer ni fuir, en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que même dans les plus pressans dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les conserver, et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours-marins ont plusieurs cris différens, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent ; lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix,

dont le mélange ressemble de loin aux bêlemens d'un troupeau composé de moutons et de veaux ; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent, et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, et font entendre un sifflement d'affliction à-peu-près semblable au cri de la saricovienne : dans les combats, ils rugissent et frémissent comme le lion, et enfin dans la joie et après la victoire, ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens, et sur-tout l'odorat, très-bons, car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds sembleroit l'indiquer, il faut même être bon coureur pour les atteindre ; ils nagent avec beaucoup de célérité, et au point de parcourir en une heure une

étendue de plus d'un mille d'Allemagne; lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amusent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre; ils paroissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale; ils se roulent, ils se plongent et s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds; dans la pleine mer, ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau; et, comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester long-temps sans avoir besoin de respirer; ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacés et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin, dans les îles désertes de l'hémi-

sphère boréal ; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois; leurs portées sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits ; les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant ; tous, mâles et femelles, naissent les yeux ouverts et ont déjà trente-deux dents, mais les dents canines ou défenses ne paroissent que quatre jours après ; les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire, jusqu'à la fin d'août ; ces petits déjà forts, jouent souvent ensemble, et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le dé-

clin du jour pour s'accoupler; une heure auparavant le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer; ils y nagent doucement ensemble et reviennent ensuite à terre.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long, il est de couleur noire sur le corps et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire, un second poil plus court et fort doux qui est aussi de couleur roussâtre; mais dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions-marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur ainsi que par la grandeur, qu'on seroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce; leurs plus longs poils varient, ils sont tantôt cendrés et tantôt

mêlés de roussâtre; les petits sont du plus beau noir en naissant, on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées; mais, dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveaux-nés.

Le poids des plus grands ours-marins des mers de Kamtchatka, est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire, huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds; il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des Etats, et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours-marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

LE PHOQUE A MUSEAU RIDÉ,

OU LOUP-MARIN.

Nous nommons cet animal phoque à museau ridé, parce qu'il a sur le nez une peau ridée et mobile, qui peut se remplir d'air ou se gonfler, et se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion; mais nous devons observer que cette peau en forme de crête est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du voyage d'Anson, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent, c'est même de tous les phoques celui qui paroît être le moins redoutable malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusoient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que, quand

ils n'alloient pas assez vite, ils leur faisoient doubler le pas en les piquant à coups de stylet ou de couteau, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les Transactions philosophiques, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchans dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude très-court, luisant et d'une couleur cendrée mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; son corps dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglais, et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue : une femelle tuée par M. Forster, n'avoit que treize pieds de longueur, et en la supposant adulte, il y auroit une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette

espèce; la lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée et bouffie tout le long du museau, et cette peau que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon, et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*. Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs et point d'oreilles externes; les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun, mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures; et c'est probablement par cette raison qu'il paroît indolent et très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère

austral, il dit qu'on le nomme *furrseal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi foibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours-marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celle des autres phoques.

L'auteur du voyaye d'Anson a donné la figure et la description du phoque à museau ridé sous le nom impropre de lion-marin; ces phoques sont si gras, qu'après avoir percé et ouvert la peau, qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair. On tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cents pintes d'huile, mesure de Paris; il sont en même temps fort sanguins; lorsqu'on les blesse profondément et

en plusieurs endroits à-la-fois, on voit par tout jaillir le sang avec beaucoup de force. Un seul de ces animaux auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restoit dans les vaisseaux de son corps. Leur peau est couverte d'un poil court, d'une couleur tannée claire, mais leur queue et leurs pieds sont noirâtres; leurs doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui dans chacun est terminée par un ongle. Ils diffèrent des autres phoques, non-seulement par la grandeur et la grosseur, mais encore par d'autres caractères; les lions-marins mâles ont une espèce de grosse crête ou trompe qui leur pend au bout de la mâchoire supérieure, de la longueur de cinq ou six pouces. Cette partie ne se trouve pas dans les femelles, ce qui fait qu'on les distingue des mâles au premier coup-d'œil, ou-

tre qu'elles sont beaucoup plus petites. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles, dont ils empêchent les autres mâles d'approcher. Ces animaux sont de vrais amphibies ; ils passent tout l'été dans la mer et tout l'hiver à terre, et c'est dans cette saison que les femelles mettent bas ; elles ne produisent qu'un ou deux petits qu'elles alaitent, et qui sont en naissant aussi gros qu'un veau-marin adulte.

Ces phoques, pendant tout le temps qu'ils sont à terre, vivent de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes, et le temps qu'ils ne paissent pas, ils l'emploient à dormir dans la fange; ils paroissent d'un naturel fort pesant, et sont fort difficiles à réveiller; mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où ils dorment, et l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de les éveiller dès qu'on approche. Leurs cris sont

fort bruyans et de tons différens : tantôt ils grognent comme des cochons, et tantôt ils hennissent comme des chevaux; ils se battent souvent, sur-tout les mâles qui se disputent les femelles, et se font de grandes blessures à coups de dents. La chair de ces animaux n'est pas mauvaise à manger; la langue sur-tout est aussi bonne que celle du bœuf. Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir : ils sont si lourds qu'ils ont peine à se remuer, et encore plus à se retourner : il faut seulement prendre garde à leurs dents, qui sont très-fortes, et dont ils pourroient blesser si on les approchoit de face et de trop près.

LE LION-MARIN.

Les lions-marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours-marins,

avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage ; chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles, et de quinze à vingt jeunes des deux sexes. Il y a même des mâles qui paroissent avoir un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins ; tous nagent ensemble dans la mer, et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre : la présence ou la voix de l'homme les fait fuir et se jeter à l'eau ; car, quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours-marins, ils sont néanmoins plus timides ; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant. Jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre ; ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement, ou qu'on les réduit aux abois ; la

nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissans, massifs et très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtchadales que de tuer un lion-marin mâle; l'homme, dans l'état de nature, fait plus de cas que nous du courage personnel; ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril, ils vont chercher les lions-marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune; ordinairement ils les assomment à coups de perches, et quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent

vivans avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds.

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut et assez sauvage, il paroît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien, on pourroit les apprivoiser; il ajoute qu'ils s'étoient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyoient plus à son aspect, comme au commencement; qu'ils le regardoient paisiblement, en le considérant avec une espèce d'attention; qu'enfin ils avoient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissoient en toute liberté, et même s'accouploient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étoient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivoient les chaloupes en mer, et qu'ils avoient l'air d'examiner ce que l'on y faisoit.

Cependant quoique les lions-marins soient d'un naturel plus doux que les ours-marins, les mâles se livrent sou-

vent entr'eux des combats longs et sanglans ; on en a vu qui avoient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles, contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever ; après le combat, le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu ; ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile ; et, lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence, et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible.

Les femelles ne se battent jamais entr'elles ni avec les mâles, elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille ; elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes ; mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire, deux chefs de familles différentes sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite

pour être témoins du combat; et si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle, et prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats; ils sentent apparemment leur foiblesse, car ils ont soin de se tenir éloignés et de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant; ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours-marins, dont les femelles empor-

tent leurs petits lorsqu'elles ne peuvent les défendre ; cependant il y a quelquefois des mères bonnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule, d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre ; mais il faut que ce soit une exception, car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paroissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, et que quand on les leur enlève, elles ne paroissent point en être émues ; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entr'eux que les mâles sont féroces et cruels ; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles ; ils ont pour elles

beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses qu'ils leur rendent avec complaisance ; mais ce qui paroîtroit singulier, si on n'en avoit pas l'exemple dans nos sérails, c'est que, dans le temps des amours, ils sont moins complaisans et plus fiers ; il faut que la femelle fasse les premières avances ; non-seulement le mâle sultan paroît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances ; tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et, après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre, et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître.

Ces animaux, ainsi que les ours-marins, choisissent toujours les îles dé-

sertes pour y aller faire leurs petits, et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans les mois de décembre et de janvier, c'est-à-dire, dans la saison d'été de ces climats. M. Steller qui les a de même observés sur les côtes de Kamtchatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet ; il paroît donc que, dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions-marins se recherchent, et que le temps de la gestation est de près de onze mois ; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet, il n'y a pas neuf mois, mais dix à onze mois. Ces deux voyageurs que nous

venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée ; selon M. Steller, elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster, elle en fait deux ; mais il se peut qu'elles ne produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux ; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtchatka qu'aux terres Magellaniques, et enfin il se peut que, comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et sur-tout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours, en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés ; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avoient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que, dans tout autre temps, ils sont très-gras, et que leur estomac

est farci des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions-marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes, de celui des jeunes et des femelles; les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau, et lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement; les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus foible que celui du mâle, et assez semblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de sorte que de loin on croiroit entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seroient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions-marins, dont les mugissemens, sur des accens et des tons différens, se font entendre d'assez loin pour avertir les

voyageurs qu'ils approchent de la terre, que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions-marins marchent de la même manière que les ours-marins, c'est-à-dire, en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grace; il y en a qui sont si lourds, et c'est probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siége, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir; les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours-marins; on les trouve souvent endormis sur le rivage, mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuyent du côté de la mer; lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère, mais le père ne les y souffre pas long-temps et les en fait tomber, comme pour les forcer de

s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général, tous ces lions-marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vîtesse et de légéreté ; ils peuvent aussi demeurer fort long-temps sous l'eau sans respirer ; ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin ; leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, sur-tout celle des mâles ; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquoient, pour ainsi dire, de tout autre aliment ; ils disent que la chair des autres est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût ; leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours-marin, et quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette

grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse, les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devroient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point apperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés : ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terrestres, qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différens.

Le lion-marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer, par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre, c'est une crinière de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces, et de couleur jaune foncé qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine, cette crinière se hérisse lorsqu'il est irrité, et lui donne un air me-

naçant ; la femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière, tout son poil est court, lisse, luisant et d'une couleur jaunâtre assez claire; celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court, seulement il est d'un fauve-brunâtre et plus foncé que celui de la femelle ; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-dessous des longs poils comme dans l'ours-marin : au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge ; les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête ; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve-foncée des mâles adultes, mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa

longueur de dix à douze pieds lorsqu'il a pris tout son accroissement; les femelles, qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur; le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à-peu près égal au tiers de sa longueur, a presque par-tout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert par-tout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrein et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer.

Espèces connues dans le genre des Phoques.

Le Phoque Ours-marin, *phoca Ursina.*
Le Museau ridé, ou Loup-marin, *phoca Leonina.*
Le Lion-marin, *phoca Jubata.*
Le Veau-marin, ou Phoque commun, *phoca Vitulina.*
Le Phoque-moine, *phoca Monachus.*
Le Phoque à croissant, *phoca Groenlandica.*
Le Neit-soak, *phoca Leispida.*
Le Phoque à capuchon, *phoca Cristata.*
Le Laktak, *phoca Barbata.*
Le petit Phoque, *phoca Pusilla.*

e

re des

ina.
phoca

phoca

s.
nlan-

ata.



Desève del. *Pierron Sculp.*

1. LE DOGUE. 2. LE LEVRIER.

[illegible]

LE CHIEN, [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



XIIIe GENRE.

LE CHIEN, *CANIS*.

Caractère générique : six dents incisives à chaque mâchoire, les intermédiaires de la mâchoire supérieure lobées.

LE CHIEN.

La grandeur de la taille, l'élégance de la forme, la force du corps, la liberté des mouvemens, toutes les qualités extérieures, ne sont pas ce qu'il y a de plus noble dans un être animé; et comme nous préférons dans l'homme l'esprit à la figure, le courage à la force, les sentimens à la beauté, nous jugeons

aussi que les qualités intérieures sont ce qu'il y a de plus relevé dans l'animal; c'est par elles qu'il diffère de l'automate, qu'il s'élève au-dessus du végétal et s'approche de nous; c'est le sentiment qui ennoblit son être, qui le régit, qui le vivifie, qui commande aux organes, rend les membres actifs, fait naître le desir, et donne à la matière le mouvement progressif, la volonté, la vie.

La perfection de l'animal dépend donc de la perfection du sentiment; plus il est étendu, plus l'animal a de facultés et de ressources, plus il existe; plus il a de rapports avec le reste de l'univers; et lorsque le sentiment est délicat, exquis, lorsqu'il peut encore être perfectionné par l'éducation, l'animal devient digne d'entrer en société avec l'homme; il sait concourir à ses desseins, veiller à sa sûreté, l'aider, le défendre, le flatter; il sait, par des services assidus, par des caresses réi-

térées, se concilier son maître, le captiver, et de son tyran se faire un protecteur.

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légéreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède dans le chien domestique aux sentimens les plus doux, au plaisir de s'attacher et au desir de plaire; il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talens; il attend ses ordres pour en faire usage, il le consulte, il l'interroge, il le supplie, un coup-d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté: sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment; il a de plus que lui la fidelité, la constance dans ses affections; nulle ambi-

tion, nul intérêt, nul desir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire; il est tout zèle, toute ardeur et toute obéissance; plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitemens, il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose lui-même à de nouvelles épreuves, il lèche cette main, instrument de douleur qui vient de le frapper, il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin par la patience et la soumission.

Plus docile que l'homme, plus souple qu'aucun des animaux, non-seulement le chien s'instruit en peu de temps, mais même il se conforme aux mouvemens, aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent; il prend le ton de la maison qu'il habite; comme les autres domestiques, il est dédaigneux chez les grands

et rustre à la campagne : toujours empressé pour son maître et prévenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférens, et se déclare contre ceux qui par état ne sont faits que pour importuner : il les connoît aux vêtemens, à la voix, à leurs gestes, et les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maison, il devient plus fier et quelquefois féroce ; il veille, il fait la ronde, il sent de loin les étrangers ; et pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, et par des aboiemens réitérés, des efforts et des cris de colère, il donne l'alarme, avertit et combat : aussi furieux contre les hommes de proie que contre les animaux carnassiers, il se précipite sur eux, les blesse, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçoient d'enlever ; mais content d'avoir vaincu, il se repose sur les dépouilles, n'y touche pas, même pour

satisfaire son appétit, et donne en même temps des exemples de courage, de tempérance et de fidélité.

On sentira de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. Comment l'homme auroit-il pu, sans le secours du chien, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux? Comment pourroit-il encore aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvages et nuisibles? Pour se mettre en sûreté, et pour se rendre maître de l'univers vivant, il a fallu commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concilier avec douceur et par caresses ceux qui se sont trouvés capables de s'attacher et d'obéir, afin de les opposer aux autres. Le premier art de l'homme a donc été l'éducation du chien, et le fruit de cet art la conquête et la possession paisible de la terre.

La plupart des animaux ont plus

d'agilité, plus de vîtesse, plus de force et même plus de courage que l'homme; la nature les a mieux munis, mieux armés; ils ont aussi les sens, et surtout l'odorat, plus parfaits. Avoir gagné une espèce courageuse et docile comme celle du chien, c'est avoir acquis de nouveaux sens et les facultés qui nous manquent. Les machines, les instrumens que nous avons imaginés pour perfectionner nos autres sens, pour en augmenter l'étendue, n'approchent pas, même pour l'utilité, de ces machines toutes faites que la nature nous présente, et qui en suppléant à l'imperfection de notre odorat, nous ont fourni de grands et d'éternels moyens de vaincre et de régner; et le chien fidèle à l'homme, conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux : il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau, il s'y fait mieux entendre que la voix du ber-

ger ; la sûreté, l'ordre et la discipline sont les fruits de sa vigilance et de son activité ; c'est un peuple qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protège, et contre lequel il n'emploie jamais la force que pour y maintenir la paix. Mais c'est sur-tout à la guerre, c'est contre les animaux ennemis ou indépendans, qu'éclate son courage, et que son intelligence se déploie toute entière : les talens naturels se réunissent ici aux qualités acquises. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal d'une guerre prochaine, brillant d'une ardeur nouvelle le chien marque sa joie par les plus vifs transports, il annonce par ses mouvemens et par ses cris l'impatience de combattre et le desir de vaincre ; marchant ensuite en silence, il cherche à reconnoître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort ; il recherche ses traces, il les suit pas à

pas, et par des accens différens, indique le temps, la distance, l'espèce et même l'âge de celui qu'il poursuit.

Intimidé, pressé, désespérant de trouver son salut dans la fuite, l'animal se sert aussi de toutes ses facultés, il oppose la ruse à la sagacité; jamais les ressources de l'instinct ne furent plus admirables: pour faire perdre sa trace, il va, vient et revient sur ses pas: il fait des bonds, il voudroit se détacher de la terre et supprimer les espaces; il franchit d'un saut les routes, les haies, passe à la nage les ruisseaux, les rivières; mais toujours poursuivi, et ne pouvant anéantir son corps, il cherche à en mettre un autre à sa place; il va lui-même troubler le repos d'un voisin plus jeune et moins expérimenté, le faire lever, marcher, fuir avec lui; et lorsqu'ils ont confondu leurs traces, lorsqu'il croit l'avoir substitué à sa mauvaise fortune, il le quitte plus brusquement encore qu'il ne l'a joint,

afin de le rendre seul l'objet et la victime de l'ennemi trompé.

Mais le chien, par cette supériorité que donnent l'exercice et l'éducation, par cette finesse de sentiment qui n'appartient qu'à lui, ne perd pas l'objet de sa poursuite; il démêle les points communs, délie les nœuds du fil tortueux qui seul peut y conduire, il voit de l'odorat tous les détours du labyrinthe, toutes les fausses routes où l'on a voulu l'égarer, et loin d'abandonner l'ennemi pour un indifférent, après avoir triomphé de la ruse, il s'indigne, il redouble d'ardeur, arrive enfin, l'attaque, et le mettant à mort, étanche dans le sang sa soif et sa haine.

Le penchant pour la chasse ou la guerre nous est commun avec les animaux; l'homme sauvage ne sait que combattre et chasser. Tous les animaux qui aiment la chair, et qui ont de la force et des armes, chassent naturellement: le lion, le tigre, dont la force est

si grande qu'ils sont sûrs de vaincre, chassent seuls et sans art; les loups les renards, les chiens sauvages se réunissent, s'entendent, s'aident, se relaient et partagent la proie; et lorsque l'éducation a perfectionné ce talent naturel dans le chien domestique, lorsqu'on lui a appris à réprimer son ardeur, à mesurer ses mouvemens, qu'on l'a accoutumé à une marche régulière et à l'espèce de discipline nécessaire à cet art, il chasse avec méthode, et toujours avec succès.

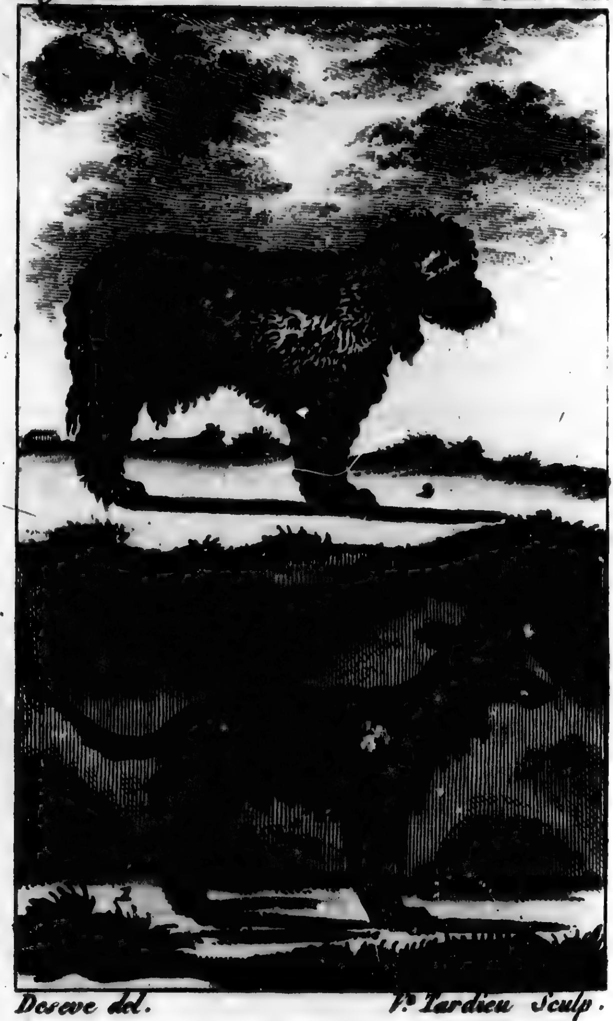
Dans les pays déserts, dans les contrées dépeuplées, il y a des chiens sauvages, qui, pour les mœurs, ne diffèrent des loups que par la facilité qu'on trouve à les apprivoiser, ils se réunissent aussi en plus grandes troupes, pour chasser et attaquer en force les sangliers, les taureaux sauvages et même les lions et les tigres. En Amérique, ces chiens sauvages sont de races anciennement domestiques; ils y ont été

transportés d'Europe, et quelques-uns, ayant été oubliés ou abandonnés dans ces déserts, s'y sont multipliés au point qu'ils se répandent par troupes dans les contrées habitées, où ils attaquent le bétail et insultent même les hommes : on est donc obligé de les écarter par la force, et de les tuer comme les autres bêtes féroces; et les chiens sont tels en effet, tant qu'ils ne connoissent pas les hommes; mais lorsqu'on les approche avec douceur, ils s'adoucissent, deviennent bientôt familiers, et demeurent fidèlement attachés à leurs maîtres; au lieu que le loup, quoique pris jeune et élevé dans les maisons, n'est doux que dans le premier âge, ne perd jamais son goût pour la proie, et se livre tôt ou tard à son penchant pour la rapine et la destruction.

L'on peut dire que le chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve : le seul qui connoisse toujours son maître et les amis de la maison;

quelques-uns,
ndonnés dans
pliés au point
oupes dans les
attaquent le
les hommes :
écarter par la
me les autres
s sont tels en
oissent pas les
les approche
ssent, devien-
et demeurent
s maîtres; au
pris jeune et
'est doux que
perd jamais
se livre tôt
our la rapine

chien est le
té soit à l'é-
isse toujours
la maison;



Deseve del. *Vᵉ Tardieu Sculp.*

1. LE CHIEN DE BERGER. 2. LE BARBET.

[illegible]

[illegible]



le seul qui, lorsqu'il arrive un inconnu, s'en apperçoive; le seul qui entende son nom, et qui reconnoisse la voix domestique; le seul qui ne se confie point à lui-même; le seul qui, lorsqu'il a perdu son maître, et qu'il ne peut le trouver, l'appelle par ses gémissemens; le seul qui, dans un voyage long, qu'il n'aura fait qu'une fois, se souvienne du chemin et retrouve la route; le seul enfin dont les talens naturels soient évidens, et l'éducation toujours heureuse.

On peut présumer avec quelque vraisemblance, que le chien de berger est de tous les chiens celui qui approche le plus de la race primitive de cette espèce, puisque dans tous les pays habités par des hommes sauvages, ou même à demi civilisés, les chiens ressemblent à cette sorte de chiens plus qu'à aucun autre; que dans le continent entier du Nouveau Monde, il n'y en avoit pas d'autres, qu'on les retrouve

seuls de même au nord et au midi de notre continent, et qu'en France, où on les appelle communément *chiens de Brie*, et dans les autres climats tempérés, ils sont encore en grand nombre, quoiqu'on se soit beaucoup plus occupé à faire naître ou multiplier les autres races qui avoient plus d'agrément, qu'à conserver celle-ci qui n'a que de l'utilité, et qu'on a par cette raison dédaignée, et abandonnée aux paysans chargés du soin des troupeaux. Si l'on considère aussi que ce chien, malgré sa laideur et son air triste et sauvage, est cependant supérieur par l'instinct à tous les autres chiens, qu'il a un caractère décidé auquel l'éducation n'a point de part; qu'il est le seul qui naisse, pour ainsi dire, tout élevé, et que, guidé par le seul naturel, il s'attache de lui-même à la garde des troupeaux avec une assiduité, une vigilance, une fidélité singulière; qu'il les conduit avec une intelligence admirable et non

communiquée ; que ses talens font l'étonnement et le repos de son maître, tandis qu'il faut, au contraire, beaucoup de temps et de peines pour instruire les autres chiens et les dresser aux usages auxquels on les destine ; on se confirmera dans l'opinion que ce chien est le vrai chien de la nature, celui qu'elle nous a donné pour la plus grande utilité, celui qui a le plus de rapport avec l'ordre général des êtres vivans, qui ont mutuellement besoin les uns des autres, celui enfin qu'on doit regarder comme la souche et le modèle de l'espèce entière.

Et de même que l'espèce humaine paroît agreste, contrefaite et rapetissée dans les climats glacés du nord ; qu'on ne trouve d'abord que de petits hommes fort laids en Laponie, en Groenland, et dans tous les pays où le froid est excessif ; mais qu'ensuite dans le climat voisin, et moins rigoureux, on voit tout-à coup paroître la

belle race des Finlandais, des Danois, etc., qui, par leur figure, leur couleur et leur grande taille, sont peut-être les plus beaux de tous les hommes, on trouve aussi dans l'espèce des chiens le même ordre et les mêmes rapports. Les chiens de Laponie sont très-petits, et n'ont pas plus d'un pied de longueur. Ceux de Sibérie, quoique moins laids, ont encore les oreilles droites et l'air agreste et sauvage, tandis que, dans le climat voisin, où l'on trouve les beaux hommes dont nous venons de parler, on trouve aussi les chiens de la plus belle et de la plus grande taille. Les chiens de Tartarie, d'Albanie, du nord de la Grèce, du Danemarck, de l'Irlande, sont les plus grands, les plus forts et les plus puissans de tous les chiens : on s'en sert pour tirer des voitures. Ces chiens, que nous appelons *chiens d'Irlande*, ont une origine très-ancienne, et se sont maintenus, quoiqu'en petit nombre, dans le climat dont

ils sont originaires. Les anciens les appeloient chiens d'Epire, chiens d'Albanie; et Pline rapporte, en termes aussi élégans qu'énergiques, le combat d'un de ces chiens contre un lion, et ensuite contre un éléphant. Ces chiens sont beaucoup plus grands que nos plus grands mâtins : comme ils sont fort rares en France, je n'en ai jamais vu qu'un, qui me parut avoir, tout assis, près de cinq pieds de hauteur, et ressembler pour la forme au chien que nous appelons *grand danois*; mais il en différoit beaucoup par l'énormité de sa taille: il étoit tout blanc et d'un naturel doux et tranquille. On trouve ensuite dans les endroits plus tempérés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, des hommes et des chiens de toutes sortes de races : cette variété provient en partie de l'influence du climat, et en partie du concours et du mélange des races étrangères, ou différentes

entr'elles, qui ont produit, en très-grand nombre, des races métives ou mélangées, dont nous ne parlerons point ici, parce que M. Daubenton les a décrites et rapportées chacune aux races pures dont elles proviennent, mais nous observerons, autant qu'il nous sera possible, les ressemblances et les différences que l'abri, le soin, la nourriture et le climat ont produites parmi ces animaux.

Le grand danois, le mâtin et le levrier, quoique différens au premier coup-d'œil, ne font cependant que le même chien : le grand danois n'est qu'un mâtin plus fourni, plus étoffé ; le levrier, un mâtin plus délié, plus effilé, et tous deux plus soignés ; et il n'y a pas plus de différence entre un chien grand danois, un mâtin et un levrier, qu'entre un Hollandais, un Français et un Italien. En supposant donc le mâtin originaire ou plutôt naturel de France, il aura produit le grand danois dans un climat plus froid,

et le levrier dans un climat plus chaud ; et c'est ce qui se trouve aussi vérifié par le fait, car les grands danois nous viennent du nord, et les levriers nous viennent de Constantinople et du Levant. Le chien de berger, le chien-loup, et l'autre espèce de chien-loup que nous appellerons chien de Sibérie, ne font aussi tous trois qu'un même chien : on pourroit même y joindre le chien de Laponie, celui de Canada, celui des Hottentots et tous les autres chiens qui ont les oreilles droites ; ils ne diffèrent en effet du chien de berger que par la taille, et parce qu'ils sont plus ou moins étoffés, et que leur poil est plus ou moins rude, plus ou moins long et plus ou moins fourni. Le chien courant, le braque, le basset, le barbet et même l'épagneul, peuvent encore être regardés comme ne faisant qu'un même chien ; leur forme et leur instinct sont à-peu-près les mêmes, et ils ne diffèrent entr'eux que par la hau-

teur des jambes, et par l'ampleur des oreilles, qui dans tous sont cependant longues, molles et pendantes : ces chiens sont naturels à ce climat, et je ne crois pas qu'on doive en séparer le braque qu'on appelle *chien de Bengale*, qui ne diffère de notre braque que par la robe. Ce qui me fait penser que ce chien n'est pas originaire de Bengale ou de quelqu'autre endroit des Indes, et que ce n'est pas, comme quelques-uns le prétendent, le chien indien dont les anciens ont parlé, et qu'ils disoient être engendré d'un tigre et d'une chienne, c'est que ce même chien étoit connu en Italie il y a plus de cent cinquante ans, et qu'on ne le regardoit pas comme un chien venu des Indes, mais comme un braque ordinaire : *Canis sagax* (vulgò *brachus*) dit Aldrovande, *an unius vel varii coloris sit parum refert ; in Italiâ elegitur varius et maculosœ lynci persimilis, cum tamen niger color vel albus aut fulvus non sit spernendus.*

L'Angleterre, la France, l'Allemagne, &c. paroissent avoir produit le chien courant, le braque et le basset; ces chiens même dégénèrent dès qu'ils sont portés dans des climats plus chauds, comme en Turquie, en Perse, mais les épagneuls et les barbets sont originaires d'Espagne et de Barbarie, où la température du climat fait que le poil de tous les animaux est plus long, plus soyeux et plus fin que dans tous les autres pays. Le dogue, le chien que l'on appelle *petit danois* (mais fort improprement, puisqu'il n'a d'autre rapport avec le grand danois que d'avoir le poil court), le chien turc, et si l'on veut encore, le chien d'Islande, ne font aussi qu'un même chien qui, transporté dans un climat très-froid comme l'Islande, aura pris une forte fourrure de poil, et dans les climats très-chauds de l'Afrique et des Indes, aura quitté sa robe, car le chien sans poil, appelé *chien turc*, est encore mal nommé: ce

n'est point dans le climat tempéré de la Turquie que les chiens perdent leur poil, c'est en Guinée et dans les climats les plus chauds des Indes que ce changement arrive, et le chien turc n'est autre chose qu'un petit danois qui, transporté dans les pays excessivement chauds, aura perdu son poil, et dont la race aura ensuite été transportée en Turquie, où l'on aura eu soin de les multiplier. Les premiers que l'on ait vus en Europe, au rapport d'Aldrovande, furent apportés de son temps en Italie, où cependant ils ne purent, dit-il, ni durer, ni multiplier, parce que le climat étoit beaucoup trop froid pour eux; mais comme il ne donne pas la description de ces chiens nus, nous ne savons pas s'ils étoient semblables à ceux que nous appelons aujourd'hui chiens turcs, et si l'on peut par conséquent les rapporter au petit danois, parce que tous les chiens, de quelque race et de quelque pays qu'ils

soient, perdent leur poil dans les pays excessivement chauds, et, comme nous l'avons dit, ils perdent aussi leur voix; dans de certains pays ils sont tout-à-fait muets, dans d'autres ils ne perdent que la faculté d'aboyer, ils hurlent comme les loups ou glapissent comme les renards : ils semblent par cette altération se rapprocher de leur état de nature, car ils changent aussi pour la forme et pour l'instinct : ils deviennent laids, et prennent tous des oreilles droites et pointues. Ce n'est aussi que dans les climats tempérés que les chiens conservent leur ardeur, leur courage, leur sagacité, et les autres talens qui leur sont naturels : ils perdent donc tout lorsqu'on les transporte dans des climats trop chauds ; mais comme si la nature ne vouloit jamais rien faire d'absolument inutile, il se trouve que dans ces mêmes pays où les chiens ne peuvent plus servir à aucun des usages auxquels nous les employons,

on les recherche pour la table, et que les Nègres en préfèrent la chair à celle de tous les autres animaux : on conduit les chiens au marché pour les vendre ; on les achète plus cher que le mouton, le chevreau, plus cher même que tout autre gibier; enfin le mets le plus délicieux d'un festin chez les Nègres est un chien rôti. On pourroit croire que le goût si décidé qu'ont ces peuples pour la chair de cet animal, vient du changement de qualité de cette même chair qui, quoique très-mauvaise à manger dans nos climats tempérés, acquiert peut-être un autre goût dans ces climats brûlans ; mais ce qui me fait penser que cela dépend plutôt de la nature de l'homme que de celle du chien, c'est que les sauvages du Canada qui habitent un pays froid, ont le même goût que les Nègres pour la chair du chien, et que nos missionnaires en ont quelquefois mangé sans dégoût. « Les chiens servent en guise de mou-

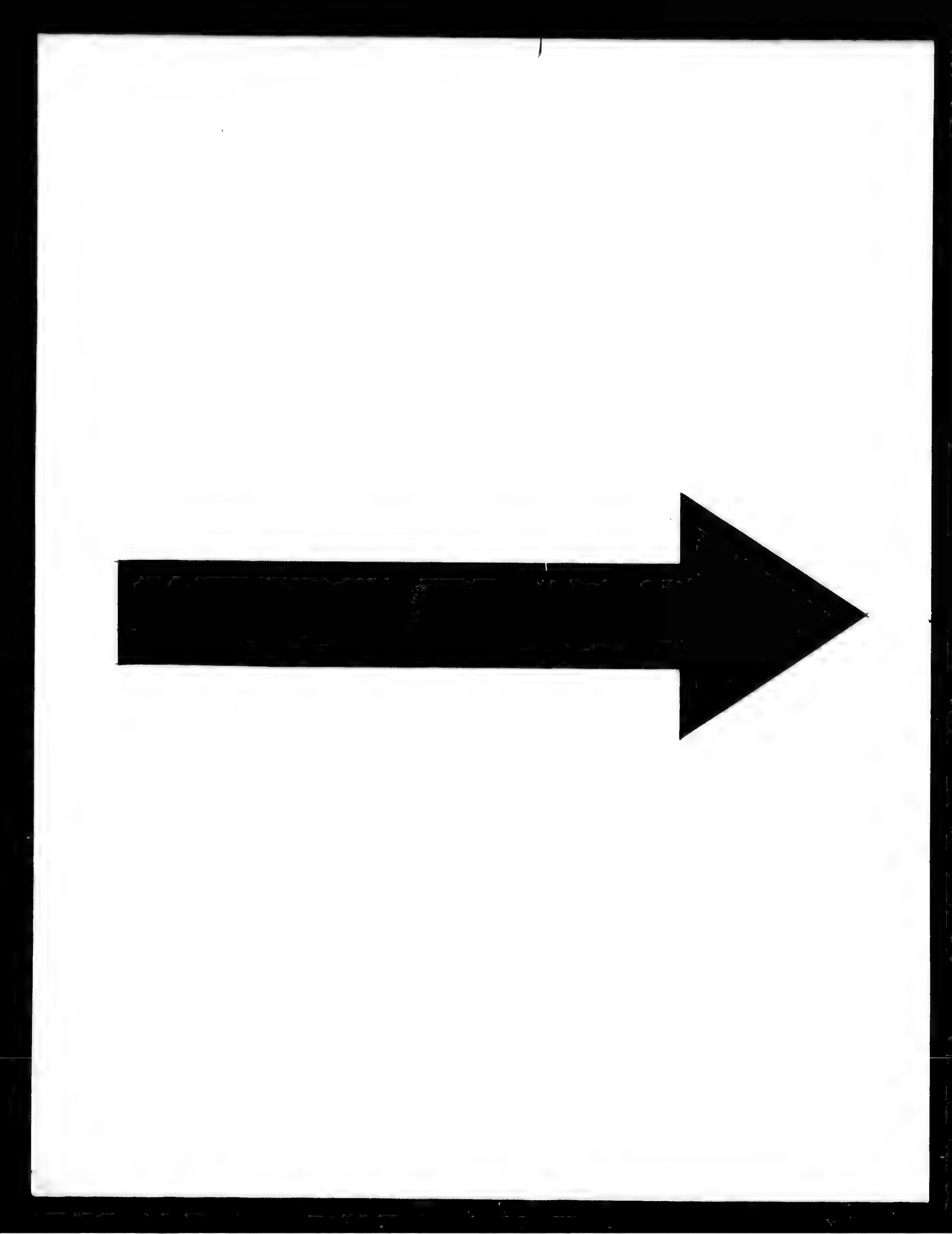
ton pour être mangé en festin, dit le Père Sabard Theodat : je me suis trouvé diverses fois à des festins de chiens ; j'avoue véritablement que du commencement cela me faisoit horreur ; mais je n'en eus pas mangé deux fois que j'en trouvai la chair bonne, et de goût un peu approchant de celle du porc ».

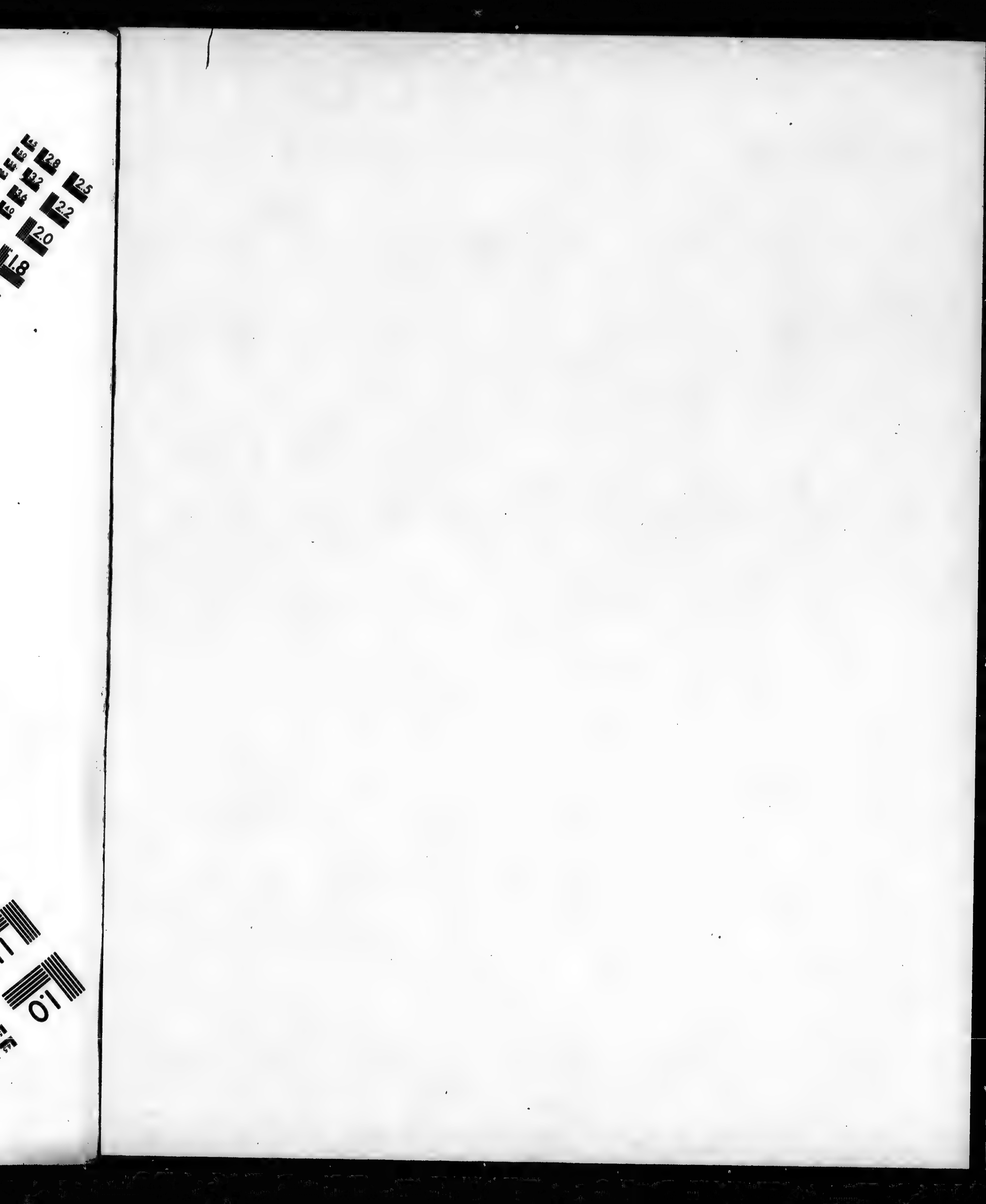
Aristote, dont je suis très-porté à respecter le témoignage, dit qu'il est rare que les animaux qui sont d'espèces différentes se mêlent ensemble ; que cependant il est certain que cela arrive dans les chiens, les renards et les loups ; que les chiens indiens proviennent d'une autre bête sauvage semblable et d'un chien. On pourroit croire que cette bête sauvage, à laquelle il ne donne point de nom, est l'adive ; mais il dit dans un autre endroit, que ces chiens indiens viennent du tigre et du chien ; ce qui me paroît encore plus difficile à croire, parce que le tigre est d'une nature et d'une forme bien plus diffé-

rentes de celles du chien, que le loup, le renard ou l'adive. Il faut convenir qu'Aristote semble lui-même infirmer son témoignage à cet égard; car après avoir dit que les chiens indiens viennent d'une bête sauvage semblable au loup ou au renard, il dit ailleurs qu'ils viennent du tigre; et sans énoncer si c'est du tigre et de la chienne ou du chien et de la tigresse, il ajoute seulement que la chose ne réussit pas d'abord, mais seulement à la troisième portée; que de la première fois il ne résulte encore que des tigres; qu'on attache des chiens dans les déserts, et qu'à moins que le tigre ne soit en chaleur, ils sont souvent dévorés; que ce qui fait que l'Afrique produit souvent des prodiges et des monstres, c'est que l'eau y étant très-rare et la chaleur fort grande, les animaux de différentes espèces se rencontrent assemblés en grand nombre dans le même lieu pour boire; que c'est là qu'ils se familiari-

sent, s'accouplent et produisent. Tout cela me paroît conjectural, incertain et même assez suspect pour n'y pas ajouter foi : car plus on observe la nature des ani[illegible] plus on voit que l'indice le p[illegible]our en juger, c'est l'instinct.

La plus ou [illegible]ns grande perfection des sens, qui ne fait pas dans l'homme une qualité éminente ni même remarquable, fait dans les animaux tout leur mérite et produit, comme cause, tous les talens dont leur nature peut être susceptible. Je n'entreprendrai pas de faire l'énumération de toutes les qualités d'un chien de chasse, on sait assez combien l'excellence de l'odorat, jointe à l'éducation, lui donne d'avantage et de supériorité sur les autres animaux; mais ces détails n'appartiennent que de loin à l'Histoire naturelle; et d'ailleurs les ruses et les moyens, quoiqu'émanés de la simple nature, que les animaux sauvages met-





tent en œuvre pour se dérober à la recherche ou pour éviter la poursuite et les atteintes des chiens, sont peut-être plus merveilleux que les méthodes les plus fines de l'art de la chasse.

Le chien, lorsqu'il vient de naître, n'est pas encore entièrement achevé: dans cette espèce, comme dans celle de tous les animaux qui produisent en grand nombre, les petits, au moment de leur naissance, ne sont pas aussi parfaits que dans les animaux qui n'en produisent qu'un ou deux. Les chiens naissent communément avec les yeux fermés; les deux paupières ne sont pas simplement collées, mais adhérentes par une membrane qui se déchire lorsque le muscle de la paupière supérieure est devenu assez fort pour la relever et vaincre cet obstacle, et la plupart des chiens n'ont les yeux ouverts qu'au dixième ou douzième jour. Dans ce même temps, les os du crâne ne sont pas achevés, le corps est bouffi, le mu-

seau gonflé, et leur forme n'est pas encore bien dessinée ; mais en moins d'un mois ils apprennent à faire usage de tous leurs sens, et prennent ensuite de la forme et un prompt accroissement. Au quatrième mois ils perdent quelques-unes de leurs dents qui, comme dans les autres animaux, sont bientôt remplacées par d'autres qui ne tombent plus : ils ont en tout quarante-deux dents ; savoir, six incisives en haut et six en bas, deux canines en haut et deux en bas, quatorze mâchelières en haut et douze en bas ; mais cela n'est pas constant, il se trouve des chiens qui ont plus ou moins de dents mâchelières. Dans ce premier âge, les mâles comme les femelles s'accroupissent un peu pour pisser ; ce n'est qu'à neuf ou dix mois que les mâles, et même quelquefois les femelles, commencent à lever les cuisses, et c'est dans ce même temps qu'ils commencent à être en état d'engendrer. Le mâle peut s'accoupler

en tout temps, mais la femelle ne le reçoit que dans des temps marqués ; c'est ordinairement deux fois par an, et plus fréquemment en hiver qu'en été : la chaleur dure dix, douze et quelquefois quinze jours.

Les chiennes portent neuf semaines, c'est-à-dire, soixante-trois jours, quelquefois soixante-deux ou soixante-un, et jamais moins de soixante ; elles produisent six, sept et quelquefois jusqu'à douze petits ; celles qui sont de la plus grande et de la plus forte taille, produisent en plus grand nombre que les petites qui souvent ne font que quatre ou cinq, et quelquefois qu'un ou deux petits, surtout dans les premières portées qui sont toujours moins nombreuses que les autres dans tous les animaux.

Les chiens, quoique très-ardens en amour, ne laissent pas de durer ; il ne paroît pas même que l'âge diminue leur ardeur, ils s'accouplent

et produisent pendant toute leur vie, qui est ordinairement bornée à quatorze ou quinze ans, quoiqu'on en ait gardé quelques-uns jusqu'à vingt. La durée de la vie est dans le chien comme dans les autres animaux, proportionnelle au temps de l'accroissement: il est environ deux ans à croître, il vit aussi sept fois deux ans. L'on peut connoître son âge par les dents qui dans la jennesse sont blanches, tranchantes et pointues, et qui, à mesure qu'il vieillit, deviennent noires, mousses et inégales; on le connoît aussi par le poil, car il blanchit sur le museau, sur le front et autour des yeux.

FIN DU TOME TROISIÈME.